



Ministère de l'Economie et des Finances

RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER



2025




Guinée

Extrait du discours du 02 Octobre

Ce 2 octobre, nous célébrons ensemble un moment historique : **le 66^e anniversaire de l'indépendance de notre chère patrie**, la République de Guinée. C'est une occasion de fierté nationale, un moment de réflexion profonde sur le chemin parcouru et sur les défis encore à relever pour garantir un avenir prospère et harmonieux à notre peuple. Cette date ravive en nous une fierté patriotique intense. En tant qu'État souverain, elle nous rappelle aussi notre engagement de bâtir une Nation fraternelle, réconciliée et épanouie, reposant sur les valeurs cardinales de paix, d'unité et de cohésion nationale.

En ce jour mémorable, je rends un vibrant hommage aux acteurs et compagnons de l'indépendance de notre pays, ainsi qu'à toutes les personnalités politiques qui ont été à l'avant-garde du combat pour la liberté, l'autodétermination et la dignité des peuples d'Afrique. Je tiens également à saluer les Forces de Défense et de Sécurité pour les sacrifices qu'elles consentent chaque jour davantage pour la défense de notre intégrité territoriale et pour la valorisation de notre drapeau partout où elles sont appelées à servir pour préserver la paix dans le monde.

Guinéennes, Guinéens, Chers compatriotes, Notre histoire est riche en enseignements, en défis et en espoirs dans notre marche vers la construction d'un développement équilibré. Les nombreuses perturbations liées aux difficultés économiques mondiale liées, entre autres, aux variations climatiques, ont profondément marqué l'évolution socio-économique de notre pays, affectant les secteurs vitaux, les revenus de nos exportations, ainsi que nos capacités d'investissement. Malgré ce contexte difficile, des acquis importants ont été réalisés grâce au dynamisme du monde rural, du secteur privé et des services publics. Ces acquis se traduisent notamment par tous les travaux engagés et toutes initiatives prises depuis le 5 septembre 2021 pour maintenir les intérêts du pays au cœur du développement et garantir la redistribution équitable des ressources minières de la Guinée tout en favorisant les investissements étrangers. **Les ressources minières de la Guinée doivent profiter à toutes les filles et à tous les fils du pays.** Car, la Guinée appartient à tous ses enfants, et il est de notre devoir d'assurer que chacun trouve sa place dans cette grande marche vers la stabilité et la prospérité. L'émergence du secteur minier, illustrée par le projet Simandou, constitue, à cet effet, un espoir réel pour une transformation positive de la structure économique de notre pays. Le développement des infrastructures pour ce projet a été une priorité stratégique. C'est le lieu de rendre hommage aux jeunes, aux femmes et aux anciens dont la détermination, le pragmatisme et la sagesse ont fortement contribué à ces performances. **Simandou est le projet de l'espoir et de la prospérité qui va contribuer à améliorer considérablement le bien-être de la population.** Le programme de développement socio-économique hautement stratégique bâti autour de ce projet, dénommé **Simandou 2040, remplira un rôle moteur pour la prospérité future de la Guinée. Pour en tirer pleinement profit et réduire notre dépendance de l'exploitation minière**, ce programme est conçu autour des axes suivants : l'agriculture, les industries alimentaires et le commerce, l'éducation et la culture, les infrastructures, le transport et les technologies, l'économie, les finances et les assurances, la santé et le bien-être.

S'inspirer du passé pour construire le futur ensemble, c'est également créer les conditions du vivre-ensemble. Nous ne pourrions pas construire une Guinée forte sans la réconciliation de toutes ses filles et de tous ses fils. Nous devons tourner la page des

divisions et des querelles intestines pour bâtir ensemble un avenir commun. Comme nous nous y sommes engagés depuis le 5 septembre 2021, nous avons organisé les Assises Nationales et des Journées de Concertation sur l'ensemble du territoire national. Nous avons eu pour ambition de redonner espoir à chaque Guinéen, de construire des ponts entre les filles et fils du pays. Ces rencontres spécifiques avec les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les agriculteurs, les opérateurs économiques, les acteurs politiques et l'ensemble des corps constitués de l'État, ont permis d'apaiser et de faciliter les relations entre gouvernants et gouvernés, et d'enrichir nos réflexions en vue d'actions collectives fructueuses pour le développement économique, social, politique et culturel, dans la paix et la sérénité. Que cette fête de l'indépendance soit une occasion pour chacun d'entre nous de se rappeler les sacrifices consentis pour notre liberté. En l'honneur de ceux qui ont lutté pour notre souveraineté, et pour l'avenir de ceux qui porteront l'héritage de notre Nation, engageons-nous avec enthousiasme sur les vastes chantiers de l'édification d'une Guinée nouvelle, forte et épanouie. Je souhaite une bonne fête de l'indépendance à toutes et à tous en s'inspirant du passé pour construire le futur ensemble et faire rayonner **la Guinée, notre paradis, terre de richesses et d'innovations. Que Dieu bénisse la Guinée et les Guinéens. Vive la Guinée unie et prospère ! Je vous remercie.**



GENERAL D'ARMEE. MAMADY DOUMBOUYA, Président de la République

Extrait du discours prononcé le 2 octobre 2024

AVANT-PROPOS

Conformément aux dispositions de la loi organique relative aux lois de finances, le présent Rapport Économique et Financier est annexé au projet de loi de finances pour l'année 2025. Il vise à fournir aux honorables conseillers les informations économiques et financières cruciales, leur permettant de mener une analyse approfondie du projet de loi de finances qui leur est soumis. Dans cette optique, ce rapport analyse la dynamique de l'économie mondiale et ses perspectives à court et moyen terme, tout en présentant les performances macroéconomiques récentes du pays. Il expose également les objectifs et les principales mesures de la politique économique envisagée pour l'année 2025 et présente les grandes lignes du projet de loi de finances pour cette année.



Le contexte international dans lequel la loi de finances pour 2025 pourrait être exécutée est marqué par la montée des tensions géopolitiques, le risque de fragmentation géoéconomique, la persistance des effets de la pandémie de Covid-19, ainsi que le ralentissement potentiel de la croissance mondiale. Ces défis externes devraient affecter la trajectoire économique mondiale, ayant des répercussions notables sur les économies nationales, dont la nôtre.

Au niveau national, l'activité économique devrait rester performante grâce aux mesures de soutien mises en place dans le cadre de la mise en œuvre effective des projets prioritaires structurants inscrits dans le Programme de Référence Intérimaire (PRI), notamment dans les domaines de l'agriculture, de construction, de l'extraction minière et de l'énergie. La réalisation du Plan de Relance Economique (PRE) à travers les projets à Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO), identifiés par les ministères sectoriels, devrait contribuer également de manière significative à la consolidation de la croissance en 2025. Ainsi, le taux de croissance économique pourrait se situer à 7,0% en 2025 contre 6,1% en 2024, en lien avec le dynamisme du secteur secondaire qui augmenterait de 9,9%. Les secteurs primaire et tertiaire devraient enregistrer des taux de croissance respectifs de 4,6% et 5,4%. De plus, le taux d'inflation a été maîtrisé et a diminué à 7,9 % en juin, grâce à des mesures appropriées.

Le Gouvernement demeure résolument engagé dans la mise en œuvre des programmes d'intégration économique et monétaire de la CEDEAO, en renforçant la libéralisation des échanges et en poursuivant les objectifs du Programme de coopération monétaire de la CEDEAO, visant à promouvoir la stabilité et l'intégration économique régionale. Ce rapport constitue ainsi un instrument indispensable pour éclairer les débats et faciliter l'examen approfondi du projet de loi de finances pour 2025.

Table des matières

AVANT-PROPOS.....	4
Introduction	10
1. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL	11
1.1.1 Croissance économique	11
1.1.2 Inflation globale.....	15
1.2 Cours des matières premières.....	16
1.3 Cours des produits énergétiques.....	16
1.3.1 Cours des produits non énergétiques	17
1.3.2 Cours des métaux précieux.....	19
1.4 Commerce mondial.....	19
1.5 Taux de change et Finances Internationales.....	20
2 SITUATION ECONOMIQUE NATIONALE.....	21
2.1 Retour sur les Performances Economiques et Financières.....	21
2.2 Situation économique récente en 2024	24
2.2.1 Evolution de l'offre globale	25
2.2.2 Evolution de la demande globale	29
2.2.3 Prix et inflation	30
2.2.4 Exécution du budget de l'Etat en 2024.....	31
2.2.4.2 Mobilisation globale des recettes	31
.....	31
2.2.4.3 Analyse par type d'impôts.....	32
2.2.4.4 Recettes fiscales	32
.....	33
2.2.4.6 Autres recettes	33
2.2.4.7 Mobilisation des recettes minières	35
2.2.4.8 Analyse de la réalisation des recettes par région	36
Source : DNPEC à partir des données de la DGI, la DGD et la DGT-CT	37
2.2.4.9 Évolution des dépenses de l'Etat.....	43
2.2.4.9.1 Analyse globale des dépenses.....	43
2.2.4.9.2 Solde budgétaire	47
2.2.4.9.3 Dette Publique	47
2.2.4.9.4 Service de la dette publique.....	47
2.2.4.9.4 Secteur extérieur	48

2.2.4.9.5	Commerce extérieur.....	49
3	Monnaie, Crédit et Taux de change	53
3.1	<i>Monnaie et crédit</i>	53
4	Perspectives économiques en 2025	55
4.1	Évolution de l'offre globale	56
4.1.1	<i>Secteur réel</i>	56
4.2	Évolution de la demande globale	60
4.2.1	Taux d'inflation.....	60
4.3	Secteur monétaire.....	61
4.4	Balance des paiements	62
5	PROJET DE LOI DE FINANCES 2025	62
5.1	Objectifs et principales hypothèses de projet de loi de Finances 2025	62
5.2	Les actions budgétaire et fiscale pour 2025.....	65
	Encadrer 2 : Principales mesures du PLFI 2025	66
5.3	Les grandes masses du budget de l'Etat.....	70
5.4	Analyse des dépenses par nature économique	72
	Titre I : Charges financières de la dette	72
	Titre II : Dépenses de personnel	72
	Titre III : Dépenses de biens et services	73
	Titre IV : Dépenses de transfert	73
	Titre V : Dépenses d'investissement	73
5.5	Le Budget d'Investissement Public (BIP)	74
5.5.1	Répartition par source de financement	75
5.5.2	Equilibre Général de la loi de finances de 2025	76
6.	Performance de la Guinée au regard des critères de convergence de la CEDEAO	76
6.1	Critères de premier rang	77
6.1.1	<i>Déficit budgétaire (dons compris) rapporté au PIB</i>	77
6.1.2	<i>Taux d'inflation en moyenne annuelle</i>	77
6.1.3	<i>Réserves brutes de change en mois d'importations</i>	77
6.1.4	<i>Le financement du déficit par la Banque centrale</i>	77
6.2	Critères de second rang	77
6.2.1	<i>L'encours de la dette publique en pourcentage du PIB</i>	78
6.2.2	<i>Taux de Change nominal</i>	78
7	Conclusion	79
	ANNEXES	80

Listes des tableaux

Tableau 1 : indicateurs macroéconomiques.....	24
Tableau 2 : Contributions des composantes à la croissance du secteur primaire (%).....	26
Tableau 3 : Contributions des composantes à la croissance du secteur secondaire (%).....	27
Tableau 4 : Contributions des composantes à la croissance du secteur tertiaire (%).....	28
Tableau 5 : : Contributions des composantes à la croissance du PIB (%).....	29
Tableau 6 : Réalisation des autres recettes à fin septembre 2024 (Mds de GNF).....	34
Tableau 7 : Réalisation par type de minerai (or, bauxite) et par société.....	35
Tableau 8 : Situation des recettes collectées par la DGI à fin Juin 2024 (Mds de GNF).....	38
Tableau 9 : : Recettes collectées par la DGD au 30 septembre 2023 (Mds de GNF) ..	40
Tableau 10 : Situation de mobilisation des recettes par la DGTCP à fin Septembre 2024 (Mds de GNF).....	42
Tableau 11 : Exécution par grande fonction sur base paiement à fin juin 2024 (Mds de GNF).....	46
Tableau 12 : Evolution des indicateurs clés de la balance des paiements.....	48
Tableau 13 : Principales exportations à fin juin (en milliards de GNF).....	49
Tableau 14 : : Exportations intra-communautaires à fin juin (Part en %).....	50
Tableau 15 : Part des importations intra-communautaires à fin juin (en %)	53
Tableau 16 : Situation monétaire intégrée à fin septembre 2024 (Milliards de GNF) ..	54
Tableau 17 : Grandes masses PLF 2024	71
Tableau 18 : le BIP par secteur d'activité et par source de financement (en Millions GNF).....	76
Tableau 19 : Guinée - Performance-pays à fin juin 2024	78
Tableau 20 : Mobilisation des recettes au 30 Juin 2024 (Mds de GNF).....	94
Tableau 21 : Réalisation des recettes fiscales par catégorie	94
Tableau 22 : Mobilisation des Dons, Legs et Fonds de Concours au 30 septembre 2023 (Mds de GNF).....	95
Tableau 23 : Exécution de projet FINEX par secteur et sous-secteurs au 2eme trimestre de 2023-2024 (en milliards de GNF).....	95
Tableau 24 : Exécution globale/grandes natures et phases de la dépense publique yc BAS.....	96

Listes des Graphiques

Graphique 1 : Taux de croissance économique dans le monde (%)	12
Graphique 2 : Taux de croissance économique BM et FMI (%)	12
Graphique 3 : Taux de croissance économique dans les pays avancés (%).....	13
Graphique 4 : Croissance économique dans les pays en développement (%).....	15
Graphique 5 : Niveau d'inflation mondiale (%).....	16
Graphique 6 : Évolution des cours des produits énergétique (Septembre 2023 à Septembre 2024)	17
Graphique 7 : Évolution des cours des produits Non-Energétiques (Septembre 2023 à Septembre 2024)	18
Graphique 8 : Évolution cours des produits agricoles (Septembre 2023 à Septembre 2024)	18
Graphique 9 : Evolution des cours des métaux (Septembre 2023 à Septembre 2024)	19
Graphique 10 : Croissance du volume du commerce mondial (%)	20
Graphique 11 : Croissance de l'économie guinéenne (%)	25
Graphique 12 : Evolution du taux d'inflation en glissement annuel à fin décembre 2024	30
Graphique 13 : Répartition des recettes budgétaires (%).....	31
Graphique 14 : Analyse de la mobilisation des recettes par nature	31
Graphique 15 : Répartition des recettes budgétaires (%).....	32
Graphique 16 : Réalisation des recettes fiscales par catégorie	32
Graphique 17 : Part des projets/programmes et appuis budgétaire	33
Graphique 18 : Mobilisation des Dons, Legs et Fonds de Concours	33
Graphique 19 : Répartition des recettes mobilisées par Régie à fin septembre 2024	37
Graphique 20 : Part des titres dans les dépenses payées.....	44
Graphique 21 : Exécution des dépenses	44
Graphique 22 : Exécution des dépenses du budget d'affectation spéciale	44
Graphique 23 : Les dépenses sur FINEX par secteur.....	45
Graphique 24 : Exportations par zone de destination à fin juin (Part en %).....	51
Graphique 25 : Part des importations par zone de provenance à fin juin	52
Graphique 26 : Evolution du dollar US par rapport aux principales devises.....	55
Graphique 27 : Évolution de la croissance économique.....	56
Graphique 28 : Contributions des composantes à la croissance du secteur primaire.....	57
Graphique 29 : Contributions des composantes à la croissance du secteur secondaire	59
Graphique 30 : Contributions des composantes à la croissance du secteur tertiaire.....	60
Graphique 31 : Tendance de la masse monétaire	61
Graphique 32 : Tendance de la masse monétaire	62
Graphique 33 : Répartition du BIP par source de financement.....	75
Graphique 34 : Présentation sectorielle du budget 2025	75

SIGLES ET ACRONYMES

BCE	Banque Centrale Européenne
BCRG	Banque Centrale de la République de Guinée
BEI	Banque Européenne d'investissement
BID	Banque Islamique de développement
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CBG	Compagnie des Bauxites de Guinée
CDMT	Cadre des Dépenses à Moyen Terme
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEI	Communauté des Etats Indépendants
CNRD	Comité National du Rassemblement et pour le Développement
CSP	Centre de surveillance des pêches
DNI	Direction Nationale des Impôts
DNB	Direction Nationale du Budget
DGD	Direction Générale des Douanes
DNEEP	Direction Nationale des Etudes Economiques et de la Prévision
DNPP	Direction Nationale du Plan et de la Prospective
DTS	Droits de Tirages Spéciaux
FBCF	Formation Brute de Capital Fixe
FEC	Facilité Elargie de Crédit
FINEX	Financement extérieur
FMI	Fonds Monétaire International
GNF	Franc Guinéen
IADM	Initiative de l'Annulation de la Dette Multilatérale
IDE	Investissements Directs Etrangers
INN	Pêche illicite non déclarée et non règlementée
IPTE	Initiative Pays Pauvres Très Endettés
LFR	Loi de Finances Rectificative
MDB	Ministère du Budget
Mds	Milliards
Mls	Millions
MP	Marchés Publics
MPDE	Ministère du Plan et du Développement Économique
OMC	Organisation Mondial du Commerce
OPEP	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
ODD	Objectifs de Développement Durable
PASANDAD	Programme Accéléré de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et de Développement Agricole Durable
PEM	Perspectives Economiques Mondiales
PIB	Produit Intérieur Brut
PRI	Programme de Référence Intérimaire
PRE	Programme de relance Economique
PLF	Projet de Loi de Finances
PMA	Pays les Moins Avancés
PNDES	Plan National de Développement Economique et Social
PNT	Position Nette du Trésor
SMB	Société Minière de Boké
TBS	Taux de Scolarisation Brut
UEMOA	Union Economique et Monétaire de Ouest Africaine -
USD	Dollar américain
ZMAO	Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest

Introduction

Le présent rapport économique et financier analyse le projet de Loi de finances de l'année 2025 en lien avec le contexte national et international. A ce titre, il met l'accent sur l'évolution et les perspectives de l'environnement international, la tendance récente de l'économie guinéenne, le contexte d'exécution du budget 2024 et les grandes lignes du Projet de budget 2025.



Il importe de souligner que les orientations retenues dans le Projet de Loi de Finances (PLF) 2025 sont fortement influencées par des facteurs climatiques, géopolitiques, économiques et démographiques. En effet, les réponses de mitigation apportées par les grandes puissances et les sanctions contre la Russie ont aggravé la crise économique. Sans une réponse appropriée, la contraction de la production dans la grande majorité des économies émergentes et en développement pourrait perdurer.

En dépit de ce contexte, la Guinée fait partie des économies les plus résilientes du continent africain, et cette situation pourrait être renforcée par la mise en œuvre du Programme de Référence Intérimaire (PRI) et les implications des phases de construction et d'exploitation du projet Simandou. Ainsi, les dernières projections du cadrage macroéconomique tablent sur une croissance du PIB réel de 7,0% en 2025 contre 6,1% en 2024. Cette performance s'explique principalement par les secteurs secondaire et tertiaire. Dans le même sillage, les activités devraient se dérouler dans un contexte de maîtrise du niveau de l'inflation, qui pourrait se situer à 6,0% en 2025 contre 7,6% et 8,0% respectivement en 2024 et 2023.

1. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL

Au cours des quatre dernières années, l'économie mondiale a été éprouvée par une pandémie unique en son genre, l'éruption des conflits géopolitiques et des phénomènes météorologiques extrêmes, qui ont perturbé les chaînes d'approvisionnement et provoqué des crises énergétiques et alimentaires.

Malgré qu'elle ait été mise à l'épreuve, l'économie mondiale a fait montre d'une résilience étonnante et devrait restée stable entre 2024 et 2025, parallèlement au recul de l'inflation partout dans le monde après le pic de 2022.

Cette résilience s'explique par : (i) une croissance stable de l'emploi et des revenus, en raison d'une évolution favorable côté demande (dépenses publiques et consommation des ménages) ; (ii) une expansion, côté offre, liée notamment à la hausse inattendue du taux d'activités ; et (iii) la capacité des ménages, dans les principaux pays avancés, à puiser dans l'épargne considérable accumulée durant la pandémie.

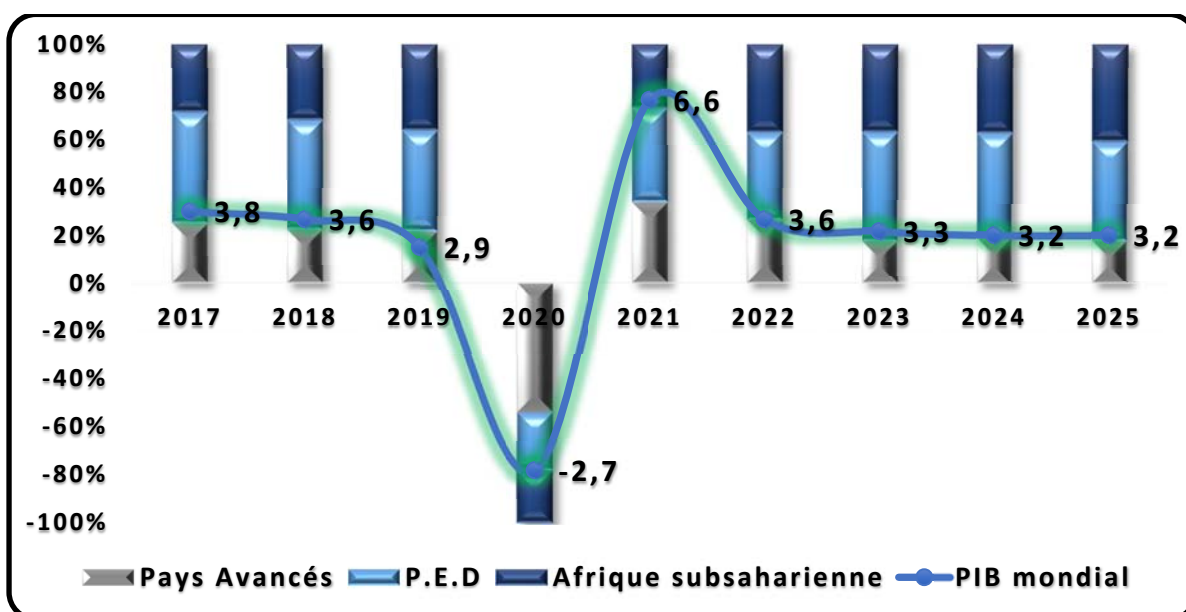
Toutefois, cette résilience de l'économie mondiale masque des performances inégales entre les régions et les fragilités persistantes.

1.1.1 Croissance économique

La croissance mondiale, estimée à 3,3% en 2023, devrait légèrement baisser pour se situer à 3,2% en 2024 et 2025. Les prévisions pour 2024 ont été maintenues depuis l'édition de juillet et avril 2024. Moins optimiste que le FMI, la banque mondiale projette une croissance stable de 2,6% en 2024 qui devrait ensuite remonter à 2,7% en 2025 et 2026.

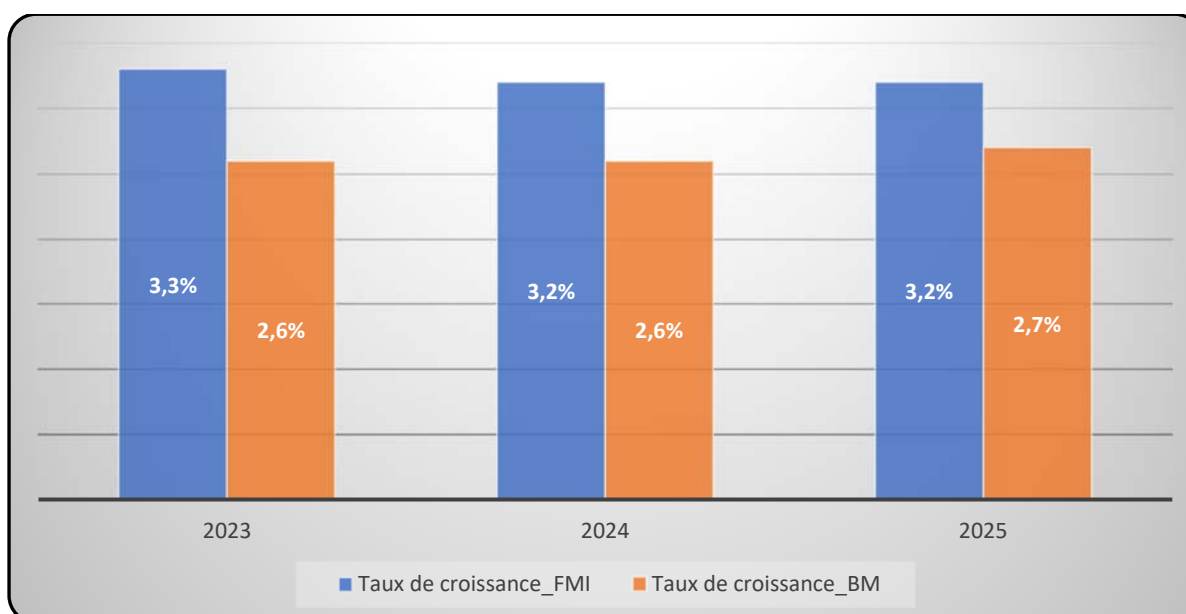
Le rythme de l'expansion économique est lent au regard des tendances historiques, en raison de facteurs à court terme, comme les coûts encore élevés de l'emprunt et le retrait de l'appui budgétaire, et des effets à plus long terme liés à la COVID-19 et une fragmentation géoéconomique plus marquée.

Graphique 1 : Taux de croissance économique dans le monde (%)



Source : DNPEC à partir des données du WEO-octobre 2024

Graphique 2 : Taux de croissance économique BM et FMI (%)



Source : DNPEC à partir des données du WEO-octobre 2024 et la BM-juin 2024

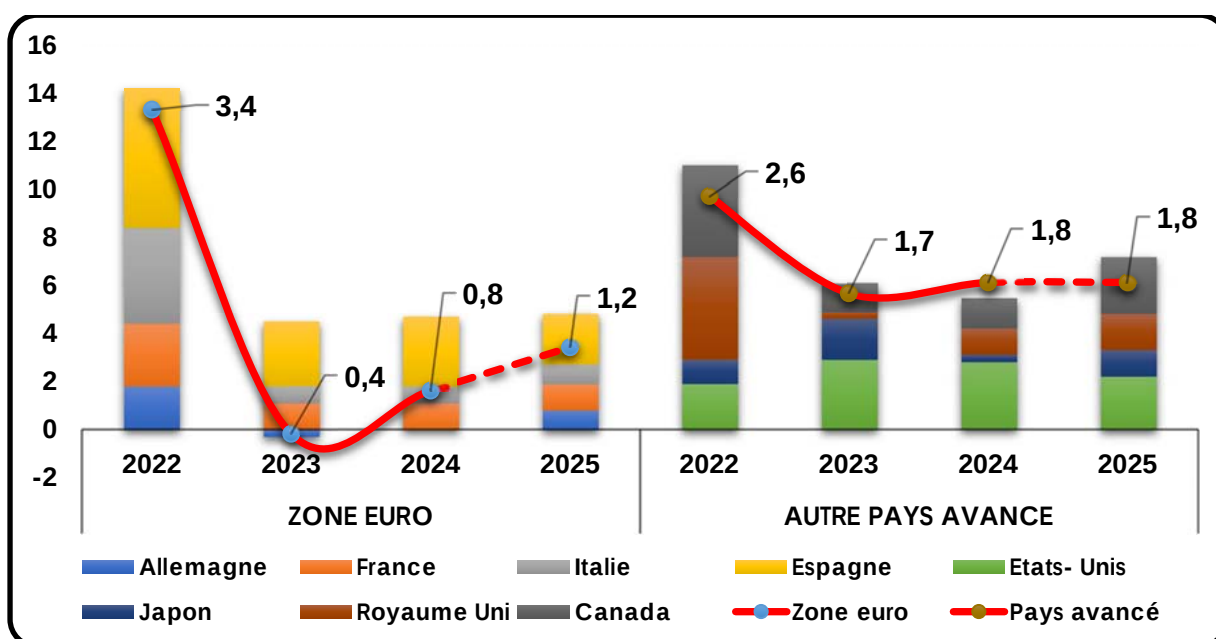
Les pays avancés devraient voir leur croissance progresser légèrement de 1,7 % en 2023 à 1,8 % en 2024 et en 2025, due principalement à la reprise dans la zone euro. Une tendance haussière devrait être observée dans tous les pays avancés entre 2024 et 2025 à l'exception des Etats-Unis et de l'Espagne, qui devraient respectivement connaître un ralentissement de 0,6 et 0,8 point de pourcentage.

Aux Etats-Unis, la croissance devrait se situer à 2,8% en 2024 contre 2,9 % en 2023 avant de ralentir à nouveau à 2,2 % en 2025, ce qui s'explique en grande partie par le resserrement progressif de la politique budgétaire et le ralentissement du marché du travail, qui pourrait entraîner la baisse de la consommation. Toutefois, la révision de la croissance, au mois d'octobre, de 1,9% à 2,2% devrait commencer à combler l'écart entre les productions réelle et potentielle.

Dans la zone euro, l'exposition relativement élevée à la guerre en Ukraine a plombé la croissance à 0,4 % en 2023 avant de remonter à 0,8 % en 2024, puis à 1,2 % en 2025. Cette reprise devrait être tirée par une demande intérieure plus forte à travers la consommation, stimulée par la hausse des salaires réels, et l'investissement, soutenu par un assouplissement progressif de la politique monétaire. Par ailleurs, la faiblesse persistante du secteur manufacturier pèse sur la croissance des pays comme l'Allemagne et l'Italie.

Parmi les autres pays avancés, le Japon devrait connaître un ralentissement de 1,4 point de pourcentage en 2024 dû aux perturbations temporaires de l'offre et de la disparition de facteurs ponctuels, qui ont stimulé l'activité en 2023, comme l'essor du tourisme. Une accélération à 1,1% est prévue en 2025, tirée par la consommation privée, stimulée par la hausse des salaires réels. Au Royaume-Uni, en revanche, la croissance devrait s'accélérer pour se situer à 1,1% en 2024 et à 1,5% en 2025, en lien avec la demande intérieure, stimulée par la baisse de l'inflation et des taux d'intérêt.

Graphique 3 : Taux de croissance économique dans les pays avancés (%)



Source : DNPEC à partir des données du WEO-octobre 2024

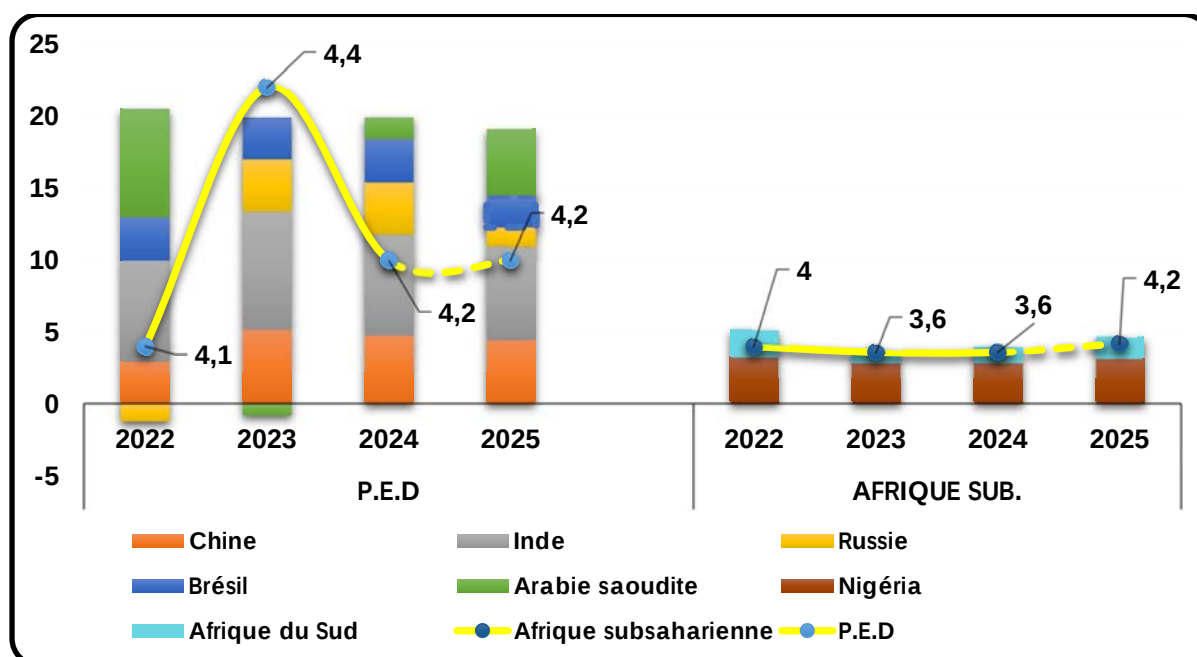
Pour les pays émergents et les pays en développement, la croissance devrait être globalement stable à 4,2 % en 2024 et en 2025. Cette situation serait due à un tassement dans les pays émergents et en développement d'Asie, compensé principalement par une hausse de la croissance dans les pays du Moyen-Orient, de l'Asie centrale et de l'Afrique subsaharienne.

Selon les estimations du FMI, la croissance dans les pays émergents et en développement d'Asie devrait fléchir, passant de 5,7% en 2023 à 5,3% en 2024 puis à 5,0% en 2025. En Chine, la persistance de la faiblesse du secteur de l'immobilier et le tassement des effets positifs des mesures de stimulation de la consommation et de relance budgétaire post pandémie expliquent le ralentissement de la croissance, passant de 5,2% en 2023 à 4,8% en 2024 et 4,5% en 2025. En Inde, en dépit d'une tendance baissière (8,2% en 2023 ; 7,0% en 2024 et 6,5% en 2025), la croissance devrait rester vigoureuse grâce au maintien d'une demande intérieure forte et à une augmentation de la population en âge de travailler.

La croissance dans les pays émergents et en développement d'Europe devrait passer de 3,3% en 2023 à 3,2% en 2024 puis à 2,2% en 2025. Ce ralentissement s'explique par le tassement des effets des investissements et de la consommation privée occasionné par les pénuries de main-d'œuvre en Russie, dont la croissance devrait fléchir à 1,3% en 2025 après une constance (3,6%) en 2023 et 2024.

En Afrique subsaharienne, l'atténuation escomptée des effets négatifs des chocs météorologiques antérieurs et des problèmes d'approvisionnement devrait porter la croissance à 4,2% en 2025 contre 3,6% en 2023 et 2024. Cette situation est beaucoup plus marquée au Nigéria avec une croissance de 2,9% en 2024, et 3,2% en 2025, soutenue par l'amélioration de la production pétrolière et une meilleure prévision de récolte.

Graphique 4 : Croissance économique dans les pays en développement (%)



Source : DNPEC à partir des données du WEO-octobre 2024

1.1.2 Inflation globale

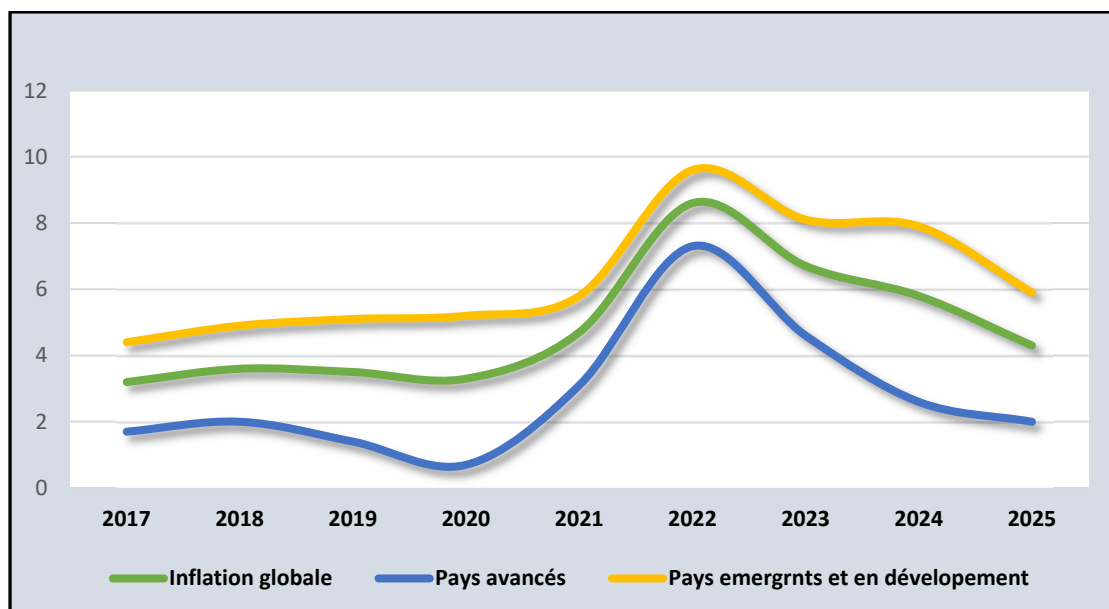
Selon le FMI, l'inflation mondiale devrait progressivement reculer, passant de 6,7 % en 2023 à 5,8 % en 2024, puis à 4,3 % en 2025. En outre, les pays avancés devraient retrouver plus rapidement leur niveau pré pandémie (en moyenne 2,0% en 2025), soit un an avant les pays émergents et en développement (autour de 5,0%).

La chute de l'inflation globale en 2024 s'explique par une baisse de l'inflation sous-jacente. Cette dynamique diffère de celle de 2023, lorsque l'inflation globale a diminué principalement en raison de la baisse des prix des produits pétroliers. La tendance baissière de l'inflation sous-jacente devrait se consolider pour atteindre 1,3 point de pourcentage en 2024, après 0,1 un an auparavant.

Dans les pays émergents et en développement, de fortes disparités sont attendues entre les différentes régions. Concernant les pays émergents d'Asie, l'inflation devrait être comparable à celle des pays avancés, à 2,1 % en 2024 et 2,7 % en 2025, en partie grâce au resserrement monétaire précoce et au contrôle des prix dans de nombreux pays de la région. En revanche, les prévisions d'inflation pour les pays émergents et en développement de l'Europe, du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord, et de l'Afrique subsaharienne restent à deux chiffres en raison de valeurs aberrantes importantes liées à la répercussion de la dépréciation monétaire et de l'ajustement administratif des prix (Égypte) et à la sous-performance de l'agriculture (Éthiopie).

La désinflation devrait être plus rapide dans les économies avancées avec une baisse de 2,0 points de pourcentage entre 2023 et 2024 et pourrait se poursuivre pour se situer à 2,0% en 2025.

Graphique 5 : Niveau d'inflation mondiale (%)



Source : DNPEC à partir des données du WEO-octobre 2024

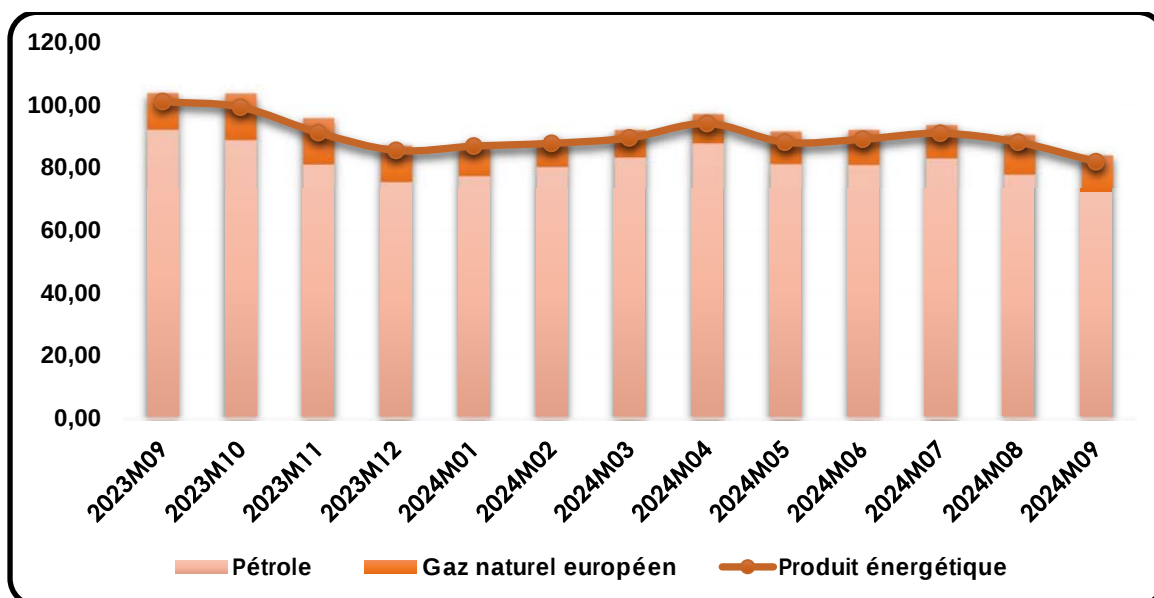
1.2 Cours des matières premières

Sur les marchés des matières premières, les cours ont connu une baisse au mois de septembre 2024. Sur la période, l'indice global des produits de base s'est situé à 100,74 US dollars contre 114,98 US dollars au mois de septembre 2023, soit une baisse de 12,39%, en glissement annuel, soutenu par la baisse des cours des produits énergétiques (18,97%). Cette situation serait défavorable pour les pays producteurs de pétrole qui devraient enregistrer une baisse de leurs revenus. Au terme des neuf premiers mois de 2024, l'indice global a reculé de 2,21% et de 26,24% à la même période de 2023.

1.3 Cours des produits énergétiques

Au mois de septembre 2024, la baisse des prix du gaz américain (14,73%), du pétrole WTI (22,36%) et du pétrole Brent (20,96%) ont entraîné la chute de l'indice des produits énergétiques de 18,97% en glissement annuel. Pour les neuf premiers mois de l'année 2024, la baisse des cours de l'énergie est moins marquée, soit 3,57% contre une chute de plus de 31,99% au même moment de l'année 2023.

Graphique 6 : Évolution des cours des produits énergétique (septembre 2023 à septembre 2024)



Source: DNPEC/ World Bank Commodity Price Data - Septembre 2024

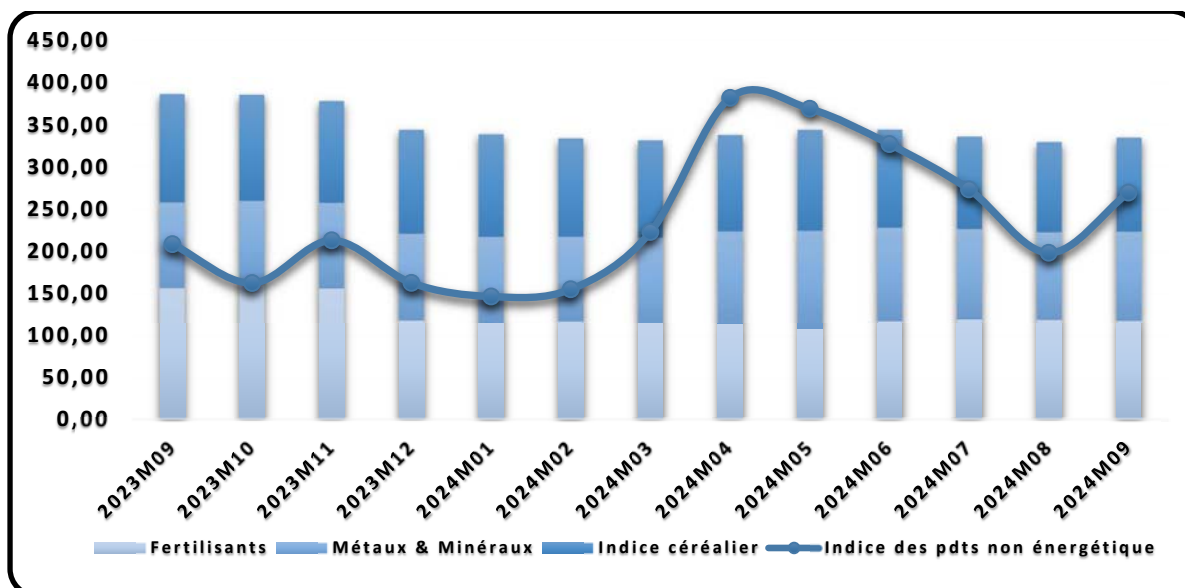
1.3.1 Cours des produits non énergétiques

Contrairement aux produits énergétiques, les cours des produits non-énergétiques ont connu une évolution positive au mois de septembre 2024. Cette évolution s'explique par l'écart entre l'offre et la demande des matières première qui s'est traduit par une augmentation des prix des métaux et minerais de 4,19% (principalement l'étain 23,06% ; le zinc 13,69% et l'aluminium 12,14%) et des produits agricoles de 3,11% (en particulier le cacao 80,80%, le café 51,38% et l'huile de noix de palm 18,47%). Les mêmes tendances sont observées, au cours des neuf premiers mois de 2024, mais avec des proportions relativement faibles.

S'agissant du cours des produits alimentaires à fin septembre 2024, ils ont baissé de 7,81%, portés par les prix des céréales (-13,06%) notamment le maïs (-17,35%) et le blé US HRW (-14,30%) ainsi que les huiles alimentaires (-10,48%), le Riz Thaïlandais de brisure 5% (-6,45%) et 25% (-5,28%).

Sur les neuf premiers mois de 2024, les cours des produits alimentaires ont encore diminué de 8,47% contre -9,88% un an auparavant.

Graphique 7 : Évolution des cours des produits Non-Energétiques (septembre 2023 à septembre 2024)

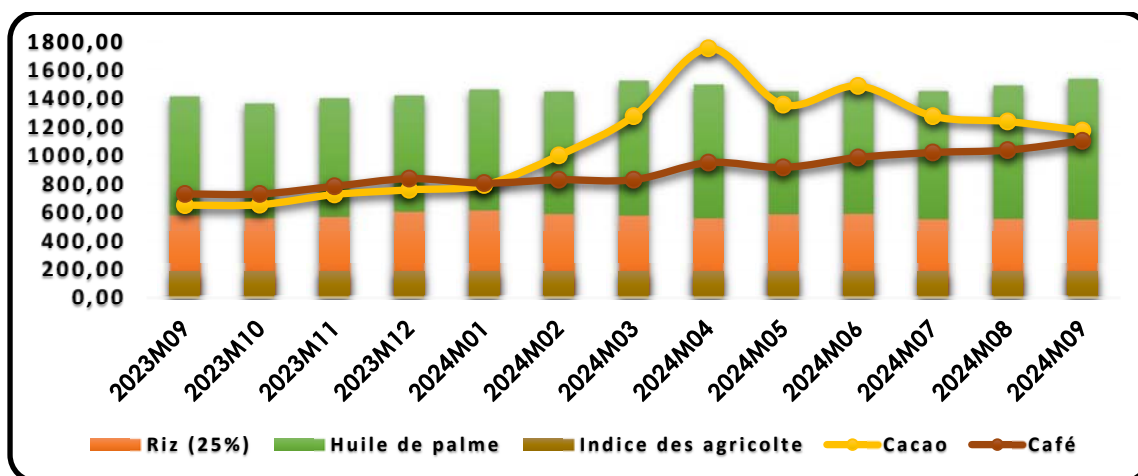


Source: DNPEC/ World Bank Commodity Price Data - Septembre 2024

A fin septembre 2024, les cours des principaux produits agricoles exportés par la Guinée ont enregistré des évolutions positive. En effet, les prix du cacao, du café, de l'huile de palme ont augmenté respectivement de 80,80%, 51,38% et 18,47% en glissement annuel. Tandis que celui du coton a baissé de 15,79%.

La même divergence est observée au cours des neuf premiers mois de 2024, les prix de l'huile de palme (-0,79%) et du coton (-7,97%) ont baissé alors que celui du cacao (129,38%) et du café (13,59%) se sont plus tôt renchérés.

Graphique 8 : Évolution cours des produits agricoles (septembre 2023 à septembre 2024)

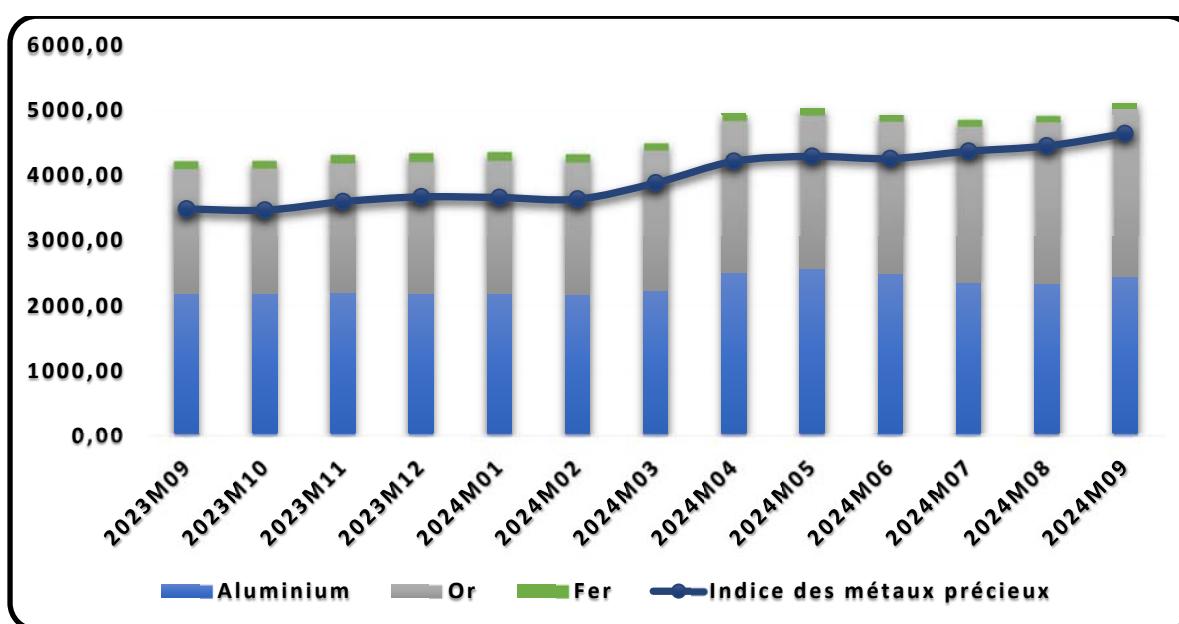


Source: DNPEC/ World Bank Commodity Price Data - Septembre 2024

1.3.2 Cours des métaux précieux

A l'image des produits non énergétiques, les cours des métaux précieux ont affiché une évolution positive. A fin septembre 2024, le cours des métaux ont enregistré une hausse de 33,23% en glissement annuel, induit par les prix de l'argent (+30,43%) et de l'or (+34,17%). De même que les neuf premiers mois de 2024, les prix des métaux se sont renforcés de 18,13% contre 5,96% sur la même période de 2023.

Graphique 9 : Evolution des cours des métaux (septembre 2023 à septembre 2024)

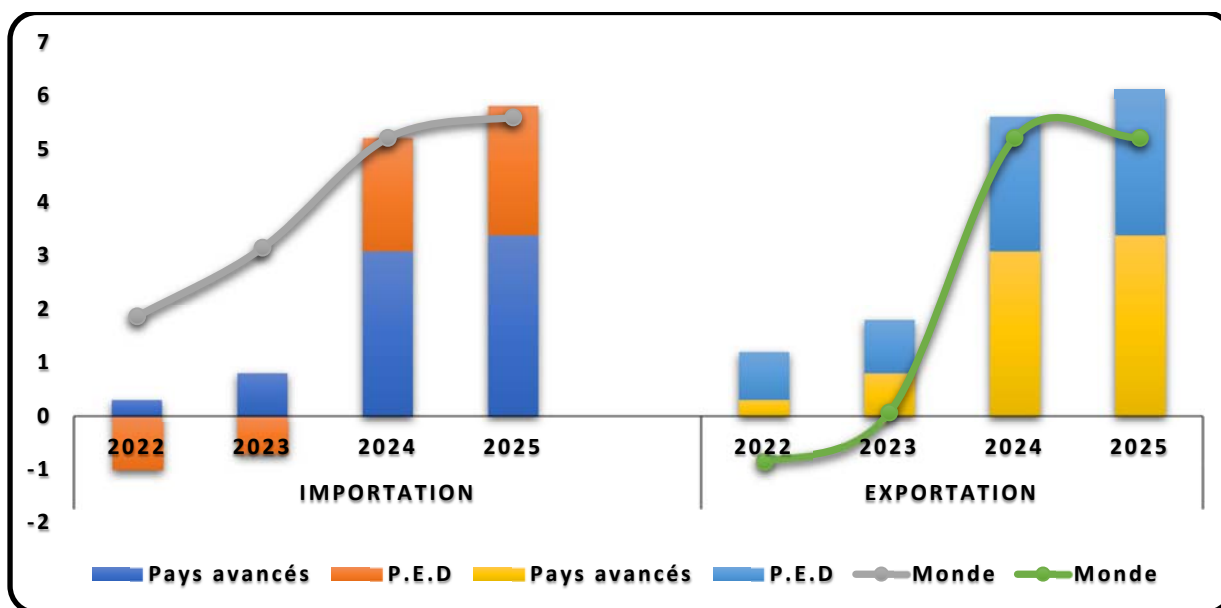


Source: DNPEC/ World Bank Commodity Price Data - Septembre 2024

1.4 Commerce mondial

La croissance du commerce mondial devrait passer de 0,8% en 2023 à 3,1% en 2024, avant d'atteindre 3,4 % en 2025, mais toujours inférieure à son taux pré-Covid (4,9%). Cette situation s'explique non seulement par le niveau de la demande mondiale, mais aussi par une reconfiguration majeure de la structure des échanges en fonction des clivages géopolitiques, en particulier depuis le début de la guerre en Ukraine en février 2022.

Graphique 10 : Croissance du volume du commerce mondial (%)



Source : DNPEC à partir des données du WEO-octobre 2024

1.5 Taux de change et Finances Internationales

Dans le cadre de la politique monétaire, les grandes banques centrales commencent à stabiliser leur politique monétaire aux vues des récents chiffres de l'inflation plus encourageant. A la suite de sa dernière réunion de septembre 2024, la banque centrale américaine, la Réserve fédérale (Fed), a baissé ses taux d'intérêt d'un point de pourcentage, première baisse depuis 2020, pour se situer dans la fourchette de 4,75 à 5,00%. L'objectif étant d'empêcher le chômage de grimper à nouveau.

La Banque Centrale Européenne (BCE), quant à elle, a décidé d'abaisser les trois taux d'intérêt directeurs de 25 points de base. En conséquence, les taux d'intérêt des opérations principales de refinancement, de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt seront réduits respectivement à 4,25%, 4,50% et 3,75%. Cette baisse intervient après une évaluation actualisée des perspectives d'inflation, de la dynamique de l'inflation sous-jacente et de la force de transmission de la politique monétaire. Depuis la réunion du Conseil des gouverneurs de septembre 2023, l'inflation s'est ralentie de plus de 2,5 points de pourcentage et les perspectives d'inflation se sont nettement améliorées.

Dans l'hypothèse où cette dynamique de baisse du niveau de l'inflation se maintiendrait durablement, les banques centrales pourraient accélérer le calendrier de normalisation de la politique monétaire en abaissant davantage le taux directeur pour atteindre les niveaux cible pré covid.

Quant aux pays émergents, la baisse des taux d'intérêt américains et la dépréciation du dollar diminueront les coûts de financement des pays émergents et en développement, qui sont généralement confrontés à des taux réels plus élevés que ceux des économies avancées. Elle rendra également moins chers les biens importés facturés en dollars, ce qui pourrait atténuer l'inflation.

2 SITUATION ECONOMIQUE NATIONALE

Sur le plan national, l'activité économique a bénéficié du lancement du projet SIMANDOU (le plus grand projet de minerai de fer du monde) qui contribue à la vitalité de plusieurs secteurs à travers une meilleur pris en compte du contenu local dans les commandes de la phase de construction de ce méga projet.



2.1 Retour sur les Performances Economiques et Financières

Au cours de la période 2021-2023, l'activité économique a affiché un taux de croissance de 5,3% en moyenne, deux fois supérieur à la croissance démographique (2,2%). Cette performance s'explique par le dynamisme du secteur secondaire, en particulier la production minière, les entrées massives des investissements directs étrangers auxquelles s'ajoute la mise en œuvre du vaste programme de construction et de rénovation des infrastructures.

Du côté de l'offre, la performance de l'activité économique est portée essentiellement par les secteurs secondaire et tertiaire avec des contributions moyenne respectives de 2,2% et 1,6 %. Au cours de la période sous revue, les deux secteurs ont connu respectivement des croissances de 6,6% et 3,7% grâce aux résultats positifs de l'ensemble des sous-secteurs.

Entre 2021 et 2023, le secteur primaire a contribué à hauteur de 1,4% en moyenne à la croissance du PIB. Cette situation s'explique par la bonne tenue de la campagne agricole (avec une contribution moyenne de 3,7%), du bon accompagnement des pêcheurs, pisciculteurs et aquaculteurs (avec une contribution moyenne de 2,6%).

Au cours de la période sous revue, le secteur secondaire a enregistré une croissance de 6,6% avec une contribution de 2,2% au PIB. Cette évolution est imputable essentiellement à la rentrée en production des nouvelles sociétés minières et à l'amélioration du climat des affaires qui ont eu un impact positif sur les sous-secteurs activités extractives (avec une contribution moyenne de 3,9%), fabrication d'autres produits manufacturiers (avec une contribution moyenne de 1,1%), fabrication de produits alimentaires et de boissons (avec une contribution moyenne de 0,7%) et une contribution marginale des autres sous-secteurs.

Quant au secteur Tertiaire, avec une contribution de 1,6% à la croissance du PIB, il a enregistré une croissance moyenne de 3,7%, et ce, grâce à la contribution marginale de tous les sous-secteurs excepté le commerce qui a une contribution moyenne de 1,3%, les autres services marchands (avec une contribution moyenne de 1,2%) et les Activités d'administration publique (avec une contribution de 0,5%).

Du côté de la demande, entre 2021 et 2023, la croissance a été soutenue principalement par la consommation finale (avec une contribution moyenne de 7,1% au PIB), tirée par la consommation publique et privée avec des contributions moyenne respectives de 3,7% et 3,4%. Sur la période, l'investissement a enregistré une contribution moyenne de 1,7% imputable à la mise en œuvre du vaste programme de développement d'infrastructures engagé par l'Etat et à l'installation des nouvelles sociétés minières.

En ce qui concerne l'évolution des prix, en 2023, l'inflation a progressé de 8,0% en moyenne annuelle contre 10,1% en 2022 et 12,6% en 2021. En glissement annuel, elle a été de 9,3% en 2023 contre 8,6% en 2022 et 12,5% en 2021, malgré un contexte mondial inflationniste entretenu par la persistance de Covid-19 et l'enlèvement du conflit russo-ukrainien. Ce bon résultat s'explique principalement par les efforts d'approvisionnement des marchés en produits de première nécessité et les effets induits par l'amélioration des infrastructures routières. L'apport des nouvelles technologies, à travers les commandes en ligne, a été d'une importance capitale pour le maintien des prix à un niveau accessible.

Au niveau des finances publiques, malgré les incertitudes qui planaient sur l'économie mondiale, les finances publiques guinéennes ont été bien tenues. Au cours de la période sous revue, les soldes budgétaires dons compris (-1,6% en moyenne) et hors dons (-2,2% en moyenne) se sont établis dans les limites de la norme communautaire ($\leq 3\%$).

Le solde budgétaire dons compris s'est situé à -2,9%, 0,0% et -1,8% du PIB respectivement en 2021, 2022 et 2023. Concernant le solde hors dons, il est passé de -3,5% en 2021 à -0,5% en 2022 puis à -2,7% du PIB en 2023, en lien avec une augmentation des dépenses courantes soutenue par une hausse des subventions et transferts. Quant au solde primaire, il est passé de 0,0% en 2021, à 4,2% en 2022 puis à 3,2% du PIB en 2023. En moyenne, le taux de croissance étant supérieur au solde primaire le risque de surendettement est momentanément écarté.

S'agissant des recettes, le niveau de mobilisation des recettes fiscales a été en moyenne de 11,2% du PIB entre 2021-2023. Ce faible niveau de mobilisation, beaucoup plus marqué en 2021 (9,4%), est en lien avec les exonérations fiscales et le report de paiement de certaines taxes dû à la pandémie à Covid-

19. Ce niveau de pression fiscale en dessous de la moyenne sous-régionale s'explique par la faible couverture des statistiques des finances publiques, qui est au stade de l'administration centrale.

La solidarité internationale s'est fortement exprimée en faveur de la Guinée au cours de la période, ainsi 3579 milliards de GNF ont été mobilisés au titre des dons pour accompagner la Guinée dans sa marche vers le développement.

Concernant les dépenses budgétaires, en moyenne, elles sont ressorties à 14,5% du PIB sur la période 2021-2023. Ce niveau d'exécution est attribuable principalement aux dépenses courantes (11,0% du PIB) tirées par les subventions et transferts avec une croissance moyenne de 10,8%. Au cours de la période considérée, les dépenses en capital ont représenté en moyenne 3,5% du PIB.

Les dépenses courantes ont été exécutées à hauteur de 21 331 milliards de GNF en 2023 contre 18 093 milliards de GNF en 2022. Quant aux dépenses en capital, elles ont connu un rythme plus rapide que celui des dépenses courantes. Elles ont augmenté de 59,2%, passant de 5 830 milliards de GNF en 2022 à 9 283 milliards en 2023.

Le solde net de gestion est ressorti excédentaire de 5 748 milliards de GNF en 2023 contre un autre excédent de 6 548 milliards de GNF enregistré en 2022.

Au niveau des échanges extérieurs, le solde global s'est détérioré en 2022, passant de 182,5 millions de dollars US (1,1% du PIB) en 2021 à -465,6 millions de dollars US (-2,4% du PIB) en 2022. Il s'est ensuite amélioré pour s'établir à 83,6 millions de dollars US (0,4% du PIB) en 2023. Cette situation résulte principalement d'une augmentation des exportations des produits miniers à travers des investissements dans les sociétés minières.

Du côté monétaire, la masse monétaire devrait connaître un léger accroissement de 1,5%, passant de 49 599 milliards de GNF (29,1% du PIB) en 2022 à 50 338 milliards de GNF (25,6% du PIB) en 2023. Les avoirs extérieurs nets devraient passés de 20 351,88 en 2022 à 15 810,90 en 2023, soit une baisse de 22,3%. Cependant, les avoirs intérieurs nets se sont améliorés passant de 29 246,63 en 2022 à 34 526,65 en 2023.

Tableau 1 : indicateurs macroéconomiques

Indicateurs	2021	2022	2023	2024	2025
Croissance du PIB réel	5,6%	4,0%	6,2%	6,1%	7,0%
PIB à prix courants (milliards GNF)	159 337	170 314	196 879	228 337	264 941
PIB à prix courants (millions USD)	16 320	19 621	23 133	26 784	31 211
Inflation, Fin période (%)	12,5	8,6	9,3	7,1	6,4
Dépenses totales (% du PIB)	11,6	10,6	10,8	11,9	11,6
Solde net de gestion dons exclus (base engagements) en % du PIB	-1,27%	3,36%	2,02%	1,12%	2,05%
Offre de monnaie (M2, en % PIB)	25,5	29,1	25,6	23,2	22,5
Taux de change (Dépréciation pond., %)	4,3	-17,5	0,4	1,3	2,8
Compte courant (% du PIB)	14,6	12,2	11,1	8,6	20,6
Réserves brutes (millions USD)	2 023	1 230	2 439	84	3 128
Réserves brutes (en mois d'importations)	4,9	5,0	3,5	1,2	2,6

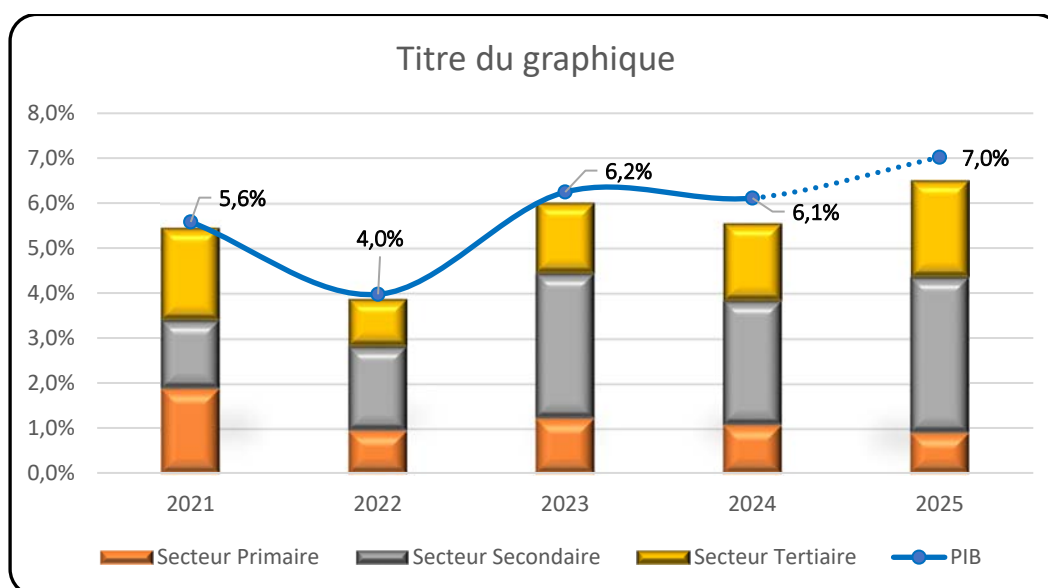
Source : DNPEC à partir des données du Cadrage macroéconomique 2024

2.2 Situation économique récente en 2024

Le présent rapport intervient dans un contexte national marqué par l'accélération des travaux de construction des infrastructures du projet Simandou (le plus grand projet minier au monde) et les effets induits de l'incendie du dépôt d'hydrocarbures de Conakry. Un environnement mondial aux prises avec le prolongement des conflits Russo-Ukrainien et israélo-palestinien, la montée des tensions géopolitiques avec un réel risque de fragmentation géoéconomique, et des perspectives de ralentissement de la croissance mondiale.

En effet, la prévision de la croissance économique de 2024, en tenant compte du projet Simandou, a été revue à la hausse passant de 4,2% à 6,1%. Cependant, au cours des six premiers mois de l'année, en dehors de l'exploitation artisanale de l'or, l'évolution des principaux indicateurs conjoncturels au niveau national indique une appréciation globale de l'activité économique, notamment certaines activités du secteur primaire (volume des exportations des produits agricoles et de l'exploitation forestière), du secteur secondaire (production de la bauxite, de l'énergie et du ciment) et du secteur tertiaire (transport aérien, terrestre et la création d'entreprises).

Graphique 11 : Croissance de l'économie guinéenne (%)



Source : DNPEC à partir des données du Cadrage macroéconomique 2024

2.2.1 Evolution de l'offre globale

L'économie guinéenne a enregistré une croissance économique plus forte que prévu ces dernières années. Le taux est passé de 4% en 2022 à 6,2% en 2023 et pourrait se situer à 6,1% en 2024. Cette résilience est soutenue par la contribution des secteurs clés tels que les mines (1,3%), les industries (0,9%) et l'agriculture (0,5%).

En prenant en compte, de manière exhaustive, les effets redistributifs de la phase de construction du Projet Simandou (650 km de ligne ferroviaire et un port), la croissance pourrait être plus importantes.

2.2.1.1 Secteur Primaire

Pour 2024, la croissance projetée du secteur primaire est de 5,4% soutenue par la contribution des sous-secteurs agriculture (2,5%) et pêche (2,2%). Par ailleurs, le sous-secteur silviculture a connu une régression de 1,7% avec une contribution négative de 0,1%.

Tableau 2 : Contributions des composantes à la croissance du secteur primaire (%)

	2021	2022	2023	2024	2025
Secteur Primaire	9,9%	4,8%	6,1%	5,4%	4,6%
Agriculture	4,8%	3,1%	3,3%	2,5%	2,6%
Élevage, Chasse, services annexes	0,8%	0,6%	0,7%	0,8%	0,9%
Sylviculture	-0,5%	0,2%	0,1%	-0,1%	-1,2%
Pêche, pisciculture et aquaculture	4,8%	1,0%	2,1%	2,2%	2,3%

Source : DNPEC à partir des données du Cadrage macroéconomique 2024

La valeur ajoutée du sous-secteur agricole dans le secteur primaire devrait atteindre 47,5% en 2024 avec une croissance de l'activité de 5,2%. Cette évolution s'expliquerait par les efforts consentis par le gouvernement pour redynamiser la productivité à travers l'acquisition de 214 tracteurs dont 91 déployés déjà, 250 moissonneuses batteuse, 115 batteuses motorisées, 465 décortiqueuses, 295 motoculteurs, ainsi que la subvention de 11 388 tonnes d'engrais MPK et 18 358 tonnes de semence de riz. Il faut signaler que 81 146 hectares de terres cultivable sont aménagés pour cette année sur toute l'étendue du territoire national.

Avec une croissance de 6,4% projetée au compte de 2024, la valeur ajoutée de la pêche devrait contribuer à hauteur de 2,2% à la croissance du secteur primaire. Cette contribution s'expliquerait par la prise de certaines mesures positives, telles que l'aménagement et l'empoissonnement des étangs piscicoles et retenues d'eau et la construction et réhabilitation des soutiens à la production, ce qui pourraient avoir des effets décalés sur la croissance.

Le sous-secteur élevage qui représente 13,7% de la valeur ajoutée du secteur primaire devrait contribuer à hauteur de 0,8% en 2024 contre 0,7% en 2023. Cette faible augmentation de la contribution de se sous-secteurs est imputable aux mesures de relance prise par les autorités pour lutter contre la grippe aviaire survenue dans le sous-secteur élevage.

Malgré le potentiel sylvicole de la Guinée, l'exploitation forestière ne représente que 4,5% de la valeur ajoutée du secteur primaire, alors qu'elle a une contribution très importante dans d'autres pays. Pour restaurer le capital forestier de la Guinée, le gouvernement a poursuivi plusieurs réformes qui sont entre autres, l'actualisation et la vulgarisation des textes d'applications du code de l'environnement, du code forestier, du code de la faune sauvage et a lancé un vaste programme de reboisement national pour contribuer à la restauration du couvert végétal et à la protection des cours d'eau. Ces

mesures devraient, à moyen terme, améliorer la contribution de la sylviculture à l'emploi, à la croissance et à la fiscalité.

2.2.1.2 Secteur Secondaire

En 2024, le secteur secondaire devrait contribuer à hauteur de 2,7% à la croissance du PIB et son taux de croissance pourrait atteindre 7,9% contre 9,5% en 2023. Cette situation s'expliquerait principalement par les activités extractives avec une contribution à la croissance du secteur secondaire de 3,8% en 2024 contre 5,9% en 2023 et la production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau dont la contribution est passée de 0,3% en 2023 à 0,0% en 2024.

Tableau 3 : Contributions des composantes à la croissance du secteur secondaire (%)

	2021	2022	2023	2024	2025
Secteur secondaire	4,5%	5,7%	9,5%	7,9%	9,8%
Activités extractives	1,7%	4,1%	5,9%	3,8%	6,1%
Fabrication de produits alimentaires et de boissons	1,1%	0,5%	0,5%	0,4%	0,5%
Fabrication d'autres produits manufacturiers	0,9%	0,6%	1,7%	2,4%	2,0%
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	0,4%	0,3%	0,3%	0,0%	0,2%
Construction	0,4%	0,2%	1,1%	1,3%	1,0%

Source : DNPEC à partir des données du Cadreage macroéconomique 2024

Principal moteur de la croissance, le secteur minier devrait enregistrer une croissance de 6,3% avec une contribution de 3,8% à la croissance du secteur secondaire et de 1,3% à celle du PIB.

Les activités de production de l'eau, de l'électricité et du gaz ont connu une baisse de 0,2% en 2024, après une hausse de 8,7% en 2023. Cette situation est principalement due à l'incendie du dépôt d'hydrocarbures de Conakry et du rééquilibrage de la desserte de l'électricité par le bateau.

Les activités de construction ont progressé de 2,3 points de pourcentage pour se situer à 16,3% en 2024. Cette progression est en lien avec la poursuite de la mise en œuvre des grands projets dans le domaine des infrastructures notamment l'échangeur de Bambeto, le corridor Trans guinéen, le port de moribayah et le pont unique de Tanènè.

2.2.1.3 Secteur Tertiaire

Les prévisions restent favorables pour le secteur tertiaire qui devrait enregistrer un accroissement de 4,3% en 2024 contre 3,8% en 2023. Cette situation s'expliquerait essentiellement par les activités de commerce, des autres services marchands et d'administration publique.

Tableau 4 : Contributions des composantes à la croissance du secteur tertiaire (%)

	2021	2022	2023	2024	2025
Secteur tertiaire	4,9%	2,5%	3,8%	4,3%	5,4%
Commerce	1,7%	0,6%	1,5%	1,8%	2,5%
Hôtels et restaurants	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
Transports	0,3%	0,4%	0,4%	0,5%	0,5%
Postes et télécommunications	0,1%	0,2%	0,1%	0,1%	0,1%
Autres services marchands	1,0%	1,7%	1,0%	1,0%	1,2%
Activités d'administration publique	1,3%	-0,2%	0,4%	0,6%	0,6%
Autres services non marchands	0,4%	-0,2%	0,4%	0,3%	0,3%

Source : DNPEC à partir des données du Cadrage macroéconomique 2024

L'activité commerciale devrait enregistrer une croissance de 4,5% en 2024 contre 3,6% en 2023, sa contribution à la croissance du secteur tertiaire devrait également s'améliorer pour se situer à 1,8% en 2024 contre 1,5% un an auparavant.

Le transport, qui représente 8,7% de la valeur ajoutée du secteur tertiaire, devrait augmenter de 5,3% en 2024 contre 4,6% en 2023. Cette hausse serait due à la poursuite des travaux d'entretien du réseau routier, la construction et l'inauguration d'une aire de stationnement et l'acquisition de plusieurs équipements pour l'accélération des opérations de manutention au niveau du port de Conakry.

Les réformes et l'augmentation des salaires des travailleurs de l'administration publiques, conformément au protocole d'accord entre le mouvement syndical et le Gouvernement en cours, devraient porter la croissance de l'administration publique à 3,3% en 2024 contre 2,5% en 2023. Cette augmentation est en lien avec les réformes en cours de mise en œuvre pour améliorer de manière efficace et efficiente les services publics.

L'hôtellerie et restauration, pourvoyeur d'emploi par excellence, devrait contribuer à la croissance du secteur tertiaire à hauteur de 0,1% en 2023, et se

maintenir en 2024. Son taux de croissance devrait se situer à 3,2% en 2024 contre 3,5% en 2023. Cette légère diminution serait attribuable entre autres, à un effet moindre de la réhabilitation, l'aménagement et la promotion des sites touristiques.

Le sous-secteur postes et télécommunications devraient enregistrer une croissance de 5,3% en 2024 contre 6,4% en 2023, en lien avec la réduction du nombre d'abonnés chez certains opérateurs et le remplacement des groupes électrogènes des sociétés de téléphonie consommant du carburant par des batteries qui fonctionnent grâce à l'énergie solaire.

2.2.2 Evolution de la demande globale

Les dépenses de consommation finale devraient enregistrer une croissance de 19,7% en 2024 contre 11,7% en 2023. Cette augmentation résulterait principalement de la consommation publique avec une contribution de (13,2%)

Quant à la formation brute du capital fixe, elle devrait enregistrer un recul de sa croissance, en se situant à 7,7% en 2024 contre 15,8% en 2023. Ce recul proviendrait du retard dans d'avancement des différents chantiers lancés par les autorités guinéennes et ses partenaires au développement.

Par ailleurs, la variation des stocks a négativement contribué à la croissance du PIB de -6,0% à travers le déstockage des produits dans les entreprises et les entités publiques.

Tableau 5 : : Contributions des composantes à la croissance du PIB (%)

Composantes	2023	2024
PIB	6,2	6,1
Consommation finale	8,5	15,0
Publique	4,2	10,0
Privée	4,3	4,9
FBCF	2,5	1,3
Administration	0,3	-0,1
Privée	2,2	1,5
Mines	0,4	0,4
Autres entreprises	1,7	1,0
Ménages	0,1	0,1
Exportations	3,7	2,1

Variation de stocks	-5,0	-6,0
Importations	3,5	6,3

Source : DNPEC à partir des données du Cadrage macroéconomique 2024

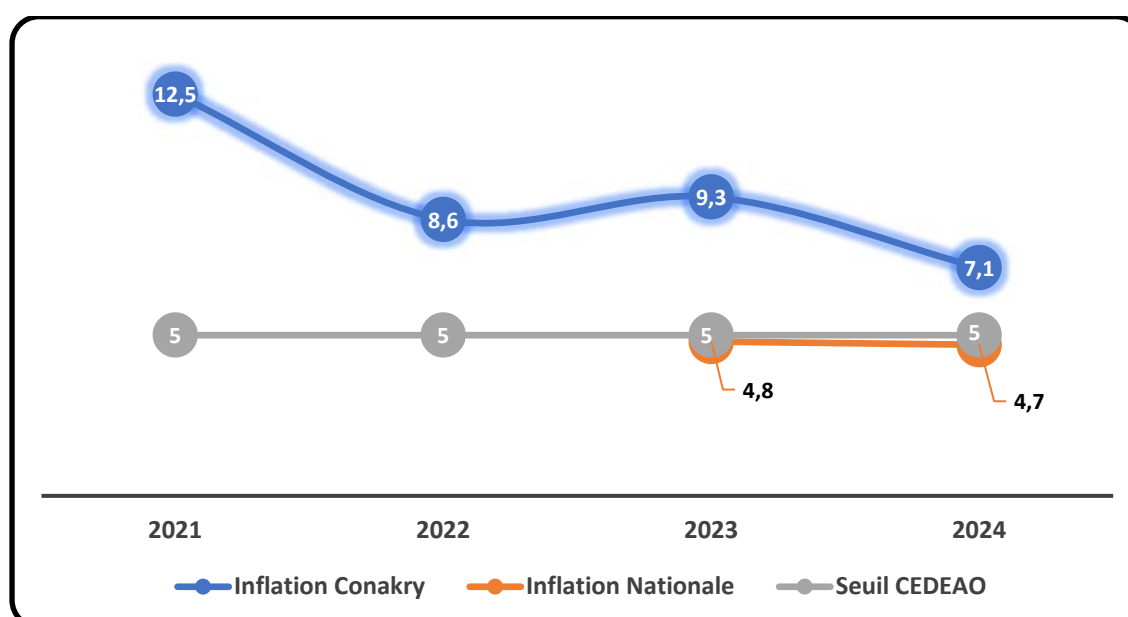
2.2.3 Prix et inflation

Au niveau national, les prix à la consommation des ménages à fin septembre 2024 enregistrent une hausse en glissement annuel de 4,7 %, consécutive aux glissements observés à Conakry (+8,3 %), Kankan (+4,2 %), N'Zérékoré (+3,7 %), Boké (+3,7 %), Labé (+5,6 %), Mamou (+2,8 %), Kindia (+1,4 %) et Faranah (+1,3 %).

L'inflation en glissement annuel, suivant les fonctions de consommation, révèle des variations suivantes en septembre 2024 : « alimentation et boisson non alcoolisées (+7,9 %) », « transports (+7,5 %) », « restaurants et hôtels (+2,0 %) », « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles (+2,4 %) », « santé (+1,9 %) », « articles d'habillement et chaussures (+0,7 %) », « meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer (+0,7 %) », « biens et services divers (+0,3 %) », « enseignements (+1,5 %) » et « boissons alcoolisées, tabac et stupéfiant (+2,2 %) ».

Il est à rappeler que l'élargissement de l'IHPC sur toute l'étendue du territoire national pourrait avoir un effet de chamboulement sur l'ancienne série, qui a pour base 2002. Ainsi, avec l'indice national, l'inflation pourrait ressortir en dessous du seuil de 5%, critère de convergence, retenu par la CEDEAO.

Graphique 12 : Evolution du taux d'inflation en glissement annuel



Source : DNPEC à partir des données du Cadrage macroéconomique 2024 et de INHPC Sept 24

2.2.4 Exécution du budget de l'Etat en 2024

Cette section présente le bilan de l'exécution du budget de l'Etat notamment la mobilisation des recettes, l'exécution des dépenses publiques et le financement à fin septembre 2024.

2.2.4.1 Evolution des recettes

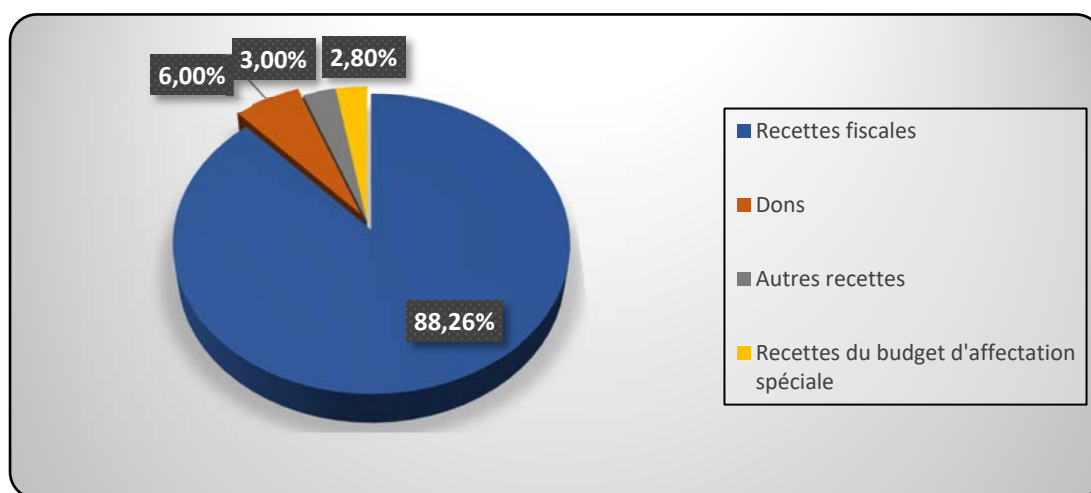
2.2.4.2 Mobilisation globale des recettes

A fin septembre 2024, les ressources budgétaires mobilisées se chiffrent à 23 574,69 Mds GNF, sur un objectif de 25 190,53 Mds GNF, soit un taux de réalisation de 93,6% et une pression fiscale de 10,32% du PIB. Ces recettes sont composées du budget général pour 22 905,13 Mds GNF (97,15%) et des ressources des budgets d'affectation spécial pour 669,9 Mds GNF (2,8%).

Par nature, les recettes se répartissent en recettes fiscales hors BAS pour 20 807,93 Mds de GNF (88,26%), en dons, legs et fonds de concours pour 1 409,14 Mds de GNF (6,0%), les autres recettes pour 688,04 Mds de GNF (3,0%). En ce qui concerne les recettes allouées au budget d'affectation spéciale, la mobilisation s'est chiffrée à un montant de 669,9 Mds (2,8%). Spécifiquement pour ce troisième trimestre 2024, les recettes des Budgets d'Affectation Spéciale (BAS) ont été mobilisées pour un montant total de 279,40 Mds GNF, soit 62,92% de l'objectif du troisième trimestre 2024 fixé à 444,06 Mds GNF. Elles sont réparties comme suit :

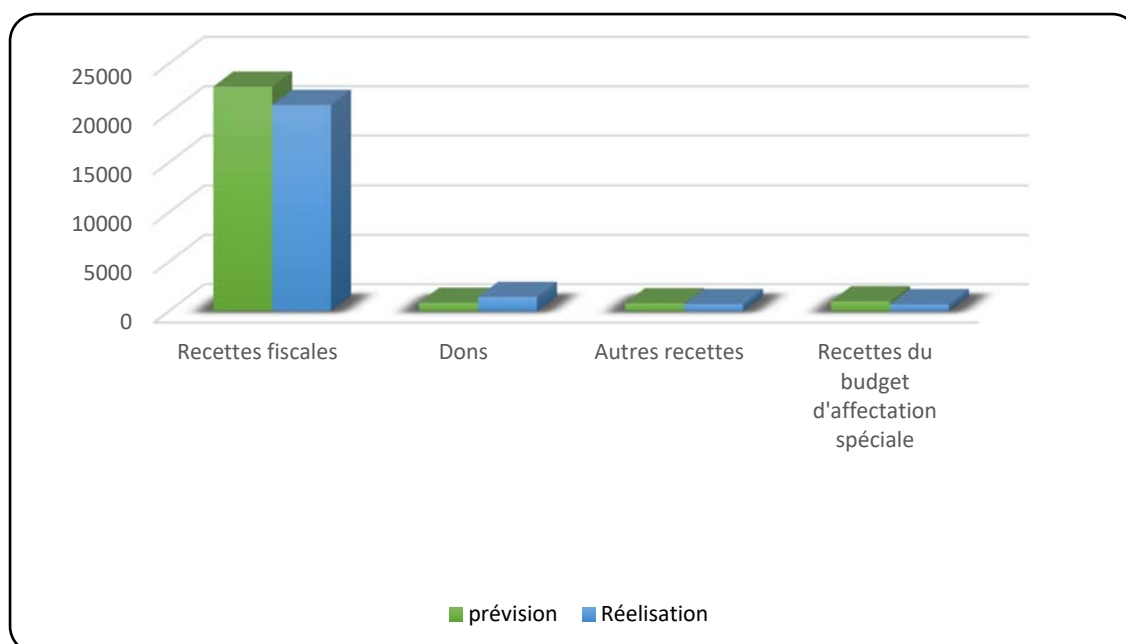
- FNDL pour 116,74 Mds GNF (41,8%),
 - FODECCON pour 113,27 Mds de GNF (40,5%),
 - FIM pour 27,85 Mds de GNF (10,0%) et le
 - FCE pour 21,54 Mds de GNF (7,7%).

Graphique 13 : Répartition des recettes budgétaires (%)



Sources : DNPEC/régies de recettes

Graphique 14 : Analyse de la mobilisation des recettes par nature



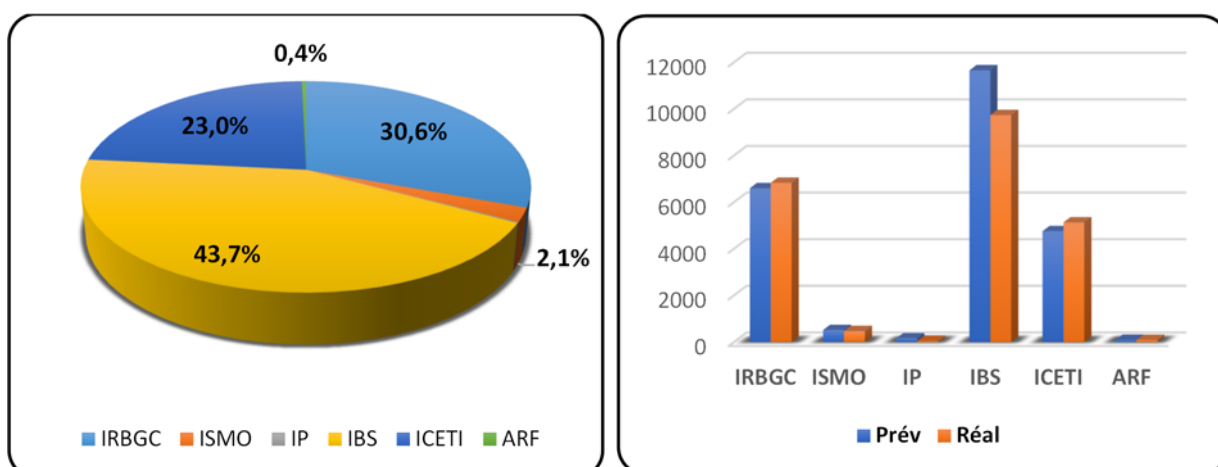
Sources : DNPEC/régies de recettes

2.2.4.3 Analyse par type d'impôts

2.2.4.4 Recettes fiscales

Par type de prélèvements obligatoires sans contrepartie, la mobilisation s'est située à 22 274,3 Mds de GNF à fin septembre 2024, soit 93,8% de réalisation. Cet effort de recouvrement est essentiellement tiré par les impôts sur les biens et services pour 9 732,77 Mds de GNF (43,7%), les impôts sur les revenus, les bénéfices et gains en capital pour 6 826,07 Mds de GNF (30,6%), les impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales pour 5 127,52 Mds de GNF (23,0%).

Graphique 15 : Répartition des recettes budgétaires (%) **Graphique 16 : Réalisation des recettes fiscales par catégorie**



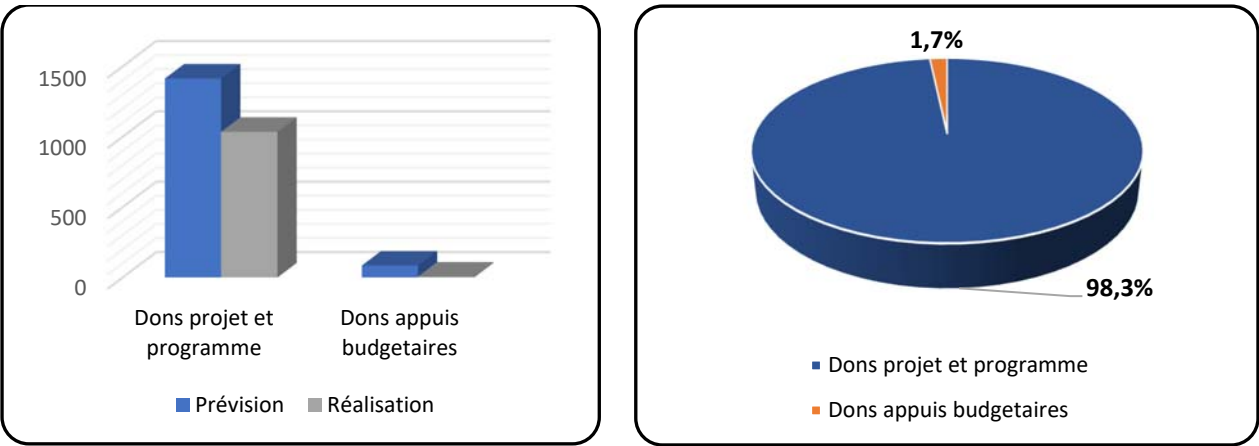
Sources : DNPEC/régies de recettes

2.2.4.5 Dons, Legs et Fonds de concours yc FCE

Au titre des transferts reçus par l'administration publique, sur une prévision de 1 105,98 Mds de GNF, il a été mobilisé 1 433,85 Mds de GNF, soit 129,6% à fin septembre 2024.

La mobilisation au titre des projets et programmes d'investissement publics s'élève à 1 409,14 Mds de GNF (98,3%), et 24,71 Mds GNF pour l'appui budgétaire (FCE), soit 1,7%. Ces dons ont servi à financer le développement rural (49,4%), le fonctionnement de l'administration et la décentralisation (30,9%), les mines-industries-eaux et énergie (10,7%), les activités sociales (7,8%) et ainsi que les infrastructures (1,13%).

Graphique 17 : Part des projets et appuis budgétaire Graphique 18 : Mobilisation des Dons, Legs et Fonds de Concours



Sources : DNPEC/ TOFE / DGB/DNIP-SIG

2.2.4.6 Autres recettes

Pour cette catégorie de recettes, le montant mobilisé à fin septembre se chiffre à 688,04 Mds de GNF sur une prévision de 771,99 Mds de GNF, soit 89,13%. Une analyse comparative de la mobilisation des autres recettes au troisième trimestres des exercices budgétaires 2023-2024 présente les évolutions des différentes catégories de recette :

- Les revenus de la propriété 311,65 Mds GNF contre 503,08 Mds GNF en 2023 ;
- Les ventes de biens et services 223,12 Mds GNF contre 272,22 Mds GNF en 2023 ;
- Les recettes diverses 92,24 Mds GNF contre 53,60 Mds GNF en 2023 ; et
- Les amendes, pénalités et confiscations 61,03 Mds GNF contre 0,27 Mds GNF en 2023.

A fin septembre 2024, un montant de 387,23 Mds de GNF a été mobilisé au titre des dividendes contre une prévision de 500,49 Mds de GNF, soit 77,4%. Ainsi, la situation des dividendes par type de société se présente comme suit :

- CBG..... 196,35 Mds GNF

- SOGUIPAMI 70,00 Mds GNF
- SAG 54,97 Mds GNF
- SOCIETE DES MINES DE MANDIANA..... 26,88 Mds GNF
- SOCIETE NAVALE..... 10,57 Mds GNF
- LONAGUI 5,00 Mds GNF
- CHALCO 4,49 Mds GNF
- SMD 2,94 Mds GNF
- GUILAB..... 2,72 Mds GNF
- PHARMANCIE CENTRALE DE GUINEE..... 2,05 Mds GNF
- PAC..... 2,03 Mds GNF
- UGAR..... 1,34 Mds GNF
- Autres 7,89 Mds GNF.

Tableau 6 : Réalisation des autres recettes à fin septembre 2024 (Mds de GNF)

Libellé	SITUATION A FIN SEPTEMBRE 2024				
	LFR -1	Prévision -2	Réalisation (3)	Taux (4=3/2)	Part -5
3 AUTRES RECETTES		771,99	688,05	89,13%	100,00%
31 REVENU DE LA PROPRIETE		500,49	311,66	62,27%	32,42%
312 Dividendes		500,49	311,66	62,27%	32,42%
32 VENTE DE BIENS ET SERVICES		208,25	224,22	107,67%	13,49%
321 Ventes des établissements marchands		23,26	22,69	97,55%	1,51%
322 Droits et frais administratifs		185	201,53	108,94%	11,98%
33 AMENDES, PENALITES ET CONFISCATIONS		30,51	61,03	200,03%	1,98%
331 Amendes, Pénalités et Confiscations		30,51	61,03	200,03%	1,98%
3349 Autres Transferts reçus		0	0	#DIV/0!	0,00%
35 RECETTES DIVERSES		32,74	91,14	278,38%	2,12%
351 Recettes diverses		32,74	91,14	278,38%	2,12%
TOTAL GENERAL		771,99	688,05	89,13%	100,00%

Source : DNPEC/DGT-CP

2.2.4.7 Mobilisation des recettes minières

A fin septembre 2024, il a été recouvré 63 ; ; 9# de GNF sur un objectif de la période de 2 355,47 Mds de GNF soit 131,12%.

Cette réalisation se présente ainsi par nature de minerais et sociétés :

- ✓ Sociétés évoluant dans l'exploitation de la bauxite, au nombre de 16 pour 2 638,87 Mds GNF, soit 85,44% du total des recettes minières ;
- ✓ Sociétés évoluant dans l'exploitation de l'or, au nombre de 11 pour 449,73 Mds GNF, soit 14,56% du total.

Comparé à la même période en 2023 avec un montant de 2 927,38 Mds GNF mobilisé à fin septembre, on note un accroissement de 5,51%, correspondant à +161,21 Mds GNF.

La réalisation par type de minerai (or, bauxite) et par société est indiquée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 7 : Réalisation par type de minerai (or, bauxite) et par société

Q '#	G +vjgqdwlrqv#	vhsW57#		
		Sutry#	U+dc#	Wdx{# gh# U+dc#
Vrfl#wvp lghudl#G truf		:39/86#	77</:6#	96/:(#
4#	VDJ#	263,63#	144,5#	54,8%#
5#	VP G#	47</;#	434/<:#	9;/4(#
6#	JEJ#	4;/57#	44/:#	97/4(#
7#	J J #I[SQR UDWIR Q #	68/;;#	56/85#	98/9(#
8#	VP #P DQ G IDQ D#	44;/; :#	<:/6;#	;4/<(#
9#	U/gd# Jurxs# hw# Urkd{# Iqwhuqdwlrqdc#U#IW#J,#	3/49#	3#	3/3(#
:#	Q HZ #DSDQ ##	49/6<#	45/<:#	:</4(#
;#	NR X UR X WD#JR OG#P #	7/64#	57/4;#	894/3(#
<#	P DUNHW#EIV#JR #DUO#	3#	3/54#	#
43#	Z HCO\#P IQ IQ J#	3#	3;/6#	#
44#	SDUWIFX OIHU#JVG #	<</58#	65/7:~#	65/:(#

Vrfl#wv#p lghul#edx{lh#		497;/<#	596;/9#	493/3 (#
45#	VP E#	; ;4/<4#	4553/59#	46;/7(#
46#	EHO#DIU#P DQ IQ J #	6:/95#	77/4#	44:/5(#
47#	DJED#VG#P IQ IQ J ,#	;7/::#	6<;/64#	79</<(#
48#	DJ5ED#NDQ WH,#	9/6<#	55/<6#	68;/;(#
#	JGP #	3#	3#	&GIX23,##
4: #	VEJ #	6/44#	3#	3/3(#
4; #	NIP ER #	; /45#	5/<5#	69/3(#
4<#	DVKDSR XUD#	86/8<#	89/9#	438/9(#
53#	WR S#J #P IQ IQ J #	43/78#	3#	3/3(#
54#	NXP DIW#DUDEHFR #	3#	3#	&GIX23,##
#	G \ Ø IT XH#P IQ IQ J #	3#	8/59#	&GIX23,##
55#	FR EDG #	55/68#	68/45#	48:/4(#
56#	FGP #FK IQ H##	49:/34#	586/3;#	484/8(#
57#	FKDOFR JX IQ HH#	57;/;;#	64:/6<#	45:/8(#
58#	VSIF#IQ WHU#Q YHW#	85/46#	96/<5#	455/9(#
59#	JDF#	:5/97#	54;/<: #	634/7(#
Wrwd#j+q+ud#		5688/8#	63;;/8<#	464/4(#

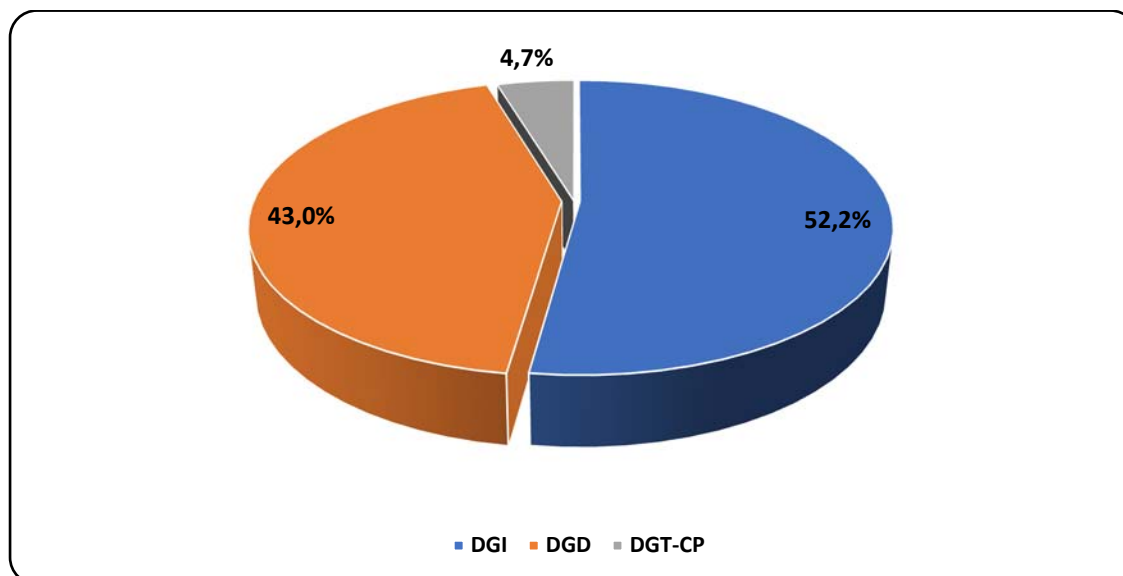
Source : DNPEC à partir des données de la Direction Générale du Budget

2.2.4.8 Analyse de la réalisation des recettes par région

De manière cumulée, les régions financières à fin septembre 2024 ont mobilisé 22 141,18 Mds GNF de recettes liquides contre une prévision de 24 117,04 Mds GNF, soit une mobilisation de 91,81%.

Cette réalisation provient de la Direction Générale des Impôts (DGI) pour 11 567,60 Mds de GNF (52,2%), de la Direction Générale des Douanes (DGD) pour 9 531,06 Mds de GNF (43,0%) et de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) pour 1 042,52 Mds de GNF (4,7%).

Graphique 19 : Répartition des recettes mobilisées par Régie à fin septembre 2024



Source : DNPEC à partir des données de la DGI, la DGD et la DGT-CT

Direction Générale des Impôts (DGI)

A fin septembre 2024, le recouvrement de la Direction Générale des impôts s'est chiffré à 11 567,6 Mds de GNF sur un objectif de la 12 665,22 Mds de GNF, soit un taux de 91,33%. Cet effort de mobilisation des recettes provient des Impôts sur les revenus, les bénéfices et gains en capital pour 6 091,81 Mds GNF, (52,66%) ; des impôts sur les biens et services pour 4 389,39 Mds GNF, (37,95%).

La réalisation au titre des « autres comptes à recevoir » et des recettes de trésorerie¹, a été de 278,31 Mds GNF, représentant 2,41% du total des recettes mobilisées par la DGI.

Quant aux ressources affectées aux fonds de développement local (BAS/FNDL/ANAFIC), elles sont mobilisées à hauteur de 288,06 Mds GNF (2,49% des recettes mobilisées).

Par ailleurs, la mobilisation de ces recettes par composante des impôts indique une part importante des impôts directs avec un montant de 7 013,97 Mds GNF, soit 60,63% contre un montant au titre des impôts indirects de 4 553,63 Mds GNF (39,37%).

Les impôts directs comprennent :

- ✓ Impôts sur les bénéfices des sociétés et autres entreprises pour 3 504,56 Mds GNF (49,97%) ;
- ✓ Impôts sur les revenus des personnes physiques pour 1 613,68 Mds GNF (23,00%) ;

- ✓ Taxes sur l'utilisation ou l'autorisation d'utiliser les biens et ou d'exercer des activités pour 1 374,30 Mds GNF (19,59%) ;
- ✓ Impôts sur les salaires et la main d'œuvre pour 488,98 Mds GNF (6,98%) ;
- ✓ Impôts sur la propriété immobilière pour 26,93 Mds GNF (0,38%) et ;
- ✓ Autres recettes fiscales à la charge exclusive des entreprises 5,52 Mds GNF (0,08%).

Quant aux impôts indirects, ils incluent la TVA intérieure pour 3061,11 Mds GNF (67,22%), la Taxe d'Accès au Réseau des Télécommunications (TARTEL) et la Taxe sur la Consommation Téléphonique (TCT) pour 1 085,32 Mds GNF (23,84%) ; les impôts sur les services déterminés pour 200,47 Mds GNF (4,40%) et les Autres comptes à recevoir pour 206,73 Mds GNF (4,54%).

Tableau 8 : Situation des recettes collectées par la DGI à fin juin 2024 (Mds de GNF)

Libellé	Situation à fin septembre 2024				
	LFR (1)	Prévision (2)	Réalisation (3)	Taux (4)	Part (5)
11. Impôts sur les revenus, les bénéfices et gains en capital		5 962,68	6 091,82	102,2%	55,4%
111. Impôts sur les revenus des personnes physiques		1 667,56	1 545,65	92,7%	25,4%
112. Impôts sur les bénéfices des sociétés et autres entreprises		3 395,36	3 467,86	102,1%	56,9%
113 Impôts non ventilables (Taxe extraction substances Minières métaux Précieux TME)		899,77	1 078,30	119,8%	17,7%
12. Impôts sur les salaires et la main d'œuvre		394,53	451,34	114,4%	4,1%
121. Impôts sur les salaires et la main d'œuvre		394,53	451,34	114,4%	100,0%
13. Impôts sur le patrimoine		136,98	26,93	19,7%	0,2%
131. Impôts sur la propriété immobilière		136,59	26,93	19,7%	100,0%
132. Impôts sur les mutations d'immeubles, de meubles, de jouissance, d'autres documents et actes		0,39	0,00	0,0%	0,0%
14. Impôts sur les biens et services		4 758,96	4 389,39	92,2%	39,9%
141. Impôts généraux sur les biens et services		3 094,81	3 052,16	98,6%	69,5%
142. Les accises		46,23	52,66	113,9%	1,2%
143. Impôts sur les services déterminés		386,27	190,98	49,4%	4,4%

144. Taxes sur l'utilisation ou l'autorisation d'utiliser des biens ou d'exercer des activités		1 231,63	1 093,59	88,8%	24,9%
16. Autres recettes fiscales		112,02	41,75	37,3%	0,4%
161. Autres recettes fiscales à la charge exclusive des entreprises		112,02	41,75	37,3%	100,0%
TOTAL DGI hors BAS/FNDL/ANAFIC (1)		11 365,16	11 001,22	96,8%	100,0%
Autres Comptes à Recevoir (Ex. clos)		995,79	278,32	27,9%	2,5%
TOTAL YC Autres comptes à recevoir (Ex. clos) (3)		12 360,95	11 279,54	91,3%	100,0%
BAS/FNDL/ANAFIC(TME) (2)		304,28	288,05	94,7%	2,5%
TOTAL DGI yc BAS/FNDL/ANAFIC (2+3)		12 665,22	11 567,59	91,3%	100,0%

Source : DNPEC à partir des données de la DGI

Direction Générale des Douanes (DGD)

A fin septembre 2024, la Direction Générale des Douanes a mobilisé 9 531,06 Mds de GNF contre un objectif de prévision de 9 433,83 Mds de GNF, soit un taux de réalisation de 101,03%.

Les sources de cette mobilisation des recettes douanières sont (i) les impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales pour 5 055,15 Mds GNF (53,04%), (ii) les impôts sur les biens et services pour 3 766 Mds GNF (39,51%) dont 265,07 Mds GNF pour les ressources BAS FODECCON, (iii) les revenus sur les produits pétroliers affectés au fonds d'entretien routier pour 560,00 Mds GNF (5,88%) et, (iv) les autres comptes à recevoir appelés encore « reste à recouvrer » pour 149,91 Mds GNF (1,57%).

Il est à souligner que les impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales incluent les droits de douanes et autres droits à l'importation pour une valeur de 3 326,29 Mds GNF (65,80%) ainsi que les taxes à l'exportation pour 1 728,86 (34,20%).

Les efforts de mobilisation des recettes par l'administration douanière ont atteint 9 531,06 Mds GNF dont 8 556,08 Mds GNF au titre des recettes budgétaires et 974,98 Mds GNF pour les recettes au compte des opérations de trésorerie en faveur de la Chambre du Commerce et de la Chambre d'Agriculture, d'une part et des recettes de consignations, de remises sur crédits d'enlèvement, de bordereaux de frais unique et de recouvrement sur exercice clos, d'autre part.

La répartition par produit des recettes globales mobilisées se présente comme suit :

- ✓ Produits pétroliers (y compris RER) : 2 651,51 Mds GNF, soit une contribution de 27,82% ;
- ✓ Produits miniers : 1 722 ,24 Mds GNF encaissés, soit 18,07% du total des recettes douanières, soit une moins-value de -120,04 Mds GNF par rapport à la prévision de 1 842,28 Mds GNF ;
- ✓ Autres produits (y compris CTSS) : 5 157,31 Mds GNF, soit une contribution de 54,11%.

Il importe de noter que le carburant a été subventionné à hauteur de 672,55 Mds GNF dans le cadre du soutien à la demande globale.

Tableau 9 : Recettes collectées par la DGD au 30 septembre 2024 (Mds de GNF)

Libellé	Situation à fin septembre 2024				
	LFR (1)	Prévision (2)	Réalisation (3)	Taux (4)	Part (5)
14. Impôts sur les biens et services		3 374,31	3 500,93	103,8%	36,7%
141. Impôts généraux sur les biens et services		3 173,29	3 317,79	104,6%	34,8%
14110. Taxes sur la valeur ajoutée (TVA)		3 173,29	3 317,79	104,6%	34,8%
1411002. TVA à l'importation		3 077,53	3 225,70	104,8%	33,8%
1411003. TVA sur Finex		95,76	92,09	96,2%	1,0%
142. Les accises		358,71	301,78	84,1%	3,2%
14210. Droits d'accises		189,38	139,76	73,8%	1,5%
14211. Taxe spécifique sur les produits pétroliers		169,32	162,01	95,7%	1,7%
15. Impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales		5 137,90	5 055,15	98,4%	53,0%
151. Droits de douanes et autres droits à l'importation		3 288,58	3 326,17	101,1%	34,9%
15110. Droit fiscal à l'importation		2 558,97	2 538,01	99,2%	26,6%
15111. Droit de magasinage		0,39	0,24	61,5%	0,0%
15112. Taxe d'entreposage		87,73	82,55	94,1%	0,9%

15113. Redevances de liquidation		541,93	535,55	98,8%	5,6%
15114. Produit de ventes aux enchères		6,40	4,99	78,0%	0,1%
15115. Taxe enregistrement douane		51,93	50,18	96,6%	0,5%
15116. Taxes conjoncturelles de protection		21,15	21,38	101,1%	0,2%
15118. Amendes et confiscations douanières		16,53	11,48	69,4%	0,1%
15119. Redevances de prestation administratives		3,56	3,64	102,2%	0,0%
152. Taxes à l'exportation		1 743,58	1 728,97	99,2%	18,1%
15210. Taxes à l'exportation sur les substances autres minières		1 736,49	1 722,24	99,2%	18,1%
15213. Droit fiscal à la sortie		7,09	6,74	95,1%	0,1%
TOTAL RECETTES DGD (1) HORS FODECON		8 512,27	8 556,08	100,5%	89,8%
Autres comptes à recevoir (ex. clos)		206,95	228,05	110,2%	2,4%
Redevance d'Entretien Routier (RER)		458,41	441,36	96,3%	4,6%
TOTAL DGD YC RER ET AUTRE COMPTE (3)		9 177,63	9 225,50	100,5%	96,8%
BAS/FODECCON		256,21	265,08	103,5%	2,8%
TOTAL DGD YC RER ET AUTRE COMPTE (3)		9 433,84	9 531,06	101,0%	100,0%

Source : DNPEC à partir des données de la DGD

Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP)

A fin septembre 2024, la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGT-CP) a mobilisé 1042,53 Mds de GNF contre un objectif de 2017,99 Mds GNF, soit un taux de 51,66%. Ces encaissements se regroupent en recettes fiscales pour 354,48 Mds GNF (34%) et en « autres recettes » pour 688,04 Mds GNF (66%). En addition, le recouvrement global de la DGT-CP est constitué de 60,23% de recettes administratives, 35,61% de dividendes et 4,16% de recettes minières.

Plus spécifiquement, ces recettes mobilisées à fin septembre 2024 se décomposent comme suit :

- ✓ Revenu de la propriété.....371,28 Mds GNF
- ✓ Taxes sur l'utili. ou l'autori. d'utiliser des biens.....354,48 Mds GNF

- ✓ Vente de biens et services.....253,19 Mds GNF
- ✓ Recettes diverses..... 62,17 Mds GNF
- ✓ Amendes, pénalités et confiscations..... 1,40 Mds GNF.

Tableau 10 : Situation de mobilisation des recettes par la DGTCP à fin septembre 2024 (Mds de GNF)

Libellé	Situation à fin septembre 2024				
	LFR (1)	Prévision (2)	Réalisation (3)	Taux (4)	Part (5)
144. Taxes sur l'utilisation ou l'autorisation d'utiliser des biens ou d'exercer des activités		1191,74	354,48	29,7%	34,0%
114414 Ticket d'entrée		565,94	8,68	1,5%	0,8%
14417. Redevances sociétés de pêche		82,7	94,02	113,7%	9,0%
14418. Redevance comptoirs acheteurs collecteurs. (Diamant)		7,65	2,81	36,7%	0,3%
144180. Redevance sur l'utilisation des eaux souterraines et superficielles		0,57	0	0,0%	0,0%
14419. Redevances exploitation minières		148,7	31,92	21,5%	3,1%
144190. Permis d'importation et d'exportation de marchandises (DDI-DDE)		131,55	143,79	109,3%	13,8%
114429 Frais d'autorisation de transport		7,87	0,08	1,0%	0,0%
144182. Redevance superficielle		3,36	0,16	4,8%	0,0%
144183. Redevance de chasse et faunes		0,11	0	0,0%	0,0%
14422. Redevances téléphone mobile GSM		241,98	72,56	30,0%	7,0%
14424. Frais de délivrance des agréments du tourisme et de l'hôtellerie		0,07	0	0,0%	0,0%
14425. Frais de délivrance des agréments autres activités non classées		0,98	0,6	61,2%	0,1%
3. Autres recettes		826,25	688,04	83,3%	66,0%
31. Revenu de la propriété		500,49	371,29	74,2%	35,6%
312. Dividendes		500,49	371,29	74,2%	35,6%
32. Vente de biens et services		289	253,18	87,6%	24,3%
321. Ventes des établissements marchands		23,26	22,69	97,5%	2,2%
32110. Locations d'actifs produits		0,43	0,12	27,9%	0,0%
32111. Locations d'actifs non produits		46,17	45,14	97,8%	4,3%
32111. Redevances domaniales		46,17	45,14	97,8%	4,3%
322. Droits et frais administratifs		265,75	230,49	86,7%	22,1%
32211. Frais judiciaires		1,22	0,72	59,0%	0,1%
32212. Recettes Consulaires		0,29	0,07	24,1%	0,0%
3222.2 ventes de passeports		74,41	77,83	104,6%	7,5%
32214. Visa d'entrée sur le sol guinéen		27,75	26,46	95,4%	2,5%
32214. Cartes de séjours étrangers résidents		1,86	1,52	81,7%	0,1%
32216. Droits et Frais de cartes nationales d'identité		5,27	5,8	110,1%	0,6%
32217. Vente de documents administratifs (valeur et titres)		3,91	4,05	103,6%	0,4%
32219. Droits topographiques		1,41	6,42	455,3%	0,6%
32223. Permis de conduire		10,61	14,85	140,0%	1,4%

32220. Droits et Frais d'immatriculation véhicules et engins		49,3	51,03	103,5%	4,9%
32221. Autres droits et frais administratifs		0	4,11		0,4%
32222. Extrait de naissance biométrique		3,87	0	0,0%	0,0%
32223. Permis de travail aux étrangers		85,83	41,3	48,1%	4,0%
32224. Droits d'analyse et de contrôle du laboratoire national		0	0		0,0%
33. Amendes, pénalités et confiscations		2,02	1,41	69,8%	0,1%
331. Amendes, Pénalités et Confiscations		2,02	1,41	69,8%	0,1%
33110. Amendes judiciaires		0,04	0	0,0%	0,0%
33111. Amendes Polices routières		0,46	0,66	143,5%	0,1%
33112. Amendes Gendarmerie routière		0,46	0,66	143,5%	0,1%
33113. Amendes de pêches		1,05	0,08	7,6%	0,0%
349. Autres transferts reçus		0	0		0,0%
35. Recettes diverses		34,75	62,18	178,9%	6,0%
351. Recettes diverses		34,75	62,18	178,9%	6,0%
35112. Ristournes sur les recettes des jeux		34,75	55,04	158,4%	5,3%
35113. Recettes en atténuation des dépenses		0	2,24		0,2%
35114. Recettes Exceptionnelles		0	1,1		0,1%
TOTAL DGTC		2017,99	1042,53	51,7%	100,0%
Cession d'actif, consignation et fonds de concours		0	0		0,0%
TOTAL DGTC yc Cession d'actif		2017,99	1042,53	51,7%	100,0%

Source : DNPEC/TDB/DGTC

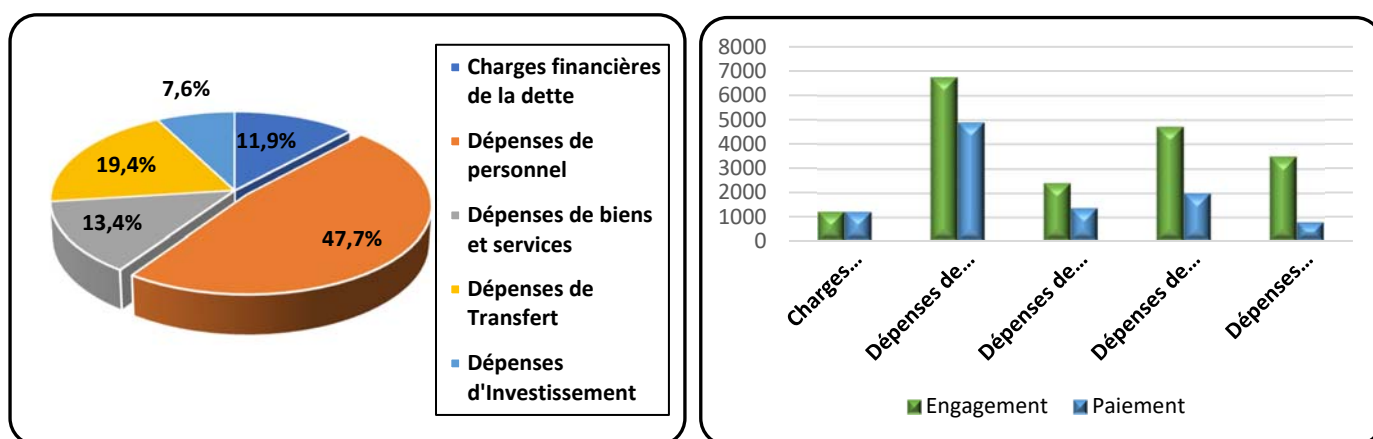
2.2.4.9 Évolution des dépenses de l'Etat

2.2.4.9.1 Analyse globale des dépenses

A fin septembre 2024, les dépenses publiques engagées s'élèvent à 22 404,33 Mds GNF, soit 58,0% des prévisions de la loi de finances rectificative. Sur ce montant engagé, 21 156,41 Mds GNF, ont été pris en charge par les comptables publics, soit 94,4%. Quant au paiement, il se chiffre à 14 095,03 Mds GNF sur la même période, soit un taux d'exécution base prise en charge comptable de 66,6%.

Les graphiques ci-dessous présentent l'exécution des dépenses par titre, à fin septembre 2024.

Graphique 20 : Part des titres dans les dépenses payées Graphique 21 : Exécution des dépenses



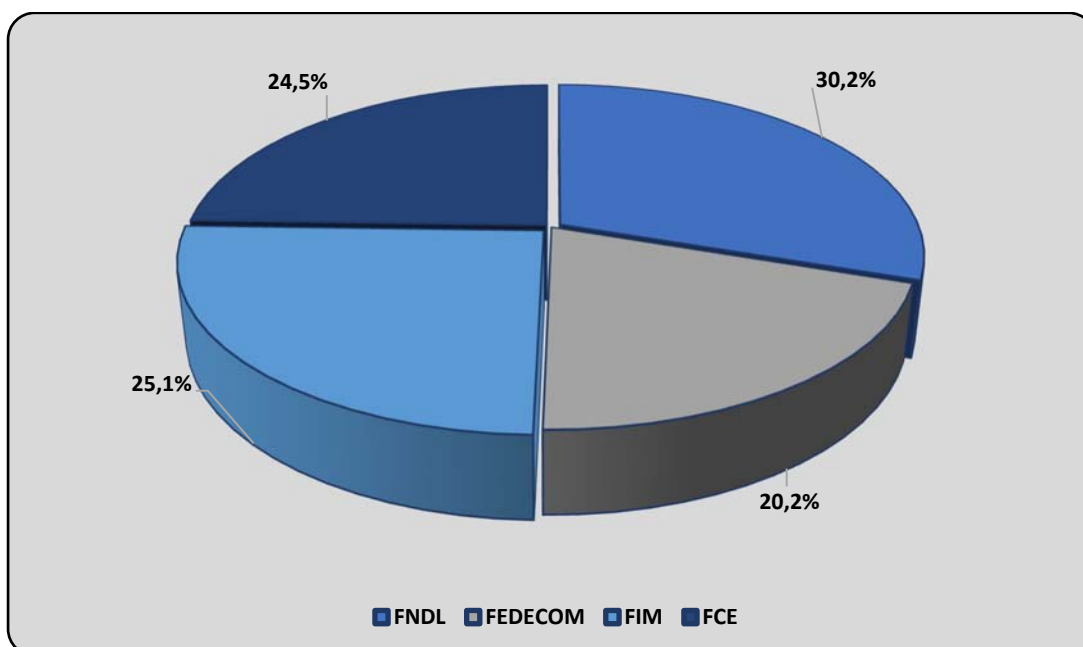
Sources : DNPEC à partir des données de la DGB et de la DNSI

Exécution des dépenses des BAS

A fin septembre, les BAS ont été exécutés à hauteur de 305,59 Mds de GNF, dont le :

- Fonds National de Développement Local (FNDL) pour 92,19 Mds GNF ;
- Fonds de Développement des Communes de Conakry (FODECCON) pour 61,58 Mds GNF ;
- Fonds d'Investissement Minier (FIM) pour 76,82 Mds GNF ; et
- Le Fonds Commun de l'Éducation (FCE) pour 75 Mds GNF.

Graphique 22 : Exécution des dépenses du budget d'affectation spéciale



Sources : DNPEC à partir des données de la DGB et de la DNSI

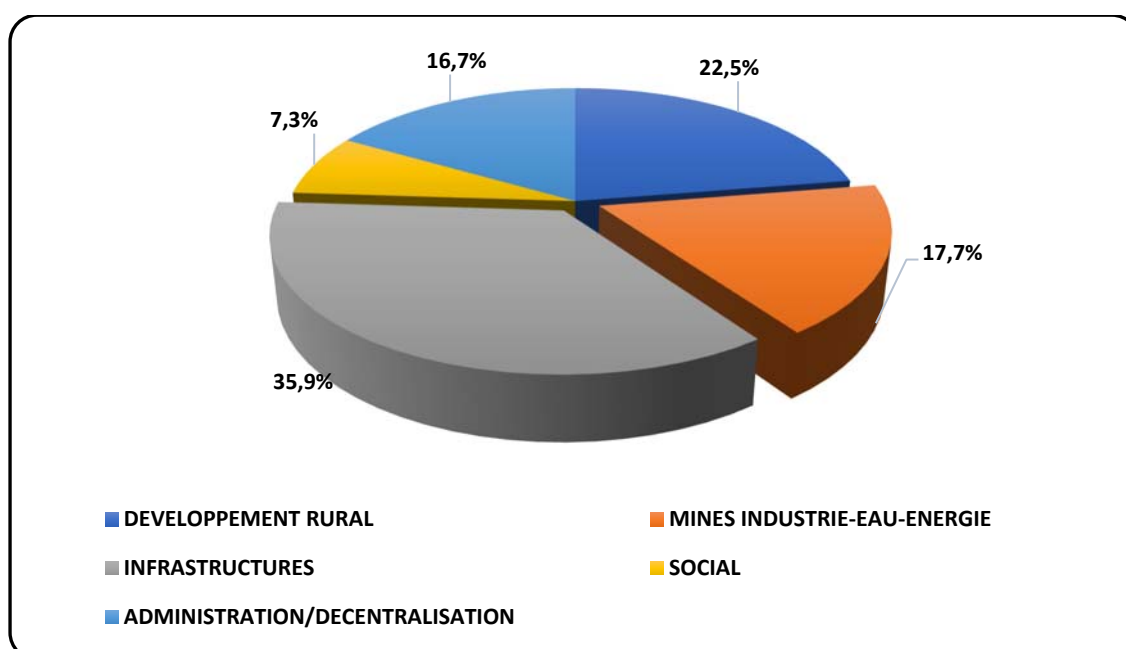
Exécution des dépenses sur financement extérieur (Finex)

L'exécution des dépenses sur financement extérieur à fin septembre s'élève à un montant de 3 671,54 Mds de GNF, dont 2 288,2 Mds de GNF (62,3%) au titre de prêts et 1 383,37 Mds de GNF (37,7%) au titre des dons.

Ces dépenses par secteur se présentent comme suit :

Infrastructures.....	1316,55 Mds de GNF ;
Développement rural.....	825,41 Mds de GNF ;
Mines-industries-eau-énergie.....	648,80 Mds de GNF ;
Administration /Décentralisation.....	612,94 Mds de GNF;
Social.....	267,84 Mds de GNF.

Graphique 23 : Les dépenses sur FINEX par secteur



Sources : DNPEC à partir des données de la DGB et de la DNSI

Exécution des dépenses par grande fonction de l'administration

A fin septembre 2024, sur base paiement, l'exécution des dépenses par grande fonction de l'administration se présente comme suit :

- La fonction **services généraux des administrations publiques** a enregistré une exécution de 3 599,94#Mds de GNF, représentant 35,1% des dépenses exécutées. Elle prend en charge le fonctionnement des organes exécutif et législatif, des affaires financières, fiscales et étrangères, des services généraux, la réduction des charges de la dette et les Autres Services Généraux de l'administration Publique ;
- Les dépenses liées à la fonction **défense** s'élèvent à 3 831,59 Mds de GNF, représentant 37,4%#de l'ensemble des dépenses exécutées ;

- Quant à la fonction **enseignement**, les dépenses exécutées se chiffrent à 486,10 Mds de GNF, soit 4,7% des dépenses totales. Elles sont constituées des dépenses de l'Enseignement supérieur, l'Enseignement postsecondaire non supérieur, l'Enseignement préélémentaire et primaire, des Services annexes à l'enseignement, la Recherche et développement et les Autres enseignements. Il importe de noter que le niveau d'exécution de cette fonction est porté fondamentalement par les salaires et traitements ;
- S'agissant des dépenses relatives à la fonction **affaires économiques**, elles s'élèvent à 472,61 Mds de GNF, soit 4,6% de l'ensemble des dépenses **exécutées**. Elles sont constituées des services liés à l'agriculture, la Sylviculture, la Pêche, la chasse et l'élevage, les combustibles et énergies, la communication ainsi que le financement des autres branches d'activités des industries extractives et manufacturières, la construction et autres affaires économiques ;
- En ce qui concerne la fonction **ordre et sécurité**, elle représente 126,19 Mds GNF, soit 1,2% des dépenses exécutées. Elle est composée des Services de la Police, des Tribunaux ainsi que les administrations pénitentiaires ;
- Quant à la fonction **protection sociale**, portant uniquement sur les pensions, elle a été exécutée à hauteur de 1 099,26 Mds GNF, soit 10,1% de l'ensemble des dépenses. Elle est essentiellement composée des pensions ;
- La fonction **Protection de l'environnement** a connu une exécution de 15,56 Mds GNF, soit 0,05% de l'ensemble des dépenses. Elle concerne uniquement la préservation de la diversité biologique et la protection de la nature ;
- La fonction **Logement et équipements** collectifs enregistre un paiement de 124,44 Mds GNF, représentant 1% des dépenses totales. Ces dépenses sont exécutées en faveur des logements, de l'alimentation en eau potable et l'éclairage public ;
- La fonction **Santé** pour 271,74 Mds GNF, soit 3% des dépenses totales ;
- La fonction **Loisirs, culture et culte** exécutée à hauteur de 226,69 Mds GNF, soit 2% des dépenses globales. Elle porte sur les services récréatifs et sportifs, les services culturels et les cultes et autres services communautaires ;

Tableau 11 : Exécution par grande fonction sur base paiement à fin juin 2024 (Mds de GNF)

Libellé	LFI 2024	Charges finan. dette	Dép. personnel	Dép. de biens et services	Dép. de Transfert	Dép. d'invest	Total hors finex	Part
Services Généraux des Administrations Publiques	7866,73	1219,32	1456,96	592,99	238,96	86,80	3595,03	34,9%
Défense	4783,28	0,00	2994,00	189,00	249,63	258,00	3690,63	35,8%
Ordre et Sécurité publique	1200,04	0,00	95,22	18,20	12,77	27,34	153,53	1,5%

Affaire Economique	7044,10	0,00	21,65	29,55	147,69	178,74	377,63	3,7%
Protection de l'Environnement	473,49	0,00	0,01	1,24	15,25	0,00	16,50	0,2%
Logement et Equipement Collectif	1518,37	0,00	3,78	3,77	106,24	10,66	124,45	1,2%
Santé	1197,87	0,00	5,92	149,25	30,48	86,09	271,74	2,6%
Loisirs, Culture et Culte	1072,56	0,00	59,94	58,45	56,67	51,65	226,71	2,2%
Enseignement	4038,35	0,00	317,50	135,17	214,57	76,51	743,75	7,2%
Protection Sociale	3022,78	0,00	0,74	192,98	914,18	6,22	1114,12	10,8%
TOTAL	32217,57	1219,32	4955,72	1370,60	1986,44	782,01	10314,09	100,0%

Source : DNPEC à partir des données de la DNSI et de la DGB

2.2.4.9.2 Solde budgétaire

Solde primaire de base

Le solde primaire de base à fin juin 2024 s'élève à +3 562,19 Mds GNF (+1,8% du PIB) sur un objectif trimestriel de 931,47 Mds GNF (+0,4% du PIB). En terme cumulé, cet indicateur montre que les dépenses intérieures à fin juin ont été couvertes par les recettes intérieures.

Solde net de gestion

Le solde net de gestion à fin juin 2024 est ressorti excédentaire de 7 091,84 Mds de GNF (3,5% du PIB) contre un objectif de la LFR de +7 955,72 Mds GNF (3,9% du PIB). Cet excédent dégage une épargne budgétaire pour le financement des investissements.

2.2.4.9.3 Dette Publique

La dette publique est estimée à 80 169,69 Mds GNF (32,4% du PIB) au 30 juin 2024, soit environ USD 9,416 Mds contre USD 7,465 Mds à fin juin 2023. Elle représente 48,0% de la dette extérieure (38 504,92 Mds GNF, soit USD 4,52268 Mds) et 52,0% de la dette intérieure (41 664,78 Mds GNF, soit USD 4,89383 Mds).

La dette extérieure rapportée au PIB s'est établie à 15,5% contre 15,4% au premier trimestre 2024, en lien principalement avec le financement des secteurs énergie et construction. Le secteur énergie a absorbé, en moyenne, 46,9% de l'encours de la dette extérieure, et celui de la construction 21,5%. Quant à la dette intérieure, elle est constituée des avances consolidées de la BCRG (30,3%), des obligations (25,4%) et des instances physiques au trésor (19,3%).

2.2.4.9.4 Service de la dette publique

Le paiement du service de la dette publique est estimé à 2 261,30155 Mds de GNF à fin juin 2024, dont 2 020,97308 Mds de GNF pour la dette intérieure et 240,32847 Mds de GNF pour la dette extérieure. Le service de la dette

extérieure est constitué de la dette multilatérale (26,5%) et de la dette bilatérale (73,5%).

2.2.4.9.4 Secteur extérieur

A fin juin 2024, les transactions économiques et financières de la Guinée avec le reste du monde se sont traduites par un besoin de financement de USD 568,28 millions. Cette situation est due à la détérioration du compte des transactions courantes qui est ressorti déficitaire. Toutefois, il faut noter que le compte de capital a connu une amélioration au cours de la même période.

Au cours de la période sous revue, **le compte des transactions courantes** présente un déficit de USD 703,91 millions contre un excédent de USD 1209,93 millions à la même période en 2023, soit une baisse de USD 1913,54 millions en glissement annuel. En effet, ce déficit s'explique principalement par la balance des services et celle des revenus primaires.

La **balance commerciale** a enregistré un excédent de USD 1 638,27 millions à fin juin 2024. En effet, les exportations ont été de USD 5 197,55 millions à fin juin 2024 contre une valeur de USD 4 734,78 millions à la même période en 2023, soit une hausse de 9,8%. Quant aux importations, elles ont augmenté de 51,3% pour se situer à USD 3 559,28 millions.

Concernant **la balance des services**, elle a enregistré de nouveau un déficit de USD 1 773,35 millions à fin juin 2024 contre USD -878,53 millions à la même période en 2023.

S'agissant du **compte de capital**, il présente un solde excédentaire de USD 135,63 millions à fin juin 2024 contre USD 140,90 millions à la même période de 2023, soit une baisse de 3,7%.

Le compte financier, pour sa part, a dégagé une acquisition nette d'actifs financiers de USD -581,15 millions à fin juin 2024 contre USD 1909,33 millions la même période en 2023. Par ailleurs, le solde global à financer ressort excédentaire de USD 12,82 millions, dû principalement à l'excédent du compte de capital à travers les transferts de l'administration publique.

Tableau 12 : Evolution des indicateurs clés de la balance des paiements

Indicateurs	2S 2022	2S 2023	2S 2024
Compte des transactions courantes	2083,92	1209,63	-703,91
Balance commerciale	2389,37	2381,77	1638,27
Balance des services	-388,14	-878,53	-1773,35
Compte de capital	182,66	140,90	135,63
Compte financier	2266,58	1350,53	-581,15
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	2013,48	1909,33	-568,28

Source : DNPEC à partir des données de la BCRG

2.2.4.9.5 Commerce extérieur

Au second trimestre de l'année 2024, la balance commerciale s'est établie à 13 966,23 milliards de GNF (5,6% du PIB) contre 20 271,28 milliards (10,0% du PIB) un an plus tôt, soit une diminution de 31% en glissement annuel. Cette situation est essentiellement imputable à l'augmentation des importations, portant sur les produits de la construction automobile (moteurs pour véhicules, voitures, pièces etc.) et les produits métallurgiques (tubes et tuyaux en fonte, aluminium etc.).

- **Exportations**

Les exportations globales de biens, ont augmenté de 10,0% en glissement annuel pour ressortir à 44 309,1449 milliards de GNF à fin juin 2024. Cette augmentation est attribuable essentiellement aux produits miniers en valeur et en volume (or et bauxite). Quant aux produits agricoles (pomme de terre, banane etc.), ils ont seulement augmenté en valeur. Par contre, les produits divers (objets etc.) ont connu une régression en valeur. En revanche, les exportations de produits d'industries alimentaires et boissons, de produits forestiers (bois, caoutchouc, etc.), les produits de pêche (poissons, crevettes etc.) et les autres produits exportations se sont stabilisés aussi bien en valeur qu'en volume.

La principale zone d'exportation des produits guinéens, au cours de la période sous-revue, sont les pays d'Asie, qui ont représenté 94,2% des exportations totales du pays, en baisse de 2,5 points de pourcentage par rapport à la même période de 2023. Ces exportations portent essentiellement sur la bauxite brute en direction de la Chine, représentant (91,1%) de la valeur des exportations guinéennes vers cette zone. Dans ce sillage, une infime part de ce produit, est orienté vers l'Inde et les Emirats Arabes Unis qui ont totalisé respectivement près de 5,3% et de 3,6% des exportations à destination de cette zone.

En revanche, les exportations vers l'Union européenne, l'Europe de l'Est, le continent américain et la CEDEAO ont enregistré des baisses ou des parts congrues au cours de la période sous-revue, expliquées en partie par la guerre russo-ukrainienne. En particulier, la part des exportations en direction des pays de la CEDEAO dans le total des exportations demeure erratique et volatile, passant de 0,1% à fin juin 2023 à 0,08% à la même période de 2024. Cette situation intervient dans un contexte marqué par des mesures prises par les Autorités, interdisant l'exportation de certains produits alimentaires dans le cadre de lutte contre l'inflation.

Tableau 13 : Principales exportations à fin juin 2024 (en milliards de GNF)

RUBRIQUES	2023	2024	Contribution %
Les produits agricoles (Pommes de terre, bananes etc.)	381,75	742,30	1,7
Les produits de pêche (poissons, crevettes etc.)	36,18	25,51	0,0

Les produits d'industries alimentaires et boissons	47,17	2,84	-0,2
Les produits forestiers (bois, caoutchouc etc.)	208,68	157,55	-0,2
Les produits miniers (bauxite, alumine, OR, autres)	20 215,19	24 574,00	20,0
<i>Dont : OR</i>	9 631,84	12 094,29	11,3
<i>Dont : DIAMANTS</i>	49,45	15,00	-0,2
<i>Dont : Bauxite</i>	10 350,59	12 239,45	8,7
<i>Dont : Alumine</i>	183,30	225,25	0,2
<i>Dont : Fer et Argent</i>	0,01	0,00	0,0
Les produits métallurgiques (ferraille, déchets.)	1,44	3,81	0,0
Les autres produits exportations	57,66	0,68	-0,3
Les divers (objets...)	815,18	652,26	-0,7
Total	21 763,24	26 158,95	20,2

Sources : DNPEC à partir des données de la BCRG

A fin juin 2024, seuls les produits agricoles et miniers ont enregistré une croissance aussi bien en volume qu'en valeur. Les produits agricoles ont marginalement contribué à la croissance des exportations globales, comparativement à ceux miniers qui ont représenté 11,4% en valeur et 12,7% en volume.

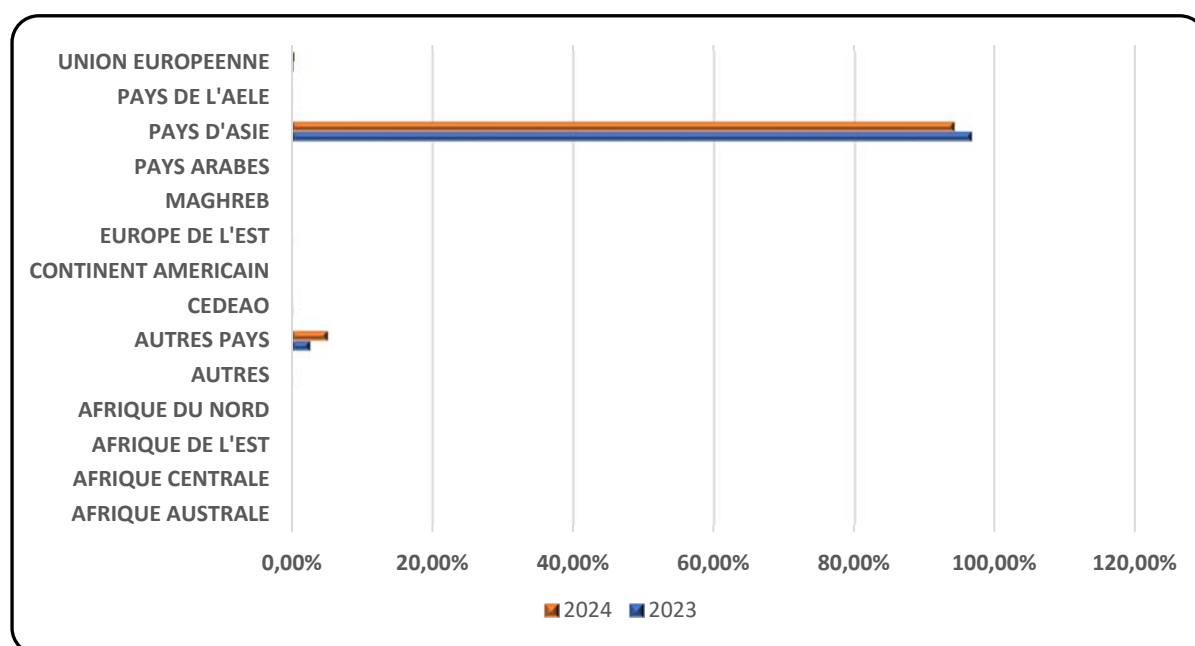
Tableau 14 : : Exportations intra-communautaires à fin juin 2024 (Part en %)

PAYS	2023	2024
Bénin	0,00	0,06
Burkina Faso	1,35	6,73
Cap-Vert	0,0	0,0
Côte d'Ivoire	1,63	6,45
Gambie	0,37	0,17
Ghana	1,76	9,67
Guinée-Bissau	0,65	0,77
Libéria	4,22	9,07
Mali	42,48	30,34
Niger	0,15	0,01

Nigeria	0,14	0,00
Sénégal	10,70	16,31
Sierra Leone	35,57	20,18
Togo	0,28	0,17
TOTAL	100,00	100,00

Sources : DNPEC à partir des données de la DGD

Graphique 24 : Exportations par zone de destination à fin juin (Part en %)



Sources : : DNPEC à partir des données de la BCRG

Par ordre décroissant de valeur exportée, les principaux pays de destination des produits guinéens dans la sous-région au cours de la période sous-revue sont : (i) le Mali, représentant 30,3% des exportations totales du pays vers la CEDEAO, essentiellement composé d'articles et ouvrages en matière plastique (54,5%), divers (31,3%) et du ciment (13,6%) ; (ii) la Sierra-Leone, avec 20,2% des exportations, constituées majoritairement de divers produits (97,1%) ; (iii) le Sénégal, 16,3% des exportations de la Guinée, principalement composées de produits divers (74,7%) et du café (23,0%) ; (iv) le Ghana, 9,7% des exportations portant sur les produits divers (99,8%) ; et (v) le Liberia 9,1% des exportations du pays qui sont constituées en grande partie de divers produits (74,3%), de poisson (10,4%) et de caoutchouc (8,5%).

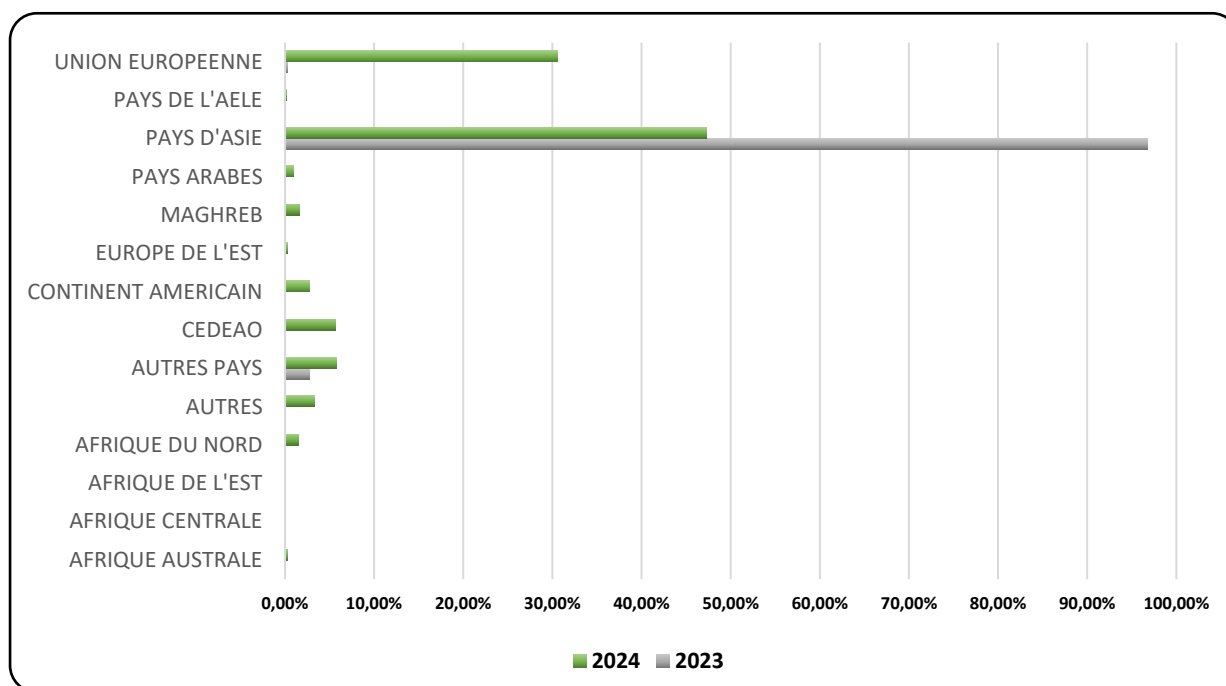
• Importations

A fin juin 2024, les importations de biens ont enregistré une tendance haussière de 51,5%, s'établissant à 30 342,9 milliards de GNF contre 20 046,5 milliards de

GNF à la même période en 2023. Cette évolution résulte principalement de la hausse en valeur des importations des produits de construction automobile (moteurs pour véhicules, voitures, pièces etc.), des biens d'équipements (moteurs thermiques, fours et brûleurs, matériels agricoles etc.), des produits pétroliers (essence, gazoles, fiouls lourds, lubrifiants etc.), des produits divers et des produits métallurgiques (tubes et tuyaux en fonte, aluminium etc.) avec des contributions respectives de 15,5% ; 9,9% ; 7,4% ; 6,5% et 4,0%. En outre, les importations des produits d'imprimerie, et de matériels informatiques et bureautiques ont baissé dans la même proportion avec une contribution de 0,1%.

Les autorités guinéennes, animées par une forte volonté de diversification de ses partenaires commerciaux, ont mis en avant d'autres zones d'importation en vue de réduire les chocs liés aux prix mondiaux. En effet, les principales zones de provenance des produits importés par les agents économiques guinéens sont les pays d'Asie et de l'Union Européenne avec des parts respectives de 47,3% et 30,6% en juin 2024 contre 96,7% et moins de 3% un an plus tôt. Ceux-ci sont essentiellement composés de : produits pétroliers, produits de la construction automobile et machines et équipements n.c.a représentant respectivement 20,3%, 17,7% et 10,1% des importations totales du pays de ces zones.

Graphique 25 : Part des importations par zone de provenance à fin juin 2024



Source : : DNPEC à partir des données de la DGD

En ce qui concerne les importations en provenance de la zone CEDEAO, elles représentent 5,68% des importations totales et sont constituées principalement des produits de la construction automobile (32,55%), des produits pétroliers (18,21%) et des machines et équipements n.c.a (9,68%). Dans la zone, les principales sources d'approvisionnement pour les importateurs guinéens sont le Sénégal (28,9%), la Côte d'Ivoire (18,4%), la Sierra Leone (14,9%) et le Mali (10,7%).

Tableau 15 : Part des importations intra-communautaires à fin juin 2024 (en %)

PAYS DE PROVENANCE	2023	2024
Bénin	0,0	0,4
Burkina Faso	0,4	1,2
Cap-Vert	0,0	0,0
Côte d'Ivoire	2,9	18,4
Gambie	0,0	0,1
Ghana	3,8	5,1
Guinée-Bissau	0,3	0,0
Libéria	2,9	6,2
Mali	2,9	10,7
Niger	0,0	0,0
Nigeria	0,13	4,7
Sénégal	71,3	28,9
Sierra Leone	1,7	14,9
Togo	6,5	9,5
TOTAL GÉNÉRAL	100,0	100,0

Sources : : DNPEC à partir des données de la DGD

A fin juin 2024, la position de la Guinée par rapport à ses principaux partenaires de la zone CEDEAO s'est significativement améliorée. En effet, le déficit commercial vis-à-vis du Sénégal s'est fortement réduit, passant de 2 794,8 milliards de GNF en 2023 à 345, 82 milliards de GNF en 2024. En revanche, par rapport au Mali et au Burkina Faso, le pays a enregistré des excédents respectifs de 170,95 milliards GNF et 60,20 milliards GNF en 2024 contre un excédent de 54,39 milliards GNF et un déficit de 3,04 milliards GNF en 2023.

3 Monnaie, Crédit et Taux de change

3.1 Monnaie et crédit

A fin septembre 2024, la situation monétaire reste marquée par une progression de la masse monétaire et de ses contreparties. En glissement annuel, la masse monétaire a enregistré une hausse de 36,3%, en se situant à 65 497,71 milliards GNF. Cette évolution est portée par l'accroissement des actifs intérieurs nets (33,5% de contribution) et une légère hausse des actifs extérieurs nets (2,8% de

contribution). Comparée au mois de septembre 2023, les actifs intérieurs nets (78,8% de M2) et les actifs extérieurs nets (21,2% de M2) ont augmenté respectivement de 45,3% et de 10,9% en glissement annuel.

Par composante, les dépôts à terme ont atteint 208,0% en glissement annuel, les dépôts en devises 32,2%, la monnaie fiduciaire 21,9% et les dépôts à vue 6,4%. Au même moment, le taux de liquidité de l'économie mesurée par le ratio masse monétaire/PIB a atteint 27,5% contre 20,2% au mois de septembre 2023.

Sur la même période, le crédit intérieur net a augmenté de 42,9% en lien avec la progression à la fois des créances nettes sur le secteur public (63,8%) et des créances sur le secteur privé (19,6%). Le taux directeur reste maintenu à 11,0%.

Tableau 16 : Situation monétaire intégrée à fin septembre 2024 (Milliards de GNF)

Agrégats monétaires	Valeurs		Variation (en%)
	2023	2024	2024
Avoirs extérieurs nets	12 525,26	13 889,14	10,9%
Banque Centrale	7 161,74	6 190,23	-13,6%
Banque de Dépôts	5 363,52	7 698,91	43,5%
Avoirs intérieurs nets	35 519,59	51 608,58	45,3%
Crédit intérieur net	38 110,31	54 448,59	42,9%
Créances /Secteur Public	20 072,20	32 877,32	63,8%
Créances nettes/Etat	19 525,09	32 490,24	66,4%
Créances E/ses Pub.	547,11	387,08	-29,2%
Créances / Secteur Privé	18 038,11	21 571,27	19,6%
Créances compromises	1 125,85	2 041,35	81,3%
<i>Dont provisions</i>	943,39	1 074,57	13,9%
Créances saines	16 912,27	19 529,92	15,5%
<i>Dont créances à MLT</i>	6 523,13	7 039,36	7,9%
Autres Postes nets	-2 590,72	-2 840,01	9,6%

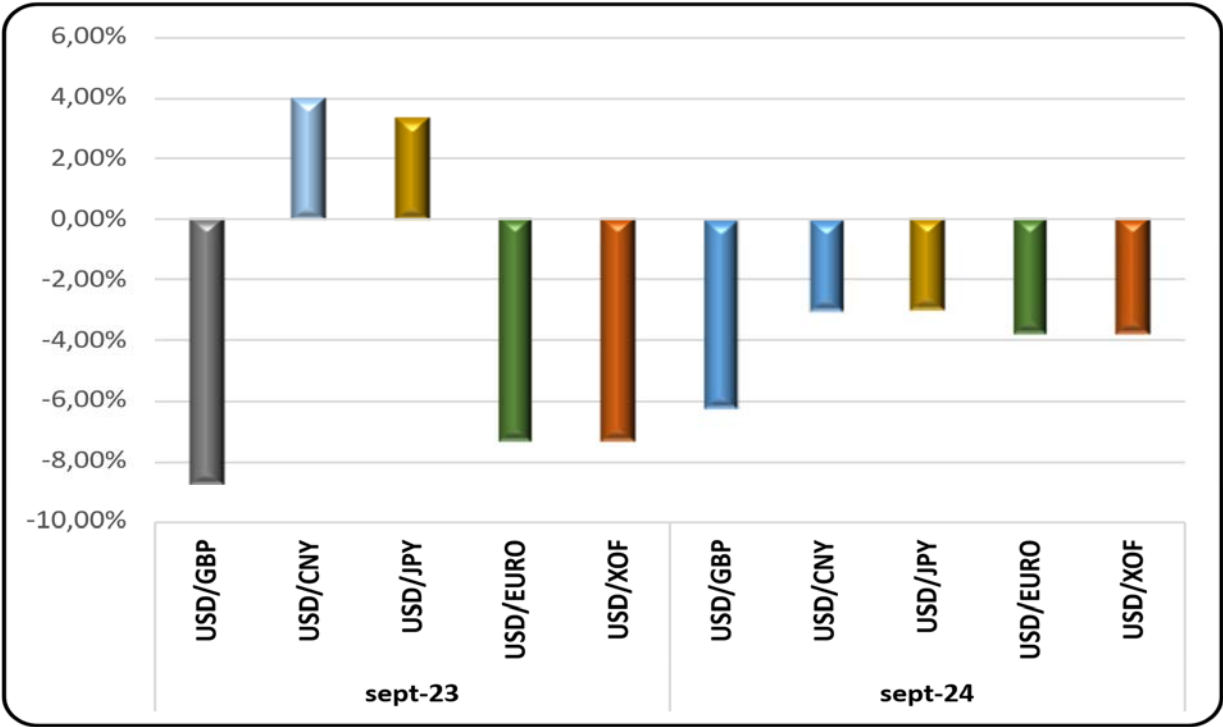
Source : : DNPEC à partir des données de la BCRG

3.1.1 Taux de change

Sur le marché de change officiel, le franc guinéen s'est échangé à 8 595,2640 contre un dollar et à 9 542,4774 contre un euro à fin septembre 2024, soit une dépréciation nominale de 1,3% face au dollar US et de 5,1% vis-à-vis de l'euro, en glissement annuel. Sur la période, la prime de change entre le marché

officiel et parallèle a atteint 3,99% face au dollar américain et -0,45% face à l'euro.

Graphique 26 : Evolution du dollar US par rapport aux principales devises

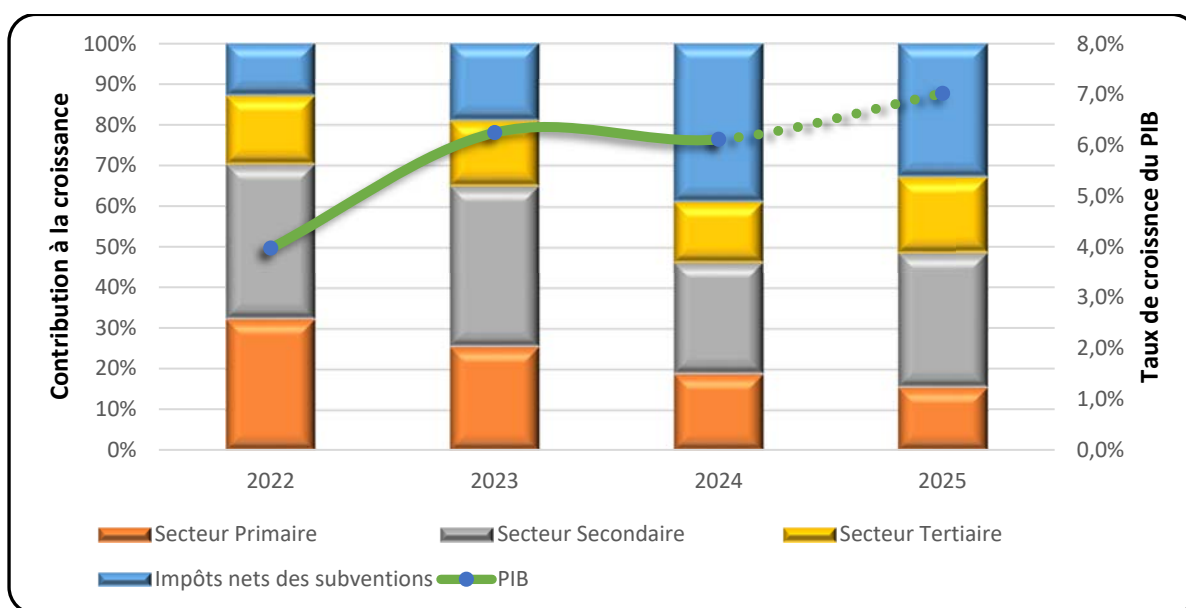


Source : : DNPEC à partir des données de la BCRG

4 Perspectives économiques en 2025

Malgré un contexte international difficile, marqué par des perspectives de ralentissement généralisé en lien avec la hausse du coût de la vie, le resserrement des conditions financières dans la plupart des régions, le conflit russo-ukrainien, la guerre entre l'Israël et le Hamas, la Guinée devrait enregistrer une croissance économique élevée en 2025 de 7,0% contre 6,1% en 2024. Ce dynamisme de l'activité économique résulterait de la bonne mise en œuvre du Programme de Référence Intérimaire (PRI) et du Plan de Relance Economique (PRE), de la poursuite et de la consolidation des réformes économiques et financières, des investissements massifs dans différents types d'infrastructures (routes, échangeurs, aéroports, barrages, hôpitaux, écoles, etc.) et l'accélération des travaux de construction des infrastructures du projet Simandou. Ces chiffres témoignent la performance de l'économie guinéenne et l'efficacité des politiques économiques mises en œuvre par le gouvernement.

Graphique 27 : Évolution de la croissance économique



Source : : DNPEC à partir des données du cadrage macroéconomique- Octobre 2024

4.1 Évolution de l'offre globale

4.1.1 Secteur réel

Selon les projections du cadrage macroéconomique, le secteur primaire devrait enregistrer une croissance de 4,6% en 2025 contre 5,4% 2024. Cette situation pourrait s'expliquer par la chute des activités sylvicoles qui connaîtraient une croissance de -26,6% en 2025 contre -1,7% en 2024. Ce secteur devrait contribuer à la croissance du PIB réel à hauteur de 0,9% en 2025.

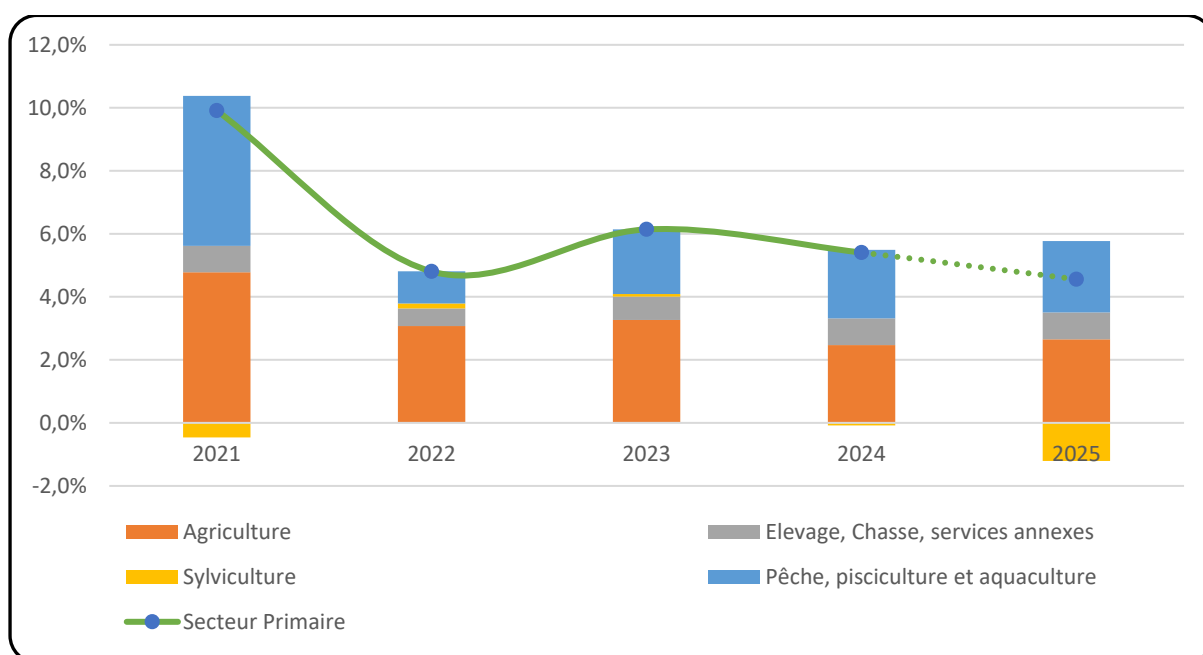
La poursuite des appuis du gouvernement au sous-secteur agriculture par la distribution des intrants de qualité (semences, engrais et produits phytosanitaires) et de tracteurs aux agriculteurs pourrait améliorer non seulement sa mécanisation mais aussi sa productivité. Ainsi, la croissance du sous-secteur pourrait atteindre 5,6% en 2025 contre 5,2% en 2024, ce qui devrait porter sa contribution à la croissance du secteur primaire à 2,6% en 2025. Par ailleurs, l'accès au financement pour les petites exploitations familiales et une bonne organisation des filières agricoles, pourraient être aussi des solutions durables pour le développement de l'agriculture.

Concernant le sous-secteur élevage, sa croissance devrait rester presque stable à 6,3% en 2025. La contribution de ce sous-secteur à la croissance du secteur primaire devrait se situer à 0,8% en 2024 et 0,9% en 2025, suite à la mise en œuvre des actions concrètes pour accroître la production animale et mettre aux normes les filières de production, de conservation et de distribution.

S'agissant du sous-secteur pêche, il devrait gagner 0,2 point de pourcentage en 2025, pour se situer à 6,6%. La contribution de ce sous-secteur à la croissance du secteur primaire devrait se chiffrer à 2,3% en 2025 contre 2,2% en 2024. Ce résultat pourrait s'expliquer par la modernisation de certains ports de pêche. À cela s'ajoute la poursuite de la réglementation du secteur et la lutte contre les activités illégales de pêche en renforçant le contrôle des bateaux de pêche sur les eaux territoriales guinéennes.

Quant à la croissance du sous-secteur sylviculture, elle devrait connaître une baisse drastique de 26,6% en 2025. Ce sous-secteur devrait négativement contribuer à la croissance du secteur primaire (-1,2%) en 2025 contre (-0,1%) en 2024. Cette situation pourrait résulter des mesures prise par les autorités pour limiter la coupe abusive du bois et interdire son exportation.

Graphique 28 : Contributions des composantes à la croissance du secteur primaire



Source : : DNPEC à partir des données du Cadrage Macroéconomique -Octobre 2024

Le secteur secondaire devrait enregistrer une croissance de 9,8% en 2025, en lien avec la bonne tenue des activités extractives, la fabrication des produits alimentaires et boissons et la production d'électricité, de gaz et d'eau.

Le Gouvernement envisage de promouvoir les activités extractives en tant que composante importante de la croissance économique. Pour ce faire, le projet Simandou devra recevoir un coup d'accélérateur en vue du démarrage de la production de fer en 2026. Les dispositions relatives au contenu local seront appliquées et améliorées, afin d'attirer les investisseurs étrangers pour l'exploitation des gisements qui ont fait l'objet d'une étude de faisabilité. En

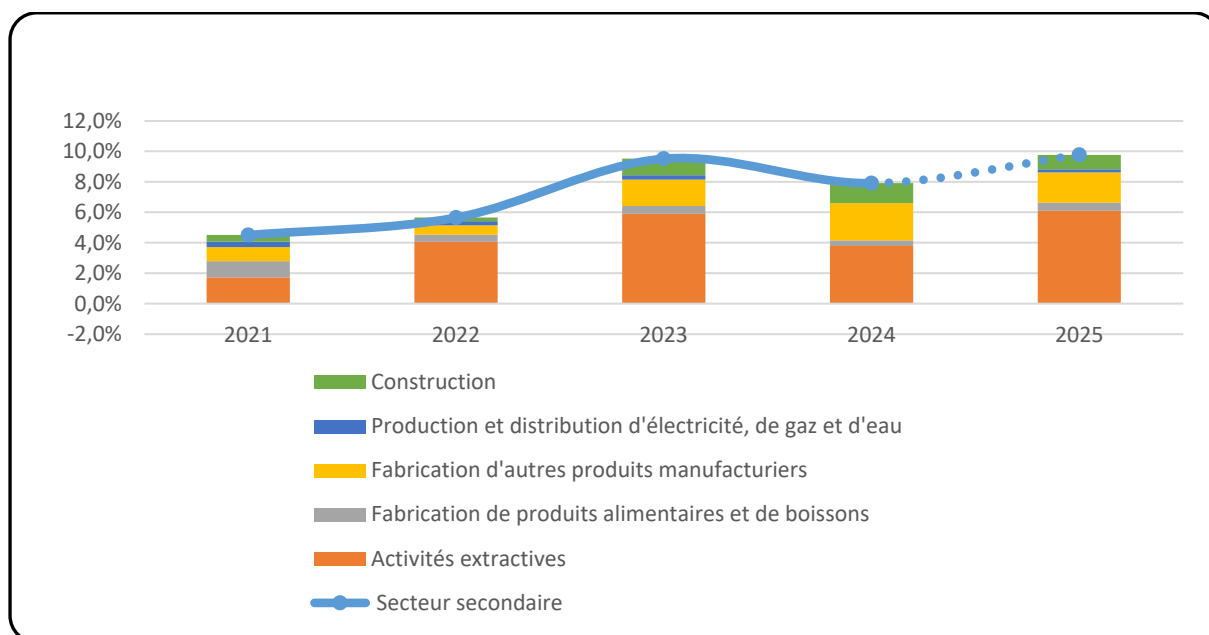
effet, les activités extractives devraient enregistrer une croissance de 10,3% en 2025 contre 6,3% en 2024. De même, elles devraient contribuer à la croissance du secteur secondaire à hauteur de 6,1% en 2025.

L'agroalimentaire et les autres industries pourraient connaître une croissance moyenne de 8,1% en 2025 avec une contribution moyenne de 1,3% à la croissance du secondaire. Cette évolution s'expliquerait par l'accélération de la production manufacturière, l'amélioration de la capacité productive des unités existantes et de la création de nouvelles unités de transformation de produits agricoles. Elle pourrait également s'expliquer par la création des plateformes d'interopérabilité avec le secteur privé, l'amélioration de l'environnement des affaires et la facilitation de la création de petites unités et des usines de transformation.

Concernant le sous-secteur production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau, le Gouvernement ambitionne de faire en sorte que la population tant rurale qu'urbaine ait accès aux sources d'énergie fiables, propres et à des prix abordables. Ainsi, la production de ce sous-secteur devrait augmenter pour se situer à 6,8% en 2025 contre -0,2% en 2024, grâce à l'ensemble des actions qui visent à : (i) la réhabilitation et la protection des bassins versants fluviaux ; (ii) la réhabilitation des équipements de traitement des eaux usées ; (iii) la construction des forages et des puits améliorés dans le cadre de l'hydraulique villageoise ; et (iv) la construction des lignes de transport d'énergie électrique.

Les orientations du gouvernement accordent une priorité aux infrastructures socio-économiques pour atteindre l'émergence à l'horizon 2040. En effet, les activités de construction pourraient connaître une croissance de 10,9% en 2025. Cette évolution devrait s'expliquer principalement par la poursuite du vaste programme de construction et de réhabilitation des routes par le gouvernement, en vue d'améliorer la desserte intérieure et l'accès aux pays voisins. Plusieurs chantiers sont déjà en cours, principalement : (i) les travaux de reconstruction et d'élargissement de l'axe Labé-Mali, Boké-Quebo, (ii) la poursuite des travaux de construction des échangeurs aux grands carrefours à Conakry (Bambeto) et (iii) les travaux de construction des infrastructures du projet Simandou.

Graphique 29 : Contributions des composantes à la croissance du secteur secondaire



Source : : DNPEC à partir des données du Cadrage Macroéconomique - Octobre 2024

La croissance des activités du secteur tertiaire devrait se chiffrer à 5,4% en 2025 contre 4,3% en 2024, tirée par ses sous-secteurs.

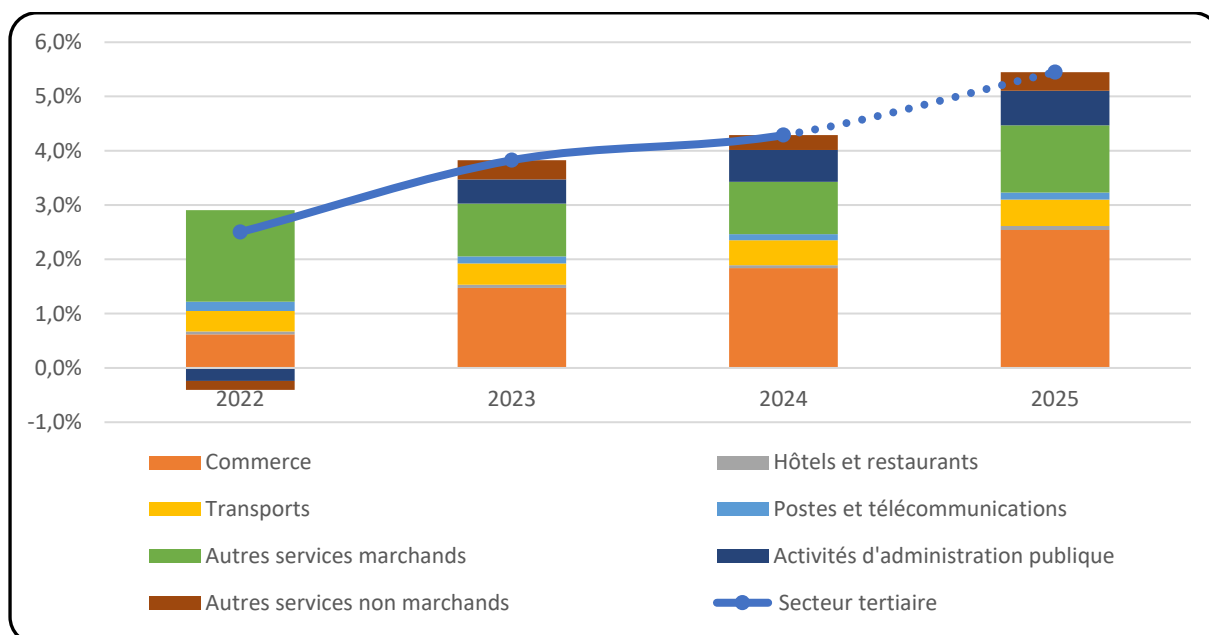
Les activités commerciales devraient augmenter de 6,3% en 2025 contre 4,5% en 2024, avec une contribution de 2,5% à la croissance du secteur tertiaire. Cette évolution proviendrait de l'augmentation de la demande des biens et services sur les marchés intérieurs, suite à l'amélioration des revenus des ménages.

La croissance du sous-secteur hôtels et restaurants devrait s'établir à 4,4% en 2025 contre 3,2% en 2024. En plus, ce sous-secteur devrait contribuer à hauteur de 0,1% à la croissance du secteur tertiaire. Cette situation pourrait être possible grâce à la réhabilitation, l'aménagement et la promotion des sites touristiques.

La croissance du sous-secteur transports devrait être de 5,6% en 2025 contre 5,3% en 2024, en lien avec la poursuite des travaux d'entretien du réseau routier, à l'amélioration du transport public et l'augmentation du trafic des conteneurs et marchandises au port autonome de Conakry.

Cependant, en 2025, la croissance du sous-secteur postes et télécommunications devrait se situer à 6,1% contre 5,3% en 2024, avec une contribution de 0,1% à la croissance du secteur tertiaire. Cette situation s'expliquerait par la mise en œuvre du plan national de digitalisation et de la stratégie de réduction des tarifs d'appels et d'internet.

Graphique 30 : Contributions des composantes à la croissance du secteur tertiaire



Source : : DNPEC à partir des données du Cadrage Macroéconomique -Octobre 2024

4.2 Évolution de la demande globale

La consommation finale, principale composante de la demande globale, pourrait enregistrer une contribution à la croissance du PIB de 12,2% en 2025 contre 15,0% en 2024. Cet état de fait résulterait de la diminution de la contribution de la consommation publique (de 13,2% en 2024 à 8,2% en 2025). Quant à la consommation privée, il ne devrait contribuer qu'à hauteur de 6,0% en 2025 contre 6,5% en 2024.

L'investissement pourrait être soutenu notamment par la poursuite de la construction des infrastructures socio-économiques de base telles que l'énergie, les mines, le transport, etc. Ainsi, le taux de croissance de l'investissement devrait se chiffrer à 11,1% en 2025. Il devrait contribuer à la croissance du PIB à hauteur de 2,0% en 2025 contre 1,3% en 2024.

4.2.1 Taux d'inflation

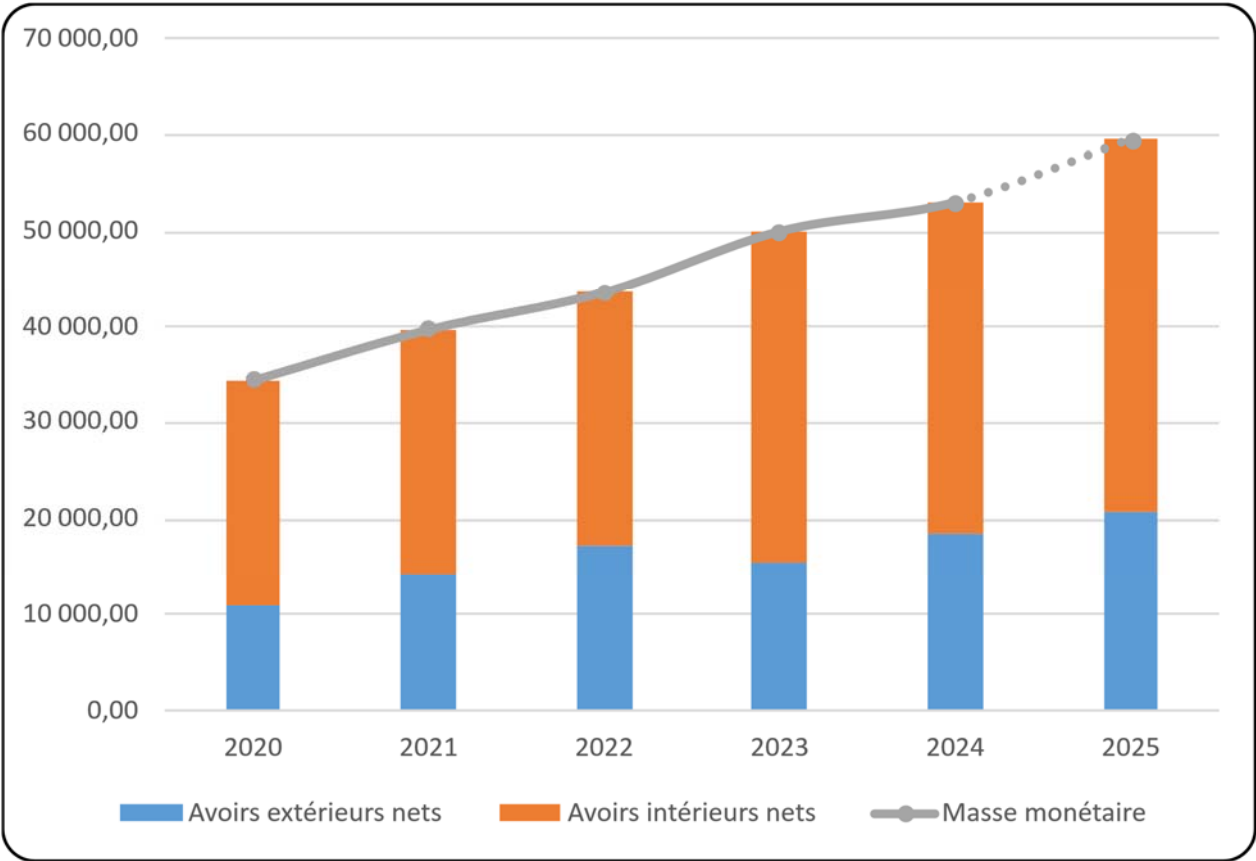
Le taux d'inflation Conakry en moyenne annuelle pourrait se situer à 6,0% en 2025 contre 7,6% en 2024. En glissement annuel, il devrait afficher un taux de 6,4% en 2025 contre 7,1% en 2024. L'atténuation du niveau de l'inflation résulterait des mesures prises par les autorités pour équilibrer les marchés à travers notamment l'amélioration du taux de change, la subvention des produits de première nécessité et la mise en œuvre de politiques monétaire et budgétaire restrictive. Une attention particulière devrait être accordée aux

incertitudes liées aux échéances électorales prochaines dans le pays et la fragmentation de la géopolitique mondiale.

4.3 Secteur monétaire

L'objectif principal de la politique monétaire en 2025 est de maintenir l'inflation à un niveau raisonnable tout en apportant la liquidité nécessaire au bon fonctionnement de l'économie. Cet arbitrage difficile devrait porter le taux de liquidité à 22,5% en 2025 contre 23,2% en 2024. Ainsi, la masse monétaire devrait passer de GNF 53 000,48 milliards en 2024 à GNF 59 493,98 milliards en 2025, soit une progression de 12,3%. Cette tendance devrait être soutenue par l'augmentation des avoirs extérieurs nets, à travers les entrées massives des capitaux couplés du retour des revenus d'exportation. A travers les ODT et les BDT, le système bancaire participe activement au financement du développement du capital humain à travers les infrastructures scolaires et sanitaires. Ces instruments sont aujourd'hui des remparts à la rareté des appuis budgétaires.

Graphique 31 : Tendance de la masse monétaire



Source : : DNPEC à partir des données du Cadrage Macroéconomique -Octobre 2024

4.4 Balance des paiements

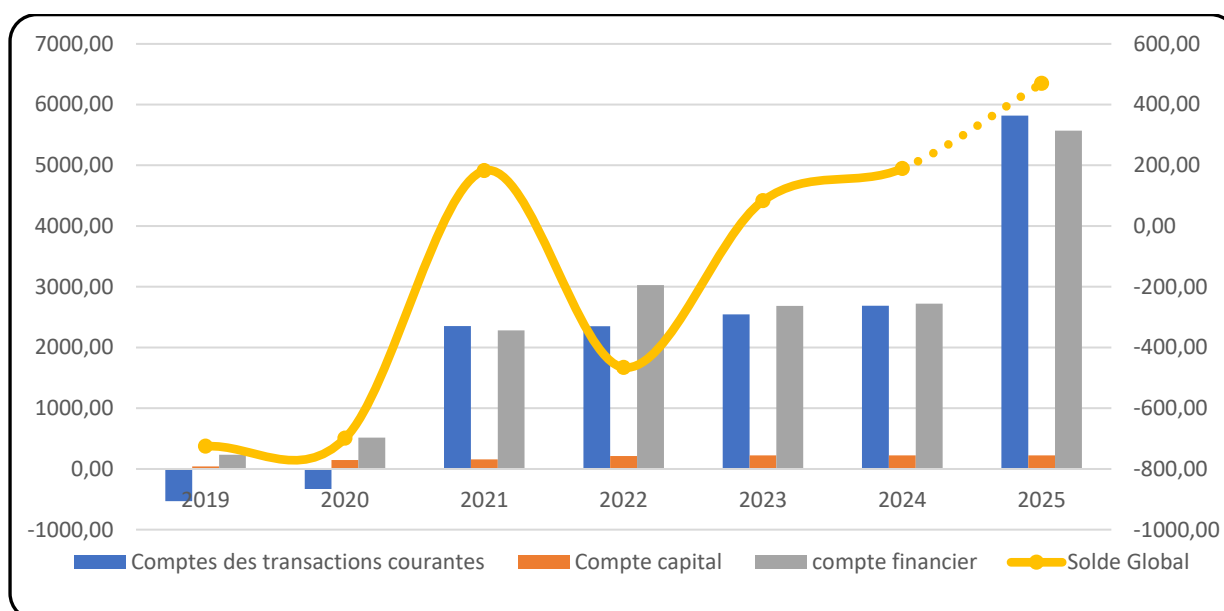
A l'instar des années précédentes, le solde global de la balance des paiements devrait être excédentaire de USD 469,9 millions (1,4% du PIB) en 2025 contre USD 189,5 millions (0,7% du PIB) en 2024. Cet excédent en 2025 devrait s'expliquer par l'amélioration du compte des transactions courantes. Ainsi, le solde du compte courant pourrait enregistrer un excédent de USD 5817,8 millions en 2025 contre USD 2688,3 millions en 2024, en lien avec la balance des biens et services.

En effet, la balance des biens et services pourrait afficher un excédent de USD 5294,5 millions en 2025, en raison du niveau très élevé des exportations (USD 19907,1 millions) par rapport aux importations (USD 10524,7 millions).

S'agissant du compte de capital, il devrait ressortir excédentaire de USD 223,8 millions en 2025, en lien avec la mobilisation des dons affectés (dons projets) à l'administration centrale dans le cadre de la réalisation des projets d'investissements publics.

Quant au compte financier, il devrait dégager un excédent de USD 5571,7 millions en 2025 contre USD 2722,6 millions en 2024. Cet excédent serait principalement tiré par les autres investissements (USD 5815,3 millions) et les investissements de portefeuilles (USD 5,8 millions).

Graphique 32 : situation du solde global



Source : : DNPEC à partir des données du Cadrage Macroéconomique -Octobre 2024

5 PROJET DE LOI DE FINANCES 2025

5.1 Objectifs et principales hypothèses de projet de loi de Finances 2025

L'élaboration du Projet de Loi de Finances 2025 intervient dans un contexte international marqué par (i) la montée des tensions sociales qui pourrait

provoquer des troubles, compromettre la confiance des consommateurs et des investisseurs, (ii) la volatilité des marchés financiers qui pourrait durcir les conditions financières et peser sur l'investissement et la croissance, (iii) la persistance des tensions géopolitiques, l'intensification du conflit Russo-Ukrainien et ceux du Proche Orient continuent d'affecter l'économie mondiale et (iv) les effets du changement climatique.

Au niveau régional, les défis liés à (i) la restriction des conditions de financement à l'intérieur et à l'extérieur des Etats, (ii) l'insécurité et la récurrence des conflits, (iii) les longues périodes de sécheresse aggravant les pénuries d'électricité, (iv) la frustration sociale et les risques d'aggravation de l'instabilité politique et du terrorisme, (v) la persistance de l'immigration clandestine des jeunes vers l'occident, et (vi) la multiplication des catastrophes climatiques.

Le contexte national est principalement marqué par l'atténuation des effets de l'incendie du principal dépôt pétrolier de Kaloum, la poursuite de la phase de construction des infrastructures du gigantesque projet minier de Simandou et la nécessité de répondre aux besoins croissants des populations.

Au regard de ce contexte, la poursuite de la vision de refondation de l'Etat et d'amélioration de la gestion de nos finances publiques, prônée par **Monsieur le Président de la République, Son Excellence le Général d'armée Mamadi DOUMBOUYA**, demeure toujours la priorité du Gouvernement.

Ainsi, le présent Projet de Loi de Finances 2025 s'inscrit dans la recherche d'une plus grande efficacité dans la mobilisation des recettes intérieures pour répondre aux besoins de nos concitoyens, engager des réformes et investissements pour une croissance soutenue, tout en veillant à l'efficacité des dépenses publiques. Ainsi, les orientations de Monsieur le Premier Ministre qui ont guidé l'élaboration du Projet de Loi de Finances 2025 ont pris en compte des mesures spécifiques ci-après :

- ✓ Porter le taux de pression fiscale au-delà de 12% ;
- ✓ Ramener l'inflation en dessous de 10% ;
- ✓ Maintenir l'encours de la dette à un niveau soutenable (à moins de 40% à la fin de l'exercice budgétaire 2025), tout en réduisant le stock de la dette intérieure pour libérer des financements en faveur du secteur privé
- ✓ Poursuivre les efforts de mobilisation des recettes intérieures ;
- ✓ Poursuivre la digitalisation des procédures fiscales pour les déclarations et paiements des impôts et taxes via E-tax et le déploiement du Système d'Administration Fiscale en Guinée (SAFIG-2)
- ✓ Rationaliser les dépenses fiscales, tout en soutenant activement la relance économique à travers des mesures en faveur des entreprises et des ménages ;
- ✓ Élargir l'assiette fiscale au secteur informel ;

- ✓ Rehausser la fiscalité sur les boissons alcoolisées (bières, liqueurs et autres) et le tabac ;
- ✓ Instituer une redevance sur les appels téléphoniques (on-net et off-net de 20 GNF par mn) ;
- ✓ Instaurer une taxe sur les passagers au départ des aéroports guinéens, telle que prévue et acceptée par l'IATA ;
- ✓ Instaurer la taxe sur toute importation et/ou production nationale de matériaux en plastique, notamment pour les emballages, conformément aux dernières lois en la matière
- ✓ Poursuivre la rationalisation et la maîtrise des dépenses publiques afin de les maintenir à un niveau compatible avec les contraintes de ressources ;
- ✓ Améliorer le niveau des dépenses allouées aux secteurs de l'éducation et de la santé qui constituent les piliers 2 et 5 du Programme Simandou 2040. En 2025, ces secteurs devraient représenter au moins 20% des dépenses totales du budget de l'Etat ;
- ✓ Allouer 8% des dépenses du budget de l'État au secteur du développement rural (agriculture, pêche, élevage et environnement) qui constitue l'axe 1 du Programme Simandou 2040, afin d'atteindre l'autosuffisance alimentaire, préserver l'environnement, diversifier l'économie et progresser dans la prise en compte des engagements de Maputo et Malabo ;
- ✓ Maintenir le caractère prioritaire des dépenses d'investissement public en les fixant à un minimum de 35% des dépenses totales du budget de l'Etat ;
- ✓ Poursuivre la politique de développement des infrastructures, le pilier 3 du programme Simandou 2040, à travers l'allocation d'au moins 20% des dépenses publiques du budget de l'Etat au secteur des infrastructures (travaux publics, transport, habitat, énergie et télécommunication) ;
- ✓ N'inscrire de nouveaux projets dans le budget que s'ils résultent d'un processus de planification et de programmation, en s'assurant de leur alignement avec le document de stratégie nationale et leur soutenabilité budgétaire ;
- ✓ Inscrire dans tous les marchés publics et contrats, l'obligation de la garantie décennale des infrastructures ;
- ✓ Continuer à mettre en œuvre la stratégie actuelle visant à garantir une gestion prudente de la dette publique en limitant son encours à moins de 40% à la fin de l'exercice budgétaire 2025, et en substituant progressivement les émissions de bons du trésor (BDT) à moins d'un an par des instruments de moyen et long terme.

Les grandes masses du PLF 2025 se résument ainsi qu'il suit en milliards de francs guinéens : Recettes totales : 34 473,41 Mds Recettes hors Dons : 33 037,56 Mds
Dépenses : 41 897,84 Mds

Le besoin de financement est de 7 424,43 Mds, couvert par la différence entre les ressources de financement de 20 782,34 Mds et les charges de financement de 13 357,91 Mds

En cohérence avec la politique monétaire, les objectifs de la politique budgétaire visent notamment :

- (i) Un déficit budgétaire de 2,80% du PIB ;
- (ii) Soutenir l'effort de mobilisation des recettes en maîtrisant les exonérations et les manques subséquents, de manière à établir le taux de pression fiscale à 12% et 13% du PIB ;
- (iii) Garantir une plus grande efficacité des dépenses publiques pour le bien-être de la population et maintenir le caractère prioritaire des dépenses d'investissement en les portant au minimum à 35% des dépenses de l'Etat.

5.2 Les actions budgétaire et fiscale pour 2025

Le projet de loi de finances pour l'année budgétaire 2025 s'inscrit dans le cadre de la loi organique relative aux lois de finances qui a été adoptée le 27 juillet 2012 et promulguée le 6 août 2012. Il est orienté vers la poursuite de la refondation de l'Etat et l'amélioration de la gouvernance publique.

Dans ce cadre, l'exercice budgétaire de 2025 sera marqué par la poursuite de la mise en œuvre de la feuille de route du Gouvernement de la Transition, le Programme de Reference Intérimaire (PRI) et le Plan de Relance Economique (PRE). Les chantiers prioritaires concernent : les infrastructures, l'Agriculture, l'Energie-eau, le capital humain, transports etc. Cette orientation de la politique économique du gouvernement est soutenue par des mesures budgétaires et fiscales présentées ci-après :

Encadrer 2 : Principales mesures du PLFI 2025

DISPOSITIONS RELATIVES A LA TAXE SUR LES JEUX DE HASARD

Article 12 : L'article 513 du CGI est modifié comme suit :

- ✓ **Art.513.** - Abrogé.
- ✓ **Art.513 Bis.** - Il est institué, au profit du budget de l'Etat une Taxe sur les Jeux de Hasard organisés sur le territoire de la République de Guinée.
- ✓ **Art.513 Ter.**
 - I. La Taxe sur les Jeux de Hasard est une taxe mensuelle assise sur :
 1. le Produit Brut des Jeux (PBJ), le prix de vente hors taxes des tickets ou billets de jeux mis à la disposition du public
 2. le chiffre d'affaires s'agissant des casinos.
 - II. Son taux est fixé à quinze pourcent (15%).
- ✓ **Art.513 Quater.** - La Taxe sur les Jeux de Hasard est collectée et reversée au plus tard le 10 du mois suivant, par l'entreprise qui organise les jeux.

DISPOSITIONS RELATIVES A L'ECHEANCE DE DECLARATION DE LA DECLARATION MENSUELLE UNIQUE (DMU)

Article 11 : l'article 21 de la loi de Finances pour 2024 relatif à l'Article 373 sexies I et l'article 72. I du CGI sont modifiés et rédigés comme suit :

- ✓ **Art.373 Sexies. - I.** Les assujettis qui ne bénéficient pas du régime de la franchise visée à l'article 359 sont tenus de remplir et de remettre à leur service de rattachement fiscal, au plus tard le 10 de chaque mois, une déclaration de TVA.
- ✓ **Art 72. I.** Les retenues afférentes aux paiements effectués pendant un mois déterminé doivent être versées dans les dix (10) jours du mois suivant à la caisse du Receveur Spécial des Impôts ou du Trésor public du lieu de l'établissement de l'employeur ou du domicile du débirentier.

DISPOSITIONS RELATIVES AUX DROITS D'ENREGISTREMENTS DES CONTRATS ENTRE LES SOCIETES PRIVEES

Article 13 : L'article 521 du CGI, en son point 31, est modifié et complété comme suit :

Art.521. -I. Doivent être enregistrés

Les contrats de marchés soumis au Code des Marchés Publics, les contrats passés entre entreprises ainsi que tous les actes juridiques accessoires à ces marchés ;

Article 14 : L'article 599 du CGI est modifié et complété

Les tarifs de timbre sont fixés comme suit :

Tarifs

Nature des actes	Fixes	Proportionnels
Papier timbré (Feuille)	2 000 FG	
Droit de timbre sur les marchés publics et sur les contrats d'entreprise à entreprise :		
-Tranche de 1 à 10 millions de GNF		1%
-Tranche de plus de 10 à 100 millions de GNF		0,5%
-Tranche de plus de 100 000 000 à 1 milliard de GNF		0,25%
-Tranche supérieure à 1 milliard de GNF		0,10%
Effet de commerce :		
Effets ordinaires		1%
Effets domiciliés dès leur création dans un établissement de crédit ou un bureau de chèques postaux		1%
Timbres pour affiches publicitaires		
Sur papier libre	10 000 FG	
Sur panneaux de toutes dimensions (y compris les panneaux lumineux)	100 000 FG	
DISPOSITIONS RELATIVES A LA DETERMINATION DU REVENU IMPOSABLE		
Article 22 : L'article 142. I du CGI est modifié comme suit :		
▪ I. Les contribuables sont tenus de souscrire chaque année, par voie électronique sur la plateforme e-Tax/SAFIG, au plus tard le 30 avril, une déclaration dont le contenu est fixé par arrêté du Ministre en charge des finances. ▪ Le visa de l'expert-comptable est dématérialisé via la plateforme e- Tax/SAFIG.		
DISPOSITIONS RELATIVES A L'OBLIGATION DU SECRET PROFESSIONNEL DE L'ADMINISTRATION FISCALE		
L'obligation du secret professionnel de l'Administration fiscale		

A /Règle Principal

L'article 1155 du CGI est complété ainsi qu'il suit :

Article 16 :

Art.1155. - I. L'obligation du secret professionnel s'applique à toutes les personnes appelées à l'occasion de leurs fonctions ou attributions à intervenir dans l'assiette, le contrôle, le recouvrement ou le contentieux des impôts, droits, taxes et redevances prévus au présent Code.

Le secret s'étend à toutes les informations recueillies à l'occasion de ces opérations.

Les renseignements échangés par la Guinée dans le cadre d'une convention ou d'un accord international prévoyant l'échange de renseignements à des fins fiscales sont tenus confidentiels. Ces renseignements ne peuvent être divulgués qu'aux personnes autorisées et dans les conditions prévues par la convention ou l'accord qui s'applique.

Tout agent intervenant dans le cadre des procédures de contrôle, y compris dans le cadre de l'échange international de renseignements à des fins fiscales, ainsi que dans les procédures de contentieux quel que soit son grade est assujéti à la formalité de serment avant sa prise de service. La formalité de serment n'est pas renouvelée en cas de mutation.

Les agents assermentés doivent présenter leur commission à toute réquisition du contribuable ou de son conseil et avant tout entame des travaux.

Un acte réglementaire précise les modalités d'application de la disposition prévue à l'article 1165. En attendant l'entrée en vigueur dudit acte, les règles en vigueur quant à la validité des actes couverts par le serment s'appliquent.

Dérogations au profit des experts sollicités par l'Administration fiscale

Article 17 : L'article 1156 du CGI est complété ainsi qu'il suit :

Art.1156 - I. L'Administration fiscale peut solliciter toute personne dont l'expertise est susceptible de l'éclairer pour l'exercice de ses missions d'étude, de contrôle, d'établissement de l'impôt ou d'instruction des réclamations, lorsque ces missions requièrent des connaissances ou des compétences particulières.

II. L'Administration fiscale peut communiquer à cette personne, sans méconnaître la règle du secret professionnel, les renseignements destinés à lui permettre de remplir sa mission. Les personnes consultées sont tenues au secret professionnel dans les mêmes conditions que les agents de l'Administration fiscale.

Les dérogations à la confidentialité ci-dessus mentionnées ne s'appliquent que pour les renseignements internes à l'administration

fiscale qui ne sont pas régis par une Convention Internationale. En présence d'une convention internationale, les règles de confidentialité contenues dans cette convention priment sur celles prévues par le CGI.

Dérogations au profit des administrations des États ayant conclu avec la Guinée une convention ou un accord international prévoyant des dispositions en matière d'échange international de renseignements à des fins fiscales.

Article 18 : L'article 1162 du CGI est modifié comme suit :

Art.1162. -I. L'Administration fiscale peut échanger des renseignements avec les administrations des États ayant conclu avec la Guinée une convention ou un accord international prévoyant des dispositions en matière d'échange de renseignements à des fins fiscales.

Les renseignements pouvant être échangés sont ceux définis par chaque Convention.

V. Les renseignements obtenus au I. et au II. sont tenus secrets conformément aux dispositions de l'article 1155.

DISPOSITIONS RELATIVES AUX SANCTIONS PENALES

Article 19 :

Les articles 1184, 1185, 1186 du CGI relatifs, respectivement au délit de refus collectif de l'impôt, au délit d'incitation du public à refuser ou à retarder le paiement de l'impôt, au délit d'escroquerie en matière de TVA, sont complétés ainsi qu'il suit :

Art.1184. - I. Quiconque, par voies de fait, menaces ou manœuvres concertées, a organisé ou tenté d'organiser le refus collectif de l'impôt est puni d'une amende de vingt-cinq millions (25 000 000) de francs guinéens et d'une peine d'un (1) an d'emprisonnement.

Les poursuites en vue de l'application des sanctions pénales sont engagées devant le Tribunal compétent sur plainte de l'Administration fiscale.

Art.1185. - I. Quiconque a incité le public à refuser ou à retarder le paiement de l'impôt est puni d'une amende de dix millions (10 000 000) de francs guinéens et d'une peine de trois (3) mois d'emprisonnement.

Les poursuites en vue de l'application des sanctions pénales sont engagées devant le Tribunal compétent sur plainte de l'Administration fiscale.

Art.1186. - III. Ce délit est puni d'une amende de quatre milliards (4 000 000 000) de Francs guinéens et de cinq ans d'emprisonnement à prononcer par le Tribunal compétent.

Les poursuites en vue de l'application des sanctions pénales sont engagées devant le Tribunal compétent sur plainte de l'Administration fiscale.

5.3 Les grandes masses du budget de l'Etat

Le projet de Loi de Finances 2025 traduit les priorités du Gouvernement en tenant compte de l'évolution récente du cadre macro-économique afin d'assurer l'atteinte des objectifs socioéconomiques contenus dans le Programme de Référence Intérimaire (PRI). Les projections budgétaires pour 2025, tant au niveau des recettes, des dépenses que du financement, tablent sur un taux de croissance économique de 7,0% du PIB, un taux d'inflation moyen de 6,0% du PIB, un taux de pression fiscale de 12% et 13% et une stabilisation du taux de change à 8 489 FG pour 1 Dollar.

Recettes

Les recettes totales du PLF 2025 sont estimées à 34 473,41 Mds contre 30 741,68 Mds dans la Loi de Finances Rectificative (LFR) 2024, soit une augmentation de 3 731,73 Mds (+12,14%). Ces efforts de mobilisation reposent sur la mise en œuvre des plans de réformes et de modernisation de nos régies de recettes dans le but d'accroître leur performance, et consolider la digitalisation des administrations fiscales. Elles se décomposent en budget général pour 33 278,76 Mds, soit 96,53% des recettes totales et en budgets d'affectation spéciale (BAS) pour 1 194,65 Mds (3,47%).

Les prévisions de recettes par régies financière pour 2025 se présentent comme suit :

- ✓ Direction Générale des Impôts : 17 291,47 Mds contre 15 325,29 Mds dans la LFR 2024, soit un taux d'accroissement de 12,83% ;
- ✓ Direction Générale des Douanes : 12 863,29 Mds contre 10 902,06 Mds en LFR 2024, soit un taux d'accroissement de 17,99% ;
- ✓ Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique : 2 882,79 Mds contre 3 045,47 Mds en LFR 2024, soit une baisse de -5,34%.
- ✓ Budget d'affectation spécial (BAS) : GNF 1 194,65 Mds contre 1 375,86 Mds dans la LFR 2024, soit une baisse de 13,17% % Mds, imputable aux ressources du BAS FCE.

Quant aux autres recettes du budget général, elles sont projetées à 2 253,11 Mds, soit une hausse de 372,09 Mds (+19,78%) par rapport à la Loi de Finances Rectificative 2024 de 1 881,02 Mds.

Dépenses

Les dépenses du budget de l'Etat sont évaluées à 41 897,84 Mds en 2025 contre une prévision dans la Loi de Finances Rectificative 2024 de 38 649,59 Mds, soit une augmentation de 3 248,25 Mds (+8,40%). Rapportées au PIB, elles s'établissent à 13,01%.

Elles sont composées des dépenses du budget général pour 40 703,19 Mds (97,15%) et des budgets d'affectation spéciale pour 1 194,65 Mds (2,85%), telles que présentées dans le tableau ci-dessous :

S'agissant des dépenses courantes, elles ont été projetées à 26 374,37 Mds et représentent 64,8% par rapport au total des dépenses du Budget Général du PLF 2024. Ces dépenses portent sur les charges financières de la dette pour 2 155,98 Mds, les dépenses de personnel pour 10 075,10 Mds, les dépenses de biens et services pour 5 590,12 Mds et les dépenses de transfert pour 8 553,17 Mds.

Concernant les dépenses d'investissement y compris BAS, elles se chiffrent à 15 523,47 Mds contre 14 966,15 Mds dans la LFR 2024, soit une baisse de 557,32 Mds (3,7%), elles représentent 37,1% des dépenses totales. Par ailleurs, les dépenses d'investissement hors BAS sont évaluées à **14 328,82** Mds contre **13 590,29** Mds en LFR 2024, soit une augmentation de 738,53 Mds (5,4%). Leur part représente 34,2% des dépenses totales et 5,4% du PIB contre respectivement 35,2% et 5,7% dans la LFR 2024.

Tableau 17 : Grandes masses PLF 2025

Rubriques	LFR 2024	PLF 2025	ECART	Taux de var
Recettes	30741,68	34473,41	3731,73	12,1%
Recettes fiscales y compris BAS	27388,65	30784,45	3395,8	12,4%
Recettes fiscales/PIB	11,80%	12,00%		
Dons y compris les BAS	1468,87	1435,85	-33,02	-2,2%
Autres recettes y compris les BAS	1884,16	2253,11	368,95	19,6%
Recettes hors dons	29272,81	33037,56	3764,75	12,9%
Recettes hors dons/PIB	12,30%	12,47%		
Dépenses Totales	38649,59	41897,84	3248,25	8,4%
Dépenses totales/PIB	16,20%	15,80%		
Dépenses courantes	23683,43	26374,37	2690,94	11,4%
Dépenses courantes/PIB	9,90%	10,00%		
Dépenses courantes/Dépenses totales	61,28%	62,95%		
Dépenses d'investissement hors BAS	13590,29	14328,82	738,53	5,43%
Dépenses d'investissement hors BAS/PIB	5,71%	5,41%		
Dépenses d'investissement yc BAS	14966,15	15523,47	557,32	3,7%

Dépenses d'investissement yc BAS/PIB	6,30%	5,90%		
Dépenses d'investissement yc BAS/Dépenses totales	38,72%	37,05%		
Dépenses d'investissement projet sur fin. Interne	5607,73	5808,26	200,53	3,58%
Dépenses d'investi projet sur FINEX	6432	7024,4	592,4	9,21%
Solde budgétaire	-7907,91	-7424,43	483,48	-6,1%
Solde budgétaire en % du PIB	-3,32%	-2,80%		
PIB nominal	238038	264941	26903	11,3%

Source : LFI 2025

5.4 Analyse des dépenses par nature économique

Les dépenses courantes sont projetées à 26 374,37 Mds et représentent 64,80% du total des dépenses du Budget général. Elles portent sur les charges financières de la dette pour 2 155,98 Mds (+8,17%), les dépenses de personnel pour 10 075,10 Mds (+6,72%), les dépenses de biens et services pour 5 590,12 Mds (+29,80%) et les dépenses de transfert pour 8 553,17 Mds (+1,46%).

Titre I : Charges financières de la dette

Les charges financières de la dette sont prévues en 2025 à 2 155,98 Mds contre une prévision de 1 506,14 Mds en LFR 2024, soit une hausse de 649,84 Mds (+43,15%). Elles se décomposent en intérêts de la dette intérieure pour 1 181,41 Mds (+44,87%) et en intérêts de la dette extérieure pour 974,57 Mds (+41,11%). L'accroissement des intérêts de la dette intérieure est dû essentiellement aux paiements des échéances des obligations du trésor émises en 2023. Les charges financières de la dette représentent 8,17% du total des dépenses courantes.

Titre II : Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel sont évaluées à 10 075,10 Mds contre 9 440,31 Mds dans la LFR 2024, soit une augmentation de 634,79 Mds (+6,72%). Elles représentent 38,20% des dépenses courantes et 32,74% des recettes fiscales prévues en 2025.

L'augmentation des dépenses de personnel en 2025 est imputable essentiellement à l'effet en année pleine de la revalorisation salariale des fonctionnaires de 30% effectuées en 2024 et la provision pour les 5% restant suite à l'application du protocole d'accord entre le mouvement syndical et le

Gouvernement, la prise en compte en année pleine de la rémunération des 10 000 fonctionnaires communautaires du secteur éducatif, la provision pour la prise en compte de la rémunération des nouveaux fonctionnaires recrutés par concours en 2024, la prise en compte du paiement des 18% de la part de l'Etat employeur dans les cotisations sociales des fonctionnaires.

Titre III : Dépenses de biens et services

Les dépenses de biens et services du PLF 2025 se chiffrent à 5 590,12 Mds, soit une augmentation de 1 283,25 Mds (+29,80%). Elles représentent 21,20% des dépenses courantes.

L'augmentation des dépenses de biens et services concernent essentiellement la prise en compte d'une provision pour les activités du chronogramme de la transition, le reclassement de l'achat des produits alimentaires pour le maintien des troupes dans les casernes en dépenses de biens et services.

Titre IV : Dépenses de transfert

Les dépenses de transfert sont évaluées à 8 553,17 Mds, soit une augmentation de 123,05 Mds (1,46%) par rapport à la LFR 2024. Elles représentent 32,43% des dépenses courantes.

Elles concernent essentiellement la subvention au prix de l'électricité en faveur des ménages au compte de l'EDG, les pensions civiles et militaires, le remboursement des crédits TVA, le fonctionnement des hôpitaux et des universités, les bourses des étudiants en Guinée et à l'étranger, la sécurisation des frontières et le fonctionnement des institutions républicaines.

Les nouvelles mesures prises en compte portent principalement sur l'augmentation de 200 Mds de la provision pour le remboursement des crédits TVA, l'allocation de 52,69 Mds pour les activités du Recensement Général de la population et de l'Habitat (RGPH-4), l'augmentation de 10 Mds de la provision pour les contributions aux institutions et organisations internationales.

Titre V : Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement du budget général se chiffrent à 14 328,82 Mds, soit une hausse de 738,53 Mds (+5,43%) par rapport à 2024. Elles représentent 35,20% du total des dépenses du budget général.

Elles se décomposent en projets et programmes pour 12 832,66 Mds (+6,59%) et en hors projets pour 1 496,16 Mds (-3,51%).

Les projets et programmes d'investissement sont financés à hauteur de 5 808,26 Mds (45,26%) par les ressources intérieures et 7 024,40 Mds (54,74%) par les ressources extérieures.

Quant aux dépenses d'investissement hors projets se chiffrant à 1 496,16 Mds, elles sont composées du Fonds d'Entretien Routier (FER) pour 689,82 Mds, des prises de participation de l'Etat pour 280,75 Mds et des acquisitions en faveur des ministères et institutions pour 525,59 Mds.

La répartition des projets et programmes d'investissement public par pilier du Programme Simandou 2040 se présente comme suit :

- Pilier 1 : Agriculture, Industrie Alimentaire et Commerce : 12,0% ;
- Pilier 2 : Education et Culture : 9,5% ;
- Pilier 3 : Infrastructures, Transports et Technologies : 59,9% ;
- Pilier 4 : Economie, Finance et Assurance : 2,6% ;
- Pilier 5 : Santé et Bien-être : 16,0%.

5.5 Le Budget d'Investissement Public (BIP)

Dans son plan d'investissement de 2025, le gouvernement prévoit un montant de 14 190,15 milliards de GNF contre 14 216,16 milliards de GNF en 2024, soit une baisse de 0,18%. Cette diminution pourrait s'expliquer par une détérioration des dépenses d'investissement publiques au niveau extérieure. Concernant le BND, il pourrait enregistrer une hausse de 6,4% allant de 6 734,16 milliards de GNF en 2024 pour se situer à 7 165,75 milliards de GNF en 2025. Contrairement aux FINEX, en 2025 le montant devrait s'élever à 7 024,40 milliards de GNF contre 7 482,00 milliards de GNF en 2024, soit une baisse de 6,12%. Les ressources internes y compris les droits et taxes représente **50,5%** du budget d'investissement public alors que le financement extérieurs (Finex) représente **49,5%**.

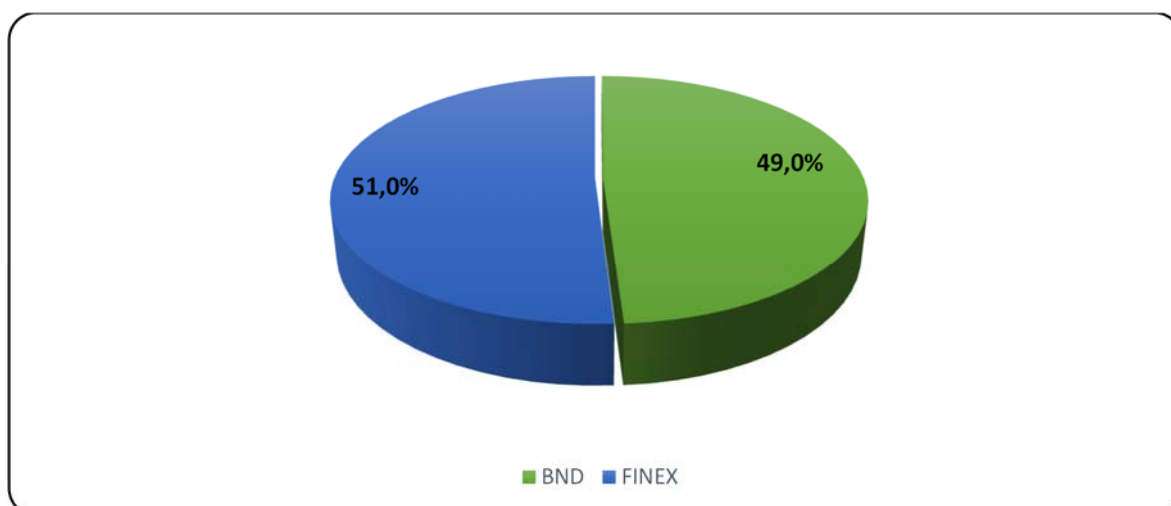
Dans son vaste programme de développement des infrastructures de soutien au développement économique et social, le gouvernement prévoit un investissement de 1 897,77 milliards sur BND. Dans le but d'améliorer la mobilité des personnes et la circulation des biens et services, avec comme priorité la construction et la rénovation des routes, pistes rurales et aérodrômes, l'optimisation des procédures portuaires et aéroportuaires, l'amélioration des transports urbains et interurbains 1 516,25 milliards seront investis.

Pour atteindre l'objectif de l'AXE 4 du PRI, investir plus et mieux dans l'Homme, à toutes les phases de son cycle de vie, afin de lui donner les moyens de devenir un membre productif d'une société plus cohésive, le gouvernement a prévu dans son budget d'investissement un montant de 484,86 milliards de GNF dans l'amélioration de l'accès à une éducation de qualité, y compris l'éducation non formelle et la formation professionnelle et 287,45 milliards de GNF pour l'amélioration du service de santé en général et celle de la reproduction en particulier.

5.5.1 Répartition par source de financement

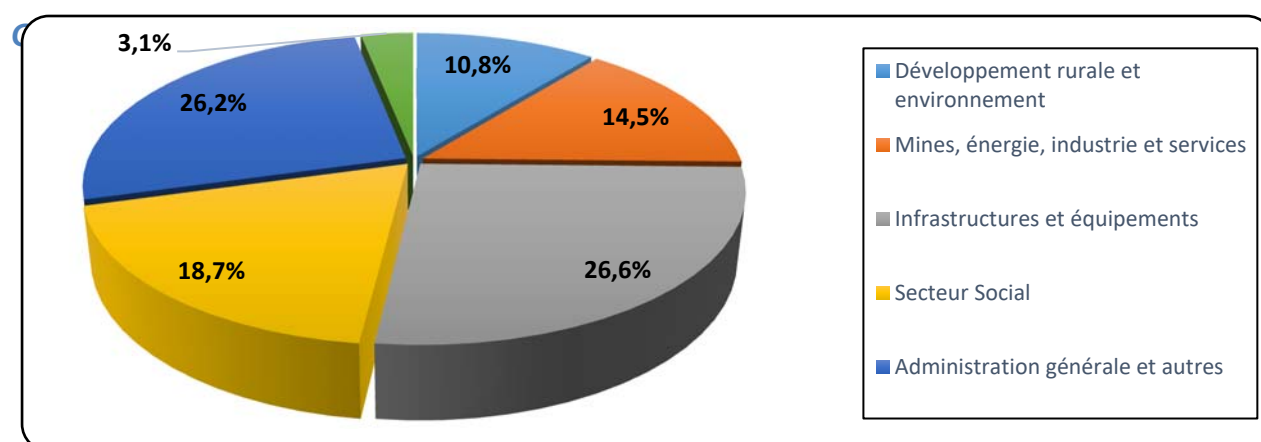
Le projet de budget de l'exercice 2025 dans son volet dépense d'investissements publics pour un total de **382 projets et programmes**, se chiffre à **13 689,86 Mds** GNF. Ce montant serait financé à **51%** sur ressources extérieures (FINEX) et **49%** par les ressources intérieures hors taxes (BND). Cette situation est représentée comme suit :

Graphique 33 : Répartition du BIP par source de financement



Source : DNPEC à partir des données de la DNIP

Pour ce qui concerne les secteurs d'activité de l'économie, les secteurs productifs occupent plus de la moitié du budget des programmes d'investissements publics en 2025. En effet, les secteurs productifs composés de développement rural et environnement ; mines, industrie, eau, énergie et les infrastructures et équipements devraient représenter 51,9%, suivi par le secteur de l'administration 26,2% et enfin par le secteur social 18,7%.



Source : DNPEC à partir des données de la DNIP

Tableau 18 : le BIP par secteur d'activité et par source de financement (en Millions GNF)

Secteur	Prévisions 2025 (en millions de GNF)			Répartition
	BND	FINEX	Total	
Développement rural	287 682	1 245 971	1 533 653	10,80%
Mines, Industrie, Energie, Eau, Tourisme et Hôtellerie	673 679	1 387 500	2 061 179	14,50%
Infrastructures et Equipements	1 897 772	1 876 842	3 774 614	26,60%
Secteur Social	1 235 731	1 419 595	2 655 326	18,70%
Administration Générale et Autres	2 627 146	1 094 491	3 721 637	26,20%
Total hors taxes	6 722 010	7 024 400	13 746 410	96,90%
Taxes et Droits des Douanes	443 740	0	443 740	3,10%
Total général	7 165 750	7 024 400	14 190 150	100,00%

Source : BIP

5.5.2 Equilibre Général de la loi de finances de 2025

Les projections du PLF 2025 dégagent un besoin de financement de -7 424,43 Mds (-2,80% % du PIB) contre 7 907,90 Mds (-3,32%% du PIB) en LFR 2024.

Ce solde déficitaire est entièrement couvert par le financement net d'un montant de 7 424,43 Mds, résultant de la contraction entre les ressources et les charges de financement

Ressources de financement.....20 782,34 Mds

Emprunts..... 20 279,33 Mds

Ressources du prêt SOGES et SOGEKA 503,01 Mds

Charges de financement.....13 357,91 Mds

Remboursement du capital des emprunts intérieurs.....10 786,72 Mds

Remboursement du capital des emprunts extérieurs.....1 696,18 Mds

Cautions de garantie.....875,01 Mds

Telle est l'économie du Projet de Loi de Finances pour l'année 2025.

6. Performance de la Guinée au regard des critères de convergence de la CEDEAO

L'analyse de la performance du pays à fin juin 2024 indique que le pays n'a pas amélioré sa position comparée à celle de la même période de l'année précédente où cinq (5) des six (6) critères de convergence avaient été

respectés. En effet, les deux (2) critères de second rang ont été remplis au cours de la période sous-revue. En revanche, le critère relatif au « Taux d'inflation en moyenne annuelle » et celui relatif aux « Réserves extérieures brutes de change en mois d'importations » n'ont pas été respectés au niveau des quatre (4) critères de premier rang.

6.1 Critères de premier rang

Le pacte révisé en 2015 a porté les critères de convergence à six (6), dont quatre (4) critères premier rang à savoir : (i) le déficit budgétaire (dons compris) rapporté au PIB ; (ii) l'inflation en moyenne annuelle ; (iii) le financement du déficit budgétaire par la BCRG et (iv) les réserves extérieures brutes en mois d'importation.

6.1.1 Déficit budgétaire (dons compris) rapporté au PIB

La Guinée a respecté ce critère, puisque le solde budgétaire base engagement (dons compris) a été excédentaire de 1,3% du PIB à fin juin 2024 contre un excédent de 0,7% à la même période de 2023. Les perspectives à moyen terme indiquent que ce critère continuerait d'être respecté sur la période 2025-2027.

6.1.2 Taux d'inflation en moyenne annuelle

En termes d'indice capitale régionale, avec un taux de 5,4% supérieur au seuil prévu (5,0%) par la CEDEAO, la Guinée ne respecte pas le critère relatif au Taux d'inflation en moyenne annuelle au niveau des quatre (4) critères de premier rang.

6.1.3 Réserves brutes de change en mois d'importations

A fin juin 2024, la performance de la Guinée par rapport à ce critère a été de 2,1 mois contre 3,7 mois à la même période de 2023, soit en dessous du seuil minimum de 3 mois fixé par la CEDEAO. Cette contreperformance intervient dans un contexte marqué par la diminution des réserves internationales brutes de la BCRG et par la hausse significative des importations en biens et services. Toutes fois, ce critère serait respecté sur la période de 2025-2027.

6.1.4 Le financement du déficit par la Banque centrale

Ce critère a été respecté à fin juin 2024, où il s'est établi à -52,8%, soit en deçà du seuil maximum de 10% de la CEDEAO, contre -84,7% un an plus tôt. Il continuerait d'être respecté sur la période 2025-2027.

6.2 Critères de second rang

Au-delà des critères de premier rang révisé dans le pacte de 2015 s'ajoutent les critères de second rang au nombre de deux (2) à savoir : (i) l'encours de la dette rapporté au PIB et (ii) la stabilité du taux de change nominale.

6.2.1 L'encours de la dette publique en pourcentage du PIB

L'encours de la dette publique de la Guinée continue d'être respecté, depuis l'accession de la Guinée à l'initiative des pays pauvres très endettés.

Selon les données provisoires disponibles, l'encours de la dette publique rapporté au PIB a représenté 32,4% à fin juin 2024 contre 31,4% à fin juin 2023, soit en dessous du seuil communautaire de 70%. Ce critère continuerait d'être respecté sur la période 2025-2027.

6.2.2 Taux de Change nominal

Ce critère a été respecté, car le taux de change nominal du franc guinéen par rapport à l'UCAO s'est stabilisé à 1,2% à fin juin 2024 contre 0,0% un an plus tôt. Cette performance bien que contenue dans la bande de $\pm 10\%$ définie par la norme communautaire, intervient dans un contexte de ralentissement de la liquidité sur le marché des changes, soutenant ainsi la dépréciation relative du franc guinéen, notamment vis-à-vis du dollar. Les perspectives de performance indiquent que ce critère continuerait d'être respecté sur la période 2025-2027.

Les résultats obtenus au cours de la période sous-revue sont résumés à travers le tableau ci-après :

Tableau 19 : Guinée - Performance-pays à fin juin 2024

DESIGNATION	SITUATION		
	Norme	2022	2023
A. Critères de premier rang			
1. Déficit budgétaire dons compris, (base engagement)/ PIB	$\leq 3\%$	-0,7	-1,3
2. Inflation en moyenne annuelle	$\leq 5\%$	7,1	5,4
3. Financement de la BCRG du déficit budgétaire /RFn-1	$\leq 10\%$	-84,7	-52,8
4. Réserves extérieures brutes en mois d'importations	≥ 3	3,7	2,1
B. Critères de second rang			
5. Encours dette publique/ PIB	$\leq 70\%$	31,4	32,4
6. Stabilité du taux de change nominal	$\pm 10\%$	0	1,2
Nombre de critères satisfaits		5	4
Nombre de critères non satisfaits		1	2

Source : CNC

7 Conclusion

Le Projet de Loi de Finances 2025 a pour objectif prioritaire la continuité de la mise en œuvre des actions du Programme de Référence Intérimaire (PRI) et le Plan de Relance Économique (PRE), qui mettent l'accent sur la transformation économique à travers le développement des infrastructures routières, énergétiques, agricoles, sanitaires et scolaires. Ces actions structurantes et pro-pauvres bénéficient des dotations budgétaires substantielles de nature à répondre aux défis auxquels la société guinéenne est confrontée.

En effet, cette transformation structurelle de l'économie devrait multiplier les opportunités de création de richesses et d'emplois. Les finances publiques en 2025 tablent sur une amélioration du solde budgétaire global. En effet, le déficit budgétaire dont inclus en pourcentage du PIB ressortirait à 1,5% en 2025 contre 2,2% en 2024. Cette embellie proviendrait d'une bonne mobilisation des recettes budgétaires et d'une maîtrise des dépenses d'investissement.

En matière d'endettement, le Gouvernement entend s'assurer que tous les emprunts publics, y compris ceux non concessionnels soient contractés dans le cadre de la politique nationale d'endettement, afin de préserver la viabilité de la dette et la soutenabilité des finances publiques.

En outre, la mise en œuvre effective et efficace de la stratégie nationale sur la période 2022-2025 par le Gouvernement devrait permettre de maintenir la solidité du cadre macroéconomique et renforcer l'environnement des affaires. Aussi, les efforts de bonne gouvernance détermineront la mesure et la vitesse avec lesquelles des progrès réels et palpables pourraient être inscrits sur la voie du progrès économique et social.

ANNEXES

Résultats du cadrage macro-économique	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
					Est	Prév	Prév	Prév	Prév	Prév
Tableau n° 1 : INDICATEURS PRINCIPAUX										
CROISSANCE										
PIB	5,6%	4,7%	5,6%	4,0%	6,2%	6,1%	7,0%	11,1%	11,7%	13,7%
PIB par tête	10,6%	12,0%	7,7%	13,9%	13,1%	13,4%	13,5%	13,3%	13,1%	10,6%
PNB/tête (en US\$)	1 166	1 192	1 350	1 585	1 824	2 065	2 352	2 663	3 009	3 326
PIB/tête (en US\$)	1 143	1 172	1 328	1 561	1 800	2 039	2 324	2 632	2 975	3 289
INFLATION										
Prix à la consommation de Ckry (en glissement fin décembre)	9,1%	10,6%	12,5%	8,6%	9,3%	7,1%	6,4%	5,2%	5,0%	5,0%
Prix à la consommation de Ckry (en moyenne annuelle)	9,5%	10,6%	12,6%	10,1%	8,0%	7,6%	6,0%	5,9%	5,7%	5,4%
Déflateur implicite du PIB	9,4%	4,2%	12,0%	2,8%	8,8%	9,3%	8,4%	4,3%	3,5%	-0,6%
MONNAIE										
Masse Monétaire	30 416	37 421	40 581	49 599	50 338	53 000	59 494	60 277	64 572	68 437
M2/PIB	24,6%	27,8%	25,5%	29,1%	25,6%	23,2%	22,5%	19,6%	18,2%	17,1%
Taux de change /USD	9 184	9 565	9 763	8 680	8 511	8 525	8 489	8 491	8 494	8 496
Taux de dépréciation	1,9%	4,2%	2,1%	-11,1%	-2,0%	0,2%	-0,4%	0,0%	0,0%	0,0%
Taux de change /EURO	10 284	10 919	11 549	9 043	9 223	9 408	9 878	10 372	10 891	11 435
Taux de dépréciation	-3,4%	6,2%	5,8%	-21,7%	2,0%	2,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%
Dépréciation pondérée	-1,3%	5,4%	4,3%	-17,5%	0,4%	1,3%	2,8%	3,0%	3,0%	3,0%
Avoirs ext bruts au 31/12 (en millions USD)	1 603	1 988	2 023	1 230	2 439	84	3 128	4 015	5 382	7 358
en mois d'importations de biens et services	4,5	3,8	4,9	5,0	3,5	1,2	2,6	3,8	4,6	4,6
Epargne nationale (en % du PIB)	11,4%	9,7%	13,3%	10,7%	19,9%	5,2%	5,2%	15,2%	28,0%	38,3%
INVESTISSEMENT										
FBCF totale (en % du PIB)	19,5%	17,8%	16,6%	15,0%	15,2%	16,6%	14,5%	13,7%	12,7%	13,1%

FBCF publique (en % du PIB)	3,7%	3,4%	3,2%	2,9%	2,9%	2,5%	1,9%	1,3%	0,7%	1,8%
FBCF privée (en % du PIB)	15,8%	14,4%	13,4%	12,2%	12,3%	14,1%	12,6%	12,4%	12,0%	11,3%
BUDGET DE L'ETAT										
Recettes courantes (en % du PIB)	13,1%	11,1%	9,4%	12,5%	13,1%	13,2%	13,8%	15,2%	15,4%	14,8%
Dépenses courantes (en % du PIB)	11,7%	12,3%	11,6%	10,6%	10,8%	11,9%	11,6%	9,8%	8,9%	8,2%
Dépenses en capital (en % du PIB)	4,1%	3,9%	2,3%	3,4%	4,7%	4,8%	4,9%	5,5%	6,1%	6,2%
Epargne budgétaire (en % du PIB)	1,4%	-1,2%	-2,3%	1,9%	2,3%	1,4%	2,2%	5,4%	6,5%	6,6%
Solde net de gestion dons inclus (base engagements) en milliards de GNF	3 810	1 093	-1 052	6 548	5 748	3 980	5 676	16 414	23 621	31 920
Solde net de gestion dons inclus (base engagements) en % du PIB	3,1%	0,8%	-0,7%	3,8%	2,9%	1,7%	2,1%	5,3%	6,7%	8,0%
Solde net de gestion dons exclus (base engagements) en milliards de GNF	3 235	-404	-2 023	5 717	3 971	2 557	5 433	15 979	22 744	30 931
Solde net de gestion dons exclus (base engagements) en % du PIB	2,6%	-0,3%	-1,3%	3,4%	2,0%	1,1%	2,1%	5,2%	6,4%	7,7%
Solde budgétaire dons inclus en % du PIB	-1,0%	-3,1%	-2,9%	0,0%	-1,8%	-3,1%	-2,7%	-0,1%	0,5%	1,7%
Solde budgétaire dons exclus en % du PIB	-1,4%	-4,2%	-3,5%	-0,5%	-2,7%	-3,7%	-2,8%	-0,3%	0,3%	1,5%
Solde primaire (en % PIB)	4,1%	1,9%	0,0%	4,2%	3,2%	2,9%	3,5%	5,7%	7,0%	8,3%
Besoin de financement (+) (en % du PIB)	-6,4%	11,0%	10,7%	-0,2%	1,9%	6,8%	2,9%	-6,2%	-8,3%	-12,1%
BALANCE DES PAIEMENTS										
Export.de biens FOB en USD (variation en %)	-7,7%	58,7%	27,2%	3,0%	56,3%	19,0%	38,1%	18,8%	20,7%	27,7%
Exportations biens /PIB (en %)	27,7%	42,0%	46,1%	39,5%	52,4%	53,8%	54,4%	53,2%	50,4%	57,4%
Import.de biens CAF en USD (variation en %)	2,5%	14,4%	-0,5%	12,0%	4,9%	65,2%	16,4%	-12,2%	12,1%	49,8%
Couverture export.FAB / import. CAF (en %)	137,1%	201,4%	263,6%	250,2%	387,3%	284,6%	336,3%	410,1%	437,2%	415,8%
Solde sur Biens et services (en millions USD)	-495,6	-332,1	2626,6	2148,7	3900,6	1850,3	5931,4	11235,5	14814,6	17706,0
Compte courant (n c.transf.pub.) en millions USD	-534,8	-341,3	2380,0	2391,3	2571,6	2314,2	6433,3	11745,0	15331,6	19252,1
Compte courant (n c.transf.pub.) en % du PIB	-4,0%	-2,4%	14,6%	12,2%	11,1%	8,6%	20,6%	32,5%	36,7%	40,8%
Solde global en millions USD	-724,9	-698,6	182,5	-465,6	83,6	-588,1	666,2	-23,6	3079,4	5775,7
Solde global en % du PIB	-5,4%	-5,0%	1,1%	-2,4%	0,4%	-2,2%	2,1%	-0,1%	7,4%	12,2%
Capacité (+)/Besoin (-) de financement (en millions USD)	-490,2	-182,7	2509,6	2562,1	2769,3	2565,7	6650,8	11943,4	15530,0	19450,4
DETTE										
Service Dette pub.extérieure (millions USD)	90,5	86,9	60,8	18,3	20,7	25,2	28,6	32,0	33,8	33,8
Service Dette (en % des export.de biens. & serv.)	2,4%	1,5%	0,8%	0,2%	0,2%	0,1%	0,1%	0,2%	0,2%	0,1%
Encours de la Dette (millions USD)	4260,2	4938,9	6963,8	6713,7	8578,9	10360,5	12103,8	13654,9	14740,9	15718,0
Encours de la Dette (en % du PIB)	31,7%	35,1%	42,7%	34,2%	37,1%	38,7%	38,8%	37,8%	35,3%	33,3%

PIB à prix courants (milliards GNF)	123 458	134 760	159 337	170 314	196 879	228 337	264 941	306 978	354 852	401 234
PIB à prix courants (millions USD)	13 443	14 089	16 320	19 621	23 133	26 784	31 211	36 152	41 778	47 225
POPULATION (en milliers)	11 758	12 022	12 291	12 567	12 849	13 137	13 432	13 733	14 041	14 356
Tableau n°2 : P I B EN FRANCS CONSTANTS										
PIB en milliards FG 2010										
Secteur primaire	12341,9	13432,6	14764,1	15473,8	16424,2	17312,1	18101,5	18994,5	20041,2	21216,0
Agriculture	4818,9	6210,0	6852,2	7306,0	7811,2	8216,8	8675,6	9166,0	9689,7	10254,4
Elevage, Chasse, services annexes	1829,8	1915,3	2027,7	2110,1	2224,7	2363,7	2511,7	2671,1	2845,7	3031,5
Sylviculture	866,1	826,7	764,6	787,4	800,0	786,1	576,7	389,3	264,7	182,7
Pêche, pisciculture et aquaculture	4827,2	4480,7	5119,5	5270,2	5588,3	5945,5	6337,5	6768,1	7241,1	7747,4
Secteur secondaire	21636,9	23660,4	24726,0	26123,1	28610,1	30873,5	33888,8	39411,7	45970,4	55093,7
Activités extractives	11157,0	14228,0	14634,5	15636,6	17175,7	18257,9	20139,5	24690,5	30428,0	38688,5
Fabrication de produits alimentaires et de boissons	1765,3	1813,0	2065,4	2184,3	2320,4	2425,7	2591,5	2768,6	2957,8	3161,9
Fabrication d'autres produits manufacturiers	5142,8	5055,1	5274,8	5424,5	5877,7	6577,2	7188,9	7733,4	8106,6	8497,8
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	679,9	686,2	769,7	837,8	910,7	908,8	970,8	1036,9	1108,4	1184,9
Construction	2891,9	1878,1	1981,5	2039,9	2325,6	2703,83	2998,23	3182,28	3369,55	3560,57
Secteur tertiaire	30153,2	29774,5	31231,7	32013,0	33237,6	34662,7	36550,8	40464,2	45040,1	50620,4
Commerce	11958,2	12281,4	12779,1	12972,2	13443,7	14054,9	14935,6	17330,3	20049,1	23622,0
Hôtels et restaurants	600,2	499,8	521,5	538,5	557,3	575,0	600,3	627,5	657,8	700,8
Transports	2714,7	2515,2	2610,1	2727,9	2853,8	3006,4	3174,9	3372,0	3589,1	3822,4
Postes et télécommunications	524,8	578,9	596,2	649,7	691,1	727,8	772,4	829,0	889,7	954,9
Autres services marchands	5911,6	6103,0	6399,7	6926,2	7237,6	7558,3	7987,4	8518,7	9102,4	9726,1
Activités d'administration publique	5884,8	5359,8	5758,6	5683,8	5826,4	6021,3	6242,8	6816,5	7609,2	8470,5
Autres services non marchands	2558,9	2436,4	2566,5	2514,8	2627,7	2719,0	2837,4	2970,2	3142,8	3323,7
Impôts nets des subventions	3323,6	3761,6	3850,1	3924,2	4104,8	4564,5	5008,3	5044,8	4994,1	5064,0
PIB aux prix du marché	67455,6	70629,1	74571,8	77534,1	82376,7	87412,9	93549,4	#####	#####	#####

PIB en FG 2010 (variations en %)										
Secteur primaire	16,1%	0,1%	9,0%	6,0%	6,1%	5,3%	4,0%	3,8%	4,1%	4,5%
Agriculture	8,3%	8,2%	8,4%	10,6%	6,9%	5,2%	5,6%	5,7%	5,7%	5,8%
Elevage, Chasse, services annexes	-23,6%	4,7%	5,9%	4,1%	5,4%	6,2%	6,3%	6,3%	6,5%	6,5%
Sylviculture	1,8%	-4,5%	-7,5%	3,0%	1,6%	-1,7%	-26,6%	-32,5%	-32,0%	-31,0%
Pêche, pisciculture et aquaculture	46,5%	-7,2%	14,3%	2,9%	6,0%	6,4%	6,6%	6,8%	7,0%	7,0%
Secteur secondaire	1,8%	13,4%	5,0%	5,6%	8,9%	7,6%	9,2%	14,9%	14,2%	16,4%
Activités extractives	3,5%	27,5%	2,9%	6,8%	9,8%	6,3%	10,3%	22,6%	23,2%	27,1%
Fabrication de produits alimentaires et de boissons	-0,1%	2,7%	13,9%	5,8%	6,2%	4,5%	6,8%	6,8%	6,8%	6,9%
Fabrication d'autres produits manufacturiers	0,7%	-1,7%	4,3%	2,8%	8,4%	11,9%	9,3%	7,6%	4,8%	4,8%
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	2,9%	0,9%	12,2%	8,8%	8,7%	-0,2%	6,8%	6,8%	6,9%	6,9%
Construction	-7,0%	-35,1%	5,5%	2,9%	14,0%	16,3%	10,9%	6,1%	5,9%	5,7%
Secteur tertiaire	4,1%	-1,2%	4,3%	1,6%	4,9%	4,6%	7,0%	14,9%	17,8%	21,0%
Commerce	6,0%	2,7%	4,1%	1,5%	6,2%	5,5%	10,2%	25,8%	30,7%	37,1%
Hôtels et restaurants	1,7%	-16,7%	4,3%	3,3%	3,5%	3,2%	4,4%	4,5%	4,8%	6,5%
Transports	-1,4%	-7,3%	3,8%	4,5%	4,6%	5,3%	5,6%	6,2%	6,4%	6,5%
Postes et télécommunications	18,1%	10,3%	3,0%	9,0%	6,4%	5,3%	6,1%	7,3%	7,3%	7,3%
Autres services marchands	0,6%	-0,2%	1,1%	5,7%	4,5%	4,4%	5,7%	6,7%	6,9%	6,9%
Activités d'administration publique	2,7%	-8,9%	7,4%	-1,3%	2,5%	3,3%	3,7%	9,2%	11,6%	11,3%
Autres services non marchands	5,7%	-4,7%	5,7%	-2,0%	4,5%	3,5%	4,4%	4,7%	5,8%	5,8%
Impôts nets des subventions	-1,4%	13,2%	2,4%	1,9%	4,6%	11,2%	9,7%	0,7%	-1,0%	1,4%
PIB aux prix du marché	5,6%	4,7%	5,6%	4,0%	6,2%	6,1%	7,0%	11,1%	11,7%	13,7%
PIB en FG 2010 (Contribution à la croissance en %)										
Secteur primaire	3,6%	1,6%	1,9%	1,0%	1,2%	1,1%	0,9%	1,0%	1,0%	1,0%
Agriculture	0,3%	2,1%	0,9%	0,6%	0,7%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%
Elevage, Chasse, services annexes	-0,3%	0,1%	0,2%	0,1%	0,1%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%
Sylviculture	0,2%	-0,1%	-0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	-0,2%	-0,2%	-0,1%	-0,1%

Pêche, pisciculture et aquaculture	3,3%	-0,5%	0,9%	0,2%	0,4%	0,4%	0,4%	0,5%	0,5%	0,4%
Secteur secondaire	0,3%	3,0%	1,5%	1,9%	3,2%	2,7%	3,4%	5,9%	6,3%	7,9%
Activités extractives	0,6%	4,6%	0,6%	1,3%	2,0%	1,3%	2,2%	4,9%	5,5%	7,1%
Fabrication de produits alimentaires et de boissons	0,0%	0,1%	0,4%	0,2%	0,2%	0,1%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%
Fabrication d'autres produits manufacturiers	0,1%	-0,1%	0,3%	0,2%	0,6%	0,8%	0,7%	0,6%	0,4%	0,3%
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	0,0%	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
Construction	-0,3%	-1,5%	0,1%	0,1%	0,4%	0,5%	0,3%	0,2%	0,2%	0,2%
Secteur tertiaire	1,8%	-0,6%	2,1%	1,0%	1,6%	1,7%	2,2%	4,2%	4,4%	4,8%
Commerce	1,1%	0,5%	0,7%	0,3%	0,6%	0,7%	1,0%	2,6%	2,6%	3,1%
Hôtels et restaurants	0,0%	-0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Transports	-0,1%	-0,3%	0,1%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%
Postes et télécommunications	0,1%	0,1%	0,0%	0,1%	0,1%	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
Autres services marchands	0,2%	0,3%	0,4%	0,7%	0,4%	0,4%	0,5%	0,6%	0,6%	0,5%
Activités d'administration publique	0,2%	-0,8%	0,6%	-0,1%	0,2%	0,2%	0,3%	0,6%	0,8%	0,7%
Autres services non marchands	0,2%	-0,2%	0,2%	-0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,2%	0,2%
Impôts nets des subventions	-0,1%	0,6%	0,1%	0,1%	0,2%	0,6%	0,5%	0,0%	0,0%	0,1%
PIB aux prix du marché	5,6%	4,7%	5,6%	4,0%	6,2%	6,1%	7,0%	11,1%	11,7%	13,7%
Tableau n°3 : P I B NOMINAL										
PIB nominal en milliards FG										
Secteur primaire	32 626	35 446	43 135	48 338	53 228	61 111	68 198	79 926	92 128	107 038
Agriculture	12 339	14 161	16 632	21 361	24 305	29 111	34 259	39 691	46 868	55 503
Elevage, Chasse, services annexes	3 307	3 600	3 851	4 008	4 238	4 692	4 704	5 813	5 926	6 024
Sylviculture	3 163	3 349	3 336	3 386	3 203	3 896	4 137	4 510	4 649	4 762
Pêche, pisciculture et aquaculture	13 818	14 336	19 315	19 583	21 482	23 412	25 098	29 911	34 685	40 749
Secteur secondaire	36 285	38 423	45 923	45 138	59 039	67 071	88 937	106 879	127 462	147 207
Activités extractives	20 449	23 245	25 946	20 903	28 699	29 556	44 468	51 917	63 316	77 663

Fabrication de produits alimentaires et de boissons	4 713	5 360	7 090	8 220	12 578	16 027	18 606	21 817	27 040	29 834
Fabrication d'autres produits manufacturiers	8 128	7 532	11 111	13 487	15 072	18 108	21 821	28 845	32 439	35 440
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	772	733	613	742	843	1 204	1 391	1 644	1 823	1 987
Construction	2 224	1 553	1 163	1 786	1 847	2 177	2 651	2 657	2 844	2 283
Secteur tertiaire	43 461	49 533	57 629	63 901	72 277	83 069	89 763	98 792	111 755	122 531
Commerce	21 757	22 497	25 270	27 450	30 199	35 375	37 581	41 899	49 471	54 411
Hôtels et restaurants	1 151	1 042	964	1 253	1 954	1 974	2 207	2 679	3 175	3 858
Transports	4 446	6 133	6 307	6 126	8 014	8 330	8 640	10 181	12 092	14 458
Postes et télécommunications	765	863	1 062	1 066	1 432	1 761	1 963	2 225	2 542	2 951
Autres services marchands	5 778	6 191	6 723	7 690	7 696	7 905	8 961	10 008	11 635	12 892
Activités d'administration publique	4 980	7 484	11 144	12 633	14 193	18 097	19 671	20 527	21 356	22 216
Autres services non marchands	4 584	5 323	6 159	7 684	8 789	9 627	10 741	11 272	11 484	11 746
Impôts nets des subventions	11 085	11 357	12 650	12 936	12 336	17 086	18 043	21 382	23 506	24 458
PIB aux prix du marché	123 458	134 760	159 337	170 314	196 879	228 337	264 941	306 978	354 852	401 234
PIB nominal (variations en %)										
Secteur primaire	33,1%	8,6%	21,7%	12,1%	10,1%	14,8%	11,6%	17,2%	15,3%	16,2%
Agriculture	19,7%	14,8%	17,5%	28,4%	13,8%	19,8%	17,7%	15,9%	18,1%	18,4%
Élevage, Chasse, services annexes	-0,4%	8,9%	7,0%	4,1%	5,7%	10,7%	0,3%	23,6%	1,9%	1,6%
Sylviculture	19,4%	5,9%	-0,4%	1,5%	-5,4%	21,6%	6,2%	9,0%	3,1%	2,4%
Pêche, pisciculture et aquaculture	67,8%	3,8%	34,7%	1,4%	9,7%	9,0%	7,2%	19,2%	16,0%	17,5%
Secteur secondaire	1,9%	5,9%	19,5%	-1,7%	30,8%	13,6%	32,6%	20,2%	19,3%	15,5%
Activités extractives	2,5%	13,7%	11,6%	-19,4%	37,3%	3,0%	50,5%	16,8%	22,0%	22,7%
Fabrication de produits alimentaires et de boissons	2,6%	13,7%	32,3%	15,9%	53,0%	27,4%	16,1%	17,3%	23,9%	10,3%
Fabrication d'autres produits manufacturiers	-2,1%	-7,3%	47,5%	21,4%	11,7%	20,1%	20,5%	32,2%	12,5%	9,3%
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	-1,4%	-5,1%	-16,4%	21,1%	13,7%	42,8%	15,5%	18,2%	10,9%	9,0%
Construction	11,6%	-30,2%	-25,1%	53,6%	3,4%	17,8%	21,8%	0,2%	7,0%	-19,7%
Secteur tertiaire	16,0%	14,0%	16,3%	10,9%	13,1%	14,9%	8,1%	10,1%	13,1%	9,6%

Commerce	16,6%	3,4%	12,3%	8,6%	10,0%	17,1%	6,2%	11,5%	18,1%	10,0%
Hôtels et restaurants	11,0%	-9,5%	-7,5%	30,0%	56,0%	1,0%	11,8%	21,4%	18,5%	21,5%
Transports	11,0%	37,9%	2,8%	-2,9%	30,8%	3,9%	3,7%	17,8%	18,8%	19,6%
Postes et télécommunications	12,5%	12,8%	23,1%	0,4%	34,4%	23,0%	11,4%	13,4%	14,2%	16,1%
Autres services marchands	5,6%	7,2%	8,6%	14,4%	0,1%	2,7%	13,4%	11,7%	16,3%	10,8%
Activités d'administration publique	20,0%	2,5%	11,4%	2,3%	-4,6%	38,5%	5,6%	18,5%	9,9%	4,0%
Autres services non marchands	21,8%	16,1%	15,7%	24,8%	14,4%	9,5%	11,6%	4,9%	1,9%	2,3%
Impôts nets des subventions	20,0%	2,5%	11,4%	2,3%	-4,6%	38,5%	5,6%	18,5%	9,9%	4,0%
PIB aux prix du marché	15,5%	9,2%	18,2%	6,9%	15,6%	16,0%	16,0%	15,9%	15,6%	13,1%
Tab. n° 4 : RESSOURCES & EMPLOIS EN FG CONSTANTS (en milliards de FG 2010)										
PIB	67 456	70 629	74 572	77 534	82 377	87 413	93 549	103 915	116 046	131 994
Importations	9 240	16 034	20 282	22 250	24 952	30 157	37 301	42 078	46 386	50 074
Total Ressources	76 696	86 663	94 853	99 784	107 328	117 570	130 850	145 993	162 432	182 068
Consommation finale	45 538	46 670	48 025	56 131	62 722	75 076	85 737	97 398	109 753	124 095
Publique	15 497	15 861	16 766	20 830	24 121	32 399	38 581	46 870	56 143	67 625
Privée	30 041	30 809	31 259	35 301	38 601	42 677	47 156	50 528	53 610	56 470
FBCF	10 307	10 555	11 344	12 456	14 424	15 536	17 265	23 290	26 067	28 391
Administration	1 863	1 718	1 644	1 812	2 066	1 944	2 569	5 763	6 542	7 282
Privée	19 732	8 837	9 699	10 644	12 358	13 592	14 695	17 527	19 525	21 109
Mines	2 838	2 831	2 930	2 985	3 291	3 655	4 336	5 261	5 858	6 163
Autres entreprises	3 091	3 727	4 664	5 745	7 101	7 886	8 254	9 962	11 209	12 295
Menages	2 561	2 279	2 105	1 913	1 966	2 051	2 105	2 304	2 458	2 651
Exportations	14 018	19 229	22 763	25 010	27 846	29 539	36 225	73 781	105 122	123 618
variation des Stocks	6 833	10 208	12 722	6 188	2 336	-2 581	-8 376	-48 477	-78 511	-94 035
Total Emplois	76 696	86 663	94 853	99 784	107 328	117 570	130 850	145 993	162 432	182 068
(variations en %)										
PIB	5,6%	4,7%	5,6%	4,0%	6,2%	6,1%	7,0%	11,1%	11,7%	13,7%

Importations	-8,9%	73,5%	26,5%	9,7%	12,1%	20,9%	23,7%	12,8%	10,2%	8,0%
Total Ressources	3,6%	13,0%	9,5%	5,2%	7,6%	9,5%	11,3%	11,6%	11,3%	12,1%
Consommation finale	4,9%	2,5%	2,9%	16,9%	11,7%	19,7%	14,2%	13,6%	12,7%	13,1%
Publique	4,8%	2,3%	5,7%	24,2%	15,8%	34,3%	19,1%	21,5%	19,8%	20,5%
Privée	5,0%	2,6%	1,5%	12,9%	9,3%	10,6%	10,5%	7,2%	6,1%	5,3%
FBCF	5,9%	2,4%	7,5%	9,8%	15,8%	7,7%	11,1%	34,9%	11,9%	8,9%
Administration	8,6%	-7,8%	-4,3%	10,2%	14,0%	-5,9%	32,2%	124,3%	13,5%	11,3%
Privée	-2,5%	-55,2%	9,8%	9,7%	16,1%	10,0%	8,1%	19,3%	11,4%	8,1%
Mines	-4,6%	-0,3%	3,5%	1,9%	10,2%	11,1%	18,6%	21,3%	11,3%	5,2%
Autres entreprises	21,1%	20,6%	25,2%	23,2%	23,6%	11,1%	4,7%	20,7%	12,5%	9,7%
Menages	2,7%	-11,0%	-7,6%	-9,1%	2,7%	4,3%	2,6%	9,5%	6,7%	7,9%
					-8,5%					
Exportations	-1,9%	37,2%	18,4%	9,9%	11,3%	6,1%	22,6%	103,7%	42,5%	17,6%
Total Emplois	3,6%	13,0%	9,5%	5,2%	7,6%	-46,3%	70,6%	9,3%	5,8%	16,3%
Tableau n° 5 : RESSOURCES & EMPLOIS EN FG COURANTS										
(en milliards de FG)										
PIB	123 458	134 760	159 337	170 314	196 879	228 337	264 941	306 978	354 852	401 234
Importations	53 548	92 708	93 972	83 022	87 131	118 548	131 039	137 336	145 546	154 065
Total Ressources	177 005	227 468	253 308	253 336	284 010	346 885	395 980	444 314	500 398	555 299
Consommation finale	109 387	121 700	138 116	152 114	157 607	216 465	251 069	260 226	255 534	247 396
Publique	19 540	24 076	28 520	29 911	54 080	64 853	65 166	67 959	70 465	73 039
Privée	89 846	97 624	109 596	122 203	103 527	151 612	185 903	192 267	185 069	174 356
FBCF	21 975	22 337	23 936	25 918	32 722	33 067	36 356	38 919	46 562	63 408
Administration	4 189	4 258	4 563	4 940	4 903	4 323	3 497	2 101	6 509	7 505
Privée	17 786	18 079	19 374	20 977	27 819	28 743	32 859	36 818	40 053	55 903
Mines	6 713	6 824	7 312	7 917	4 024	2 575	3 612	5 377	7 026	7 685

Autres entreprises	4 763	4 841	5 188	5 618	9 481	13 540	15 002	18 572	20 868	24 614
Menages	6 310	6 414	6 873	7 442	14 313	12 629	14 245	12 870	12 159	23 604
Variation de stocks	2 382	20 134	1 679	-2 049	4 328	5 330	9 010	20 536	22 179	26 006
Exportations	43 262	63 296	89 577	77 354	89 352	96 135	102 988	141 171	202 102	245 829
Total Emplois	177 005	227 468	253 308	253 336	284 010	346 885	395 980	444 314	500 398	555 299
(variations en %)										
PIB	15,5%	9,2%	18,2%	6,9%	15,6%	16,0%	16,0%	15,9%	15,6%	13,1%
Importations	2,7%	73,1%	1,4%	-11,7%	4,9%	36,1%	10,5%	4,8%	6,0%	5,9%
Total Ressources	11,4%	28,5%	11,4%	0,0%	12,1%	22,1%	14,2%	12,2%	12,6%	11,0%
Consommation finale	15,0%	11,3%	13,5%	10,1%	3,6%	37,3%	16,0%	3,6%	-1,8%	-3,2%
Publique	15,1%	23,2%	18,5%	4,9%	80,8%	19,9%	0,5%	4,3%	3,7%	3,7%
Privee	15,0%	8,7%	12,3%	11,5%	-15,3%	46,4%	22,6%	3,4%	-3,7%	-5,8%
FBCF	5,6%	1,6%	7,2%	8,3%	26,3%	1,1%	9,9%	7,1%	19,6%	36,2%
Administration	5,6%	1,6%	7,2%	8,3%	-0,7%	-11,8%	-19,1%	-39,9%	209,8%	15,3%
Privée	5,6%	1,6%	7,2%	8,3%	32,6%	3,3%	14,3%	12,0%	8,8%	39,6%
Mines	5,6%	1,6%	7,2%	8,3%	-49,2%	-36,0%	40,3%	48,9%	30,7%	9,4%
Autres entreprises	5,6%	1,6%	7,2%	8,3%	68,8%	42,8%	10,8%	23,8%	12,4%	18,0%
Menages	5,6%	1,6%	7,2%	8,3%	92,3%	-11,8%	12,8%	-9,7%	-5,5%	94,1%
Variation de stocks	#####	745,3%	-91,7%	-222,1%	-311,2%	23,2%	69,0%	127,9%	8,0%	17,3%
Exportations	0,7%	46,3%	41,5%	-13,6%	15,5%	7,6%	7,1%	37,1%	43,2%	21,6%
Total Emplois	11,4%	28,5%	11,4%	0,0%	12,1%	22,1%	14,2%	12,2%	12,6%	11,0%
(en % du PIB courant)										
PIB	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Importations	43,4%	68,8%	59,0%	48,7%	44,3%	51,9%	49,5%	44,7%	41,0%	38,4%
Total Ressources	143,4%	168,8%	159,0%	148,7%	144,3%	151,9%	149,5%	144,7%	141,0%	138,4%
Consommation finale	88,6%	90,3%	86,7%	89,3%	80,1%	94,8%	94,8%	84,8%	72,0%	61,7%

Publique	15,8%	17,9%	17,9%	17,6%	27,5%	28,4%	24,6%	22,1%	19,9%	18,2%
Privee	72,8%	72,4%	68,8%	71,8%	52,6%	66,4%	70,2%	62,6%	52,2%	43,5%
FBCF	17,8%	16,6%	15,0%	15,2%	16,6%	14,5%	13,7%	12,7%	13,1%	15,8%
Administration	3,4%	3,2%	2,9%	2,9%	2,5%	1,9%	1,3%	0,7%	1,8%	1,9%
Privee	14,4%	13,4%	12,2%	12,3%	14,1%	12,6%	12,4%	12,0%	11,3%	13,9%
Mines	5,4%	5,1%	4,6%	4,6%	2,0%	1,1%	1,4%	1,8%	2,0%	1,9%
Autres entreprises	3,9%	3,6%	3,3%	3,3%	4,8%	5,9%	5,7%	6,0%	5,9%	6,1%
Menages	5,1%	4,8%	4,3%	4,4%	7,3%	5,5%	5,4%	4,2%	3,4%	5,9%
Variation de stocks	1,9%	14,9%	1,1%	-1,2%	2,2%	0,5%	2,1%	1,3%	-1,1%	-0,3%
Exportations	35,0%	47,0%	56,2%	45,4%	45,4%	42,1%	38,9%	46,0%	57,0%	61,3%
Total Emplois	143,4%	168,8%	159,0%	148,7%	144,3%	151,9%	149,5%	144,7%	141,0%	138,4%
Tableau n°6 : SITUATION DES OPERATIONS DES										
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (SOAP) en milliards FG										
Recettes Totales (y compris les dons)	18 284	17 869	17 509	24 641	27 079	31 125	36 311	46 447	55 150	64 864
Recettes (hors dons)	17 709	16 372	16 539	23 809	25 302	29 702	36 068	46 012	54 273	63 875
Recettes minières	1 981	1 847	1 795	4 030	4 134	4 813	5 783	13 751	16 227	18 659
Recettes non minières	15 729	14 525	14 744	19 779	21 168	24 888	30 286	32 261	38 046	45 215
Recettes fiscales	16 230	14 957	14 970	21 290	23 266	27 152	32 971	42 448	50 212	59 374
Recettes fiscales minières	1 939	1 796	1 739	3 967	4 076	4 754	5 706	13 666	16 129	18 545
Recettes fiscales non minières	14 292	13 161	13 231	17 322	19 190	22 398	27 264	28 781	34 084	40 829
Impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital	3 355	4 023	5 147	9 258	10 790	12 033	12 563	21 596	24 157	25 533
Impôts sur les sociétés	2 424	2 981	2 907	4 121	4 720	5 139	5 216	8 667	9 232	9 417
Impôts sur revenus salariaux	257	267	1 255	1 553	1 328	1 640	1 914	3 683	3 908	4 155
Autres revenus	430	488	820	3 361	3 391	3 499	3 302	4 984	5 324	5 263
Impôts / revenus des personnes physiques	244	287	165	224	1 350	1 755	2 130	4 262	5 693	6 698
Impôts sur les salaires et la main-d'oeuvre	66	108	141	193	172	301	436	716	1 311	1 884
Impôts sur le patrimoine (propriete)	29	28	22	46	86	156	282	554	1 137	1 700
Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services	8 462	7 260	8 712	8 515	9 289	10 670	15 072	13 746	17 331	22 713
Taxes sur la valeur ajoutée	5 064	5 037	6 157	5 900	5 431	4 950	8 540	7 332	10 193	13 950
TVA à l'intérieur	1 900	1 419	2 558	2 808	2 104	-545	3 142	2 590	4 876	5 987
TVA à l'importation	3 164	3 618	3 599	3 093	3 327	5 495	5 398	4 741	5 318	7 963

Accises	1 035	958	977	205	950	1 545	1 626	1 422	1 717	2 016
Droits d'accises	116	135	135	28	28	35	41	48	59	66
Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers	890	790	809	169	923	1 510	1 585	1 374	1 658	1 951
Impôts sur produits particuliers (Téléphonie)	29	33	33	7	0	0	0	0	0	0
Autres Impôts intérieurs sur Biens et Services	896	1 001	1 062	1 198	348	590	732	849	1 030	1 233
Impôts sur commerce extérieur et transactions internationales	1 467	264	516	1 212	2 560	3 585	4 174	4 144	4 391	5 514
Droits et taxes à d'importation	4 276	3 546	992	3 296	2 929	3 991	4 618	5 835	6 275	7 544
Droits et taxes à l'exportation	3 645	3 173	907	3 229	2 830	2 932	3 145	3 324	3 496	3 709
Entreprise minières	630	373	85	68	99	1 059	1 473	2 511	2 779	3 835
Entreprise non minières	630	373	85	68	99	1 059	1 473	2 511	2 779	3 835
Autres impôts sur le commerce extérieur et transactions internationales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres recettes fiscales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dont exonérations fiscales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dons	575	1 497	971	831	1 777	1 424	243	435	877	990
Budgétaires	216	992	40	0	77	335	0	0	0	0
Projets	358	505	930	831	1 700	1 088	243	435	877	990
Recettes non fiscales	1 479	1 415	1 569	2 519	2 037	2 550	3 098	3 565	4 060	4 501
Recettes non fiscales minières	42	51	56	62	59	60	77	85	98	114
Redevance sur la production et participation	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26
Autres recettes non fiscales minières et droit de transport	16	25	31	37	33	34	51	59	72	89
Recettes non fiscales non minières	1 437	1 364	1 512	2 457	1 978	2 490	3 021	3 480	3 962	4 386
Charges (Dépenses courantes)	14 474	16 777	18 561	18 093	21 331	27 145	30 635	30 033	31 528	32 944
Rémunération des salariés (en nature et en espèces)	4 430	5 626	6 315	6 336	6 789	8 807	10 219	10 730	11 266	11 830
Utilisation de biens et services	4 253	4 540	5 460	4 034	4 160	4 950	5 009	5 259	5 522	5 799
Intérêts	1 221	1 221	993	599	627	2 717	3 613	979	1 104	1 223
Dettes extérieures	831	831	593	158	214	1 906	1 133	272	287	287
Dettes intérieures	391	547	400	441	413	811	2 480	707	817	936
Subventions et dons (transferts)	4 570	5 233	5 793	7 124	7 043	10 315	10 913	12 140	12 664	13 073
Transferts courants	1 139	1 631	2 011	5 520	5 258	6 105	6 377	7 555	8 031	8 392
aux autres administrations publiques	684	718	754	2 093	2 925	3 734	3 771	3 809	3 847	3 886
aux autres secteurs	55	492	815	2 263	611	563	648	1 691	2 026	2 240
aux administrations étrangères et organismes inter.	141	148	155	863	1 406	1 476	1 609	1 689	1 774	1 863
Transferts en capital	66	69	73	49	51	54	56	59	62	65

aux autres administrations publiques	66	69	73	49	51	54	56	59	62	65
aux autres secteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
aux administrations étrangères et organismes inter.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres transferts (aux ménages)	3 364	3 533	3 709	1 555	1 734	4 156	4 480	4 525	4 570	4 616
Prestations sociales	0	0	0	0	1 825	0	0	0	0	0
Autres charges	0	0	0	0	1 825	0	0	0	0	0
SOLDE NET DE GESTION	3 810	1 093	-1 052	6 548	5 748	3 980	5 676	16 414	23 621	31 920
Acquisition Nette d'Actifs Non Financiers (Investissement)	5 007	5 244	3 594	5 830	9 283	11 002	12 857	16 808	21 698	25 017
Actifs fixes	5 007	5 244	3 594	5 830	9 283	11 002	12 857	16 808	21 698	25 017
Composantes BND (en milliards GNF)	2 766	3 180	1 366	3 079	4 339	6 523	7 050	10 476	14 570	17 400
Composantes FINEX (en milliards GNF)	2 242	2 063	2 228	2 751	4 944	4 479	5 806	6 332	7 128	7 617
Dépenses totales	19 482	22 020	22 155	24 614	30 615	38 147	43 492	46 842	53 226	57 961
Capacité / Besoin de financement	-1 198	-4 151	-4 646	718	-3 536	-7 022	-7 181	-394	1 923	6 903
Transaction sur actifs financiers et passifs (Financement)	1 198	4 151	4 646	-718	3 536	7 022	7 181	394	-1 923	-6 903
Financement interieur net	659,01	-806,45	-953,34	#####	-862,23	-614,96	-509,38	-509,38	-509,38	-509,38
Secteur bancaire	1787,28	428,85	64,95	#####	-88,05	-45,91	500,00	500,00	500,00	500,00
BCRG	414,50	-107,15	-287,05	#####	-287,05	-287,05	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances nettes Trésor sur la BCRG	414,5	-107,1	-287,0	-1154,0	-287,0	-287,05	0,0	0,00	0,00	0,00
FMI (net)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,00	0,0	0,00	0,00	0,00
Créances nettes des Banques commerciales	1372,8	536,0	352,0	-372,8	199,0	241,13	500,0	500,00	500,00	500,00
Créances nettes du secteur non bancaire	-1128,3	-1235,3	-1018,3	-1037,1	-774,2	-569,05	-1009,4	-1009,38	-1009,38	-1009,38
Financement extérieur net	2636,4	913,8	999,7	1925,3	3364,4	3510,6	5683,3	5854,91	6199,53	6576,36
Emprunts	3280,8	1558,1	1353,8	2019,8	3364,4	3510,6	5683,3	6017,19	6370,63	6747,51
Budgétaires	1397,1	0,0	56,0	100,0	120,0	120,0	120,0	120,00	120,00	120,00
Projets	1883,7	1558,1	1297,8	1919,8	3244,4	3390,6	5563,3	5897,19	6250,63	6627,51
Amortissement	-644,3	-644,3	-354,1	-94,6	0,0	0,0	0,0	-162,27	-171,10	-171,15
Variation nette des arriérés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,00	0,00	0,00
Allègement de la dette	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,00	0,00	0,00
Gap de financement	-2097,7	4043,8	4599,3	-79,4	1033,6	4125,9	2006,7	-4951,44	-7613,59	#####
Tableau n° 7 : BALANCE DES PAIEMENTS (en millions de USD)										
<u>Compte des transactions courantes</u>	-530,9	-329,8	2352,6	2349,3	2545,5	2341,9	6427,0	11719,6	15306,2	19226,6
Solde des biens et services	-495,6	-332,1	2626,6	2148,7	3900,6	1850,3	5931,4	11235,5	14814,6	17706,0

Solde du commerce des biens	259,1	2189,2	3341,2	2909,2	7040,3	6534,5	10524,7	15415,7	19398,9	22704,1
Exportations de biens f.à.b.	3729,1	5916,6	7528,6	7751,7	12118,3	14419,8	19907,1	23640,4	28524,2	36419,8
Bauxite	1858,7	2386,7	2313,4	3029,5	3930,0	5347,9	5915,9	6557,8	7284,3	8107,7
Alumine	77,3	74,9	102,4	92,9	75,9	73,8	92,7	98,3	104,2	110,5
Or	1168,8	2496,7	2486,6	3654,8	3394,2	4171,2	5854,4	7144,0	7889,2	12720,7
Diamants	18,6	7,6	14,9	8,8	8,9	11,7	15,3	20,1	26,3	34,4
Fer	0,0	70,2	283,4	49,2	49,2	49,2	2968,9	4446,0	7509,0	9373,9
Produits agricoles	185,0	164,0	187,5	200,9	215,1	230,4	246,8	265,1	283,7	304,0
Produits de pêche	79,8	75,9	80,8	96,1	87,9	112,9	134,1	158,9	190,1	227,4
Autres	340,9	640,6	2059,7	619,5	4357,1	4422,5	4679,0	4950,4	5237,5	5541,3
Importations de biens f.à.b.	3470,0	3727,4	4187,4	4842,5	5078,0	7885,2	9382,4	8224,7	9125,3	13715,7
Importations de biens CAF	3851,3	4404,5	4381,6	4907,4	5145,6	8498,9	9895,2	8691,5	9747,4	14597,2
Produits alimentaires	718,0	443,2	565,6	998,2	1032,9	1794,5	3477,9	4034,8	5177,0	6609,1
Autres biens de consommation	636,9	987,8	739,5	866,3	896,5	931,0	90,0	-4272,3	-6008,3	-4630,4
Produits pétroliers	866,7	837,7	1055,6	1113,5	1152,3	2294,6	2449,7	3807,7	4547,5	5375,4
Biens intermédiaires	928,9	1003,0	1023,0	1056,7	1093,5	2088,0	2286,8	3066,6	3630,9	4460,8
Biens d'équipement	700,8	1132,8	997,8	872,6	970,6	1390,8	1590,9	2054,6	2400,4	2782,3
Solde du commerce des services	-754,7	-2521,2	-714,6	-760,5	-3139,7	-4684,2	-4593,3	-4180,2	-4584,3	-4998,1
Revenus primaires (Solde)	-114,1	-144,8	-663,7	-336,6	-1931,7	-87,9	-91,1	-75,3	-61,8	958,2
Solde des biens, des services et du revenu primaire	-609,7	-476,9	1 962,9	1 812,1	1 969,0	1762,4	5840,2	11160,3	14752,8	18664,2
Revenus secondaires (Solde)	78,9	147,0	389,7	537,3	576,5	579,5	586,8	559,3	553,4	562,4
Compte de capital (Solde)	40,7	147,1	157,0	212,8	223,8	223,8	223,8	223,8	223,8	223,8
Capacité (+)/besoin (-) de financement	-490,2	-182,7	2509,6	2562,1	2769,3	2565,7	6650,8	11943,4	15530,0	19450,4
Compte financier (Solde)	233,5	515,9	2280,6	3027,6	2685,1	3153,8	5984,5	11967,0	12450,5	13674,7
Investissements directs (Solde)	-43,4	-174,0	-200,7	666,5	-1288,2	-175,6	-248,7	-372,5	-486,8	-532,9
acquisitions nettes d'actifs	1,0	2,4	-3,1	8,2	19,8	5,7	6,6	7,4	9,5	9,8
accroissements nets des passifs	-44,4	-176,3	-197,6	658,3	-1308,0	-181,2	-255,3	-379,9	-496,3	-542,7
Investissements de portefeuille (Solde)	-5,5	12,0	19,6	72,2	-78,7	3,9	5,8	4,6	1,6	-12,6
Autres investissements	282,4	677,9	2461,7	2288,9	4051,9	3325,4	6227,4	12334,9	12935,7	14220,1
Administrations publiques	410,5	579,8	298,3	346,0	213,5	616,7	1498,6	989,8	818,9	916,7
Autres secteurs (Solde)	-128,1	98,0	2163,4	1942,9	3838,4	2708,7	4728,9	11345,1	12116,9	13303,4
Erreurs et omissions nettes	1,3	0,0	46,5	0,1	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde global	-724,9	-698,6	182,5	-465,6	83,6	-588,1	666,2	-23,6	3079,4	5775,7

Financement	724,9	768,8	182,5	465,6	-172,3	-1632,2	3884,9	1982,5	2334,0	3106,0
Avoirs de réserve bruts de la BCRG (augm. = -)	282,7	125,6	247,1	142,0	-631,4	-2249,0	2386,3	992,6	1515,1	2189,3
Utilisation des crédits et des prêts du FMI	31,7	63,4	-190,2	-52,1	-19,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Financements exceptionnels	410,5	579,8	125,5	375,7	478,9	616,7	1498,6	989,8	818,9	916,7
Tirages sur nouveaux emprunts	410,5	579,8	125,5	375,7	478,9	616,7	1498,6	989,8	818,9	916,7
Remises de dettes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Reéchelonnement de dette existante	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Variations d'arriérés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres dons intergouvernementaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
GAP DE FINANCEMENT	0,0	-70,2	-364,9	0,0	88,7	2220,4	-4551,1	-1958,8	-5413,4	-8881,8

Tableau 20 : Mobilisation des recettes au 30 Juin 2024 (Mds de GNF)

Libellé	LFR2024	Fin T3 2024		Ecart en%		
		Prév.	Réal	Taux	Taux	Part
	a	b	c	d=c/b	e=c/a	f
1- Recettes fiscales	26 396,36	22 661,99	20 807,94	91,8%	78,8%	88,3%
2- Dons, legs et fonds de concours	1 088,45	820,66	1 409,14	171,7%	129,5%	6,0%
3- Autres recettes	1 881,02	771,99	68805%	89,1%	36,6%	2,9%
A. Recettes du Budget Général (1+2+3)	29 365,83	24 222,15	22 905,13	94,6%	78,0%	97,2%
B. Recettes du Budget d'affection spéciale	1 375,85	968,38	66989%	69,2%	48,7%	2,8%
Total recettes de l'Etat (A+B)	30 741,68	25 190,52	23 575,02	93,6%	76,7%	100,0%

Sources : DNPEC/ régies de recettes

Tableau 21 : Réalisation des recettes fiscales par catégorie

Libellé	3T2023			2T2024			3T2024			Ecart en %	
	Prév	Réal	Taux	Prév	Réal	Taux	Prév	Réal	Taux	T2&T3	2023/2024
	a	b	c=b/a	d	e	f=e/d	g	h	i=h/g	j=h/e-1	k=h/b-1
11- Impôts sur les revenus, les bénéfices et gains en capital	1 543,78	1 243,79	80,6%	3 216,17	2 815,45	87,5%	1 280,59	1 879,68	146,8%	-33,2%	51,1%
12- Impôts sur les salaires et la main d'œuvre	106,62	113,93	106,9%	13466,0%	14371,0%	106,7%	117,56	109,42	93,1%	-23,9%	-4,0%
13- Impôts sur le patrimoine	56,01	8,37	14,9%	7983,0%	838,0%	10,5%	21,08	7,76	36,8%	-7,4%	-7,3%
14- Impôts sur les biens et services	3 194,34	2 034,69	63,7%	3 672,44	2 885,14	78,6%	2 458,23	2 732,95	111,2%	-5,3%	34,3%
15- Impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales	1 189,22	1 492,14	125,5%	1 908,41	1 899,28	99,5%	1 616,82	1 570,28	97,1%	-17,3%	5,2%
16- Autres recettes fiscales	24,7	25,5	103,3%	5612,0%	1675,0%	29,9%	30,22	10,44	34,6%	-37,7%	-59,0%
TOTAL RECETTES FISCALES	6 114,67	4 918,41	80,4%	9 067,63	7 768,72	85,7%	5 524,51	6 310,53	114,2%	-18,8%	28,3%
Redevance d'Entretien Routier (RER)	174,95	161,55	92,3%	25557,0%	24039,0%	94,1%	164,56	230,97	140,4%	-3,9%	43,0%
TOTAL RECETTES FISCALES yc RER	6 289,62	5 079,97	80,8%	9 323,20	8 009,11	85,9%	5 689,08	6 541,49	115,0%	-18,3%	28,8%
Recettes fiscales Budget d'Affectation Spéciale/ACR	11,22	-	0,0%	774,63	190,79	24,6%	640,21	415,05	64,8%	117,6%	NA
TOTAL RECETTES FISCALES yc BAS	6 300,85	5 079,97	80,6%	10 097,83	8 199,90	81,2%	6 329,28	6 956,55	109,9%	-15,2%	36,9%

Source : DNPEC à partir des données de la DGI, la DGD et la DGT-CP

Tableau 22 : Mobilisation des Dons, Legs et Fonds de Concours au 30 septembre 2023 (Mds de GNF)

Libellé	3T2023			2T2024			3T2024			Ecart en %	
	Prév	Réal	Taux	Prév	Réal	Taux	Prév	Réal	Taux	T2&T3	2023/
	a	b	c=b/a	d	e	f=e/d	g	h	i=h/g	j=h/e-1	k=h/b-1
Dons dont :	505,82	511,41	2,1665	723,85	888,72	122,78%	226,58	240,28	106,1%	-73,0%	-53,0%
Dons Projets et Programmes	230,23	434,76	188,8%	692,32	885,56	127,91%	223, 51	218,74	97,9%	-75,3%	-49,7%
Dons Appuis Budgétaires	275,59	76,65	27,8%	31,53	3,17	10,04%	3,07	21,54	702,4%	580,2%	-71,9%
TOTAL GENERAL	505,82	511,41	2,1665	723,85	888,72	1,2278	226,58	240,28	1,0605	-0,7296	-0,5302

Sources : DNPEC à partir des données du TOFE / DGB/DNIP-SIG

Tableau 23 : Exécution de projet FINEX par secteur et sous-secteurs au 2eme trimestre de 2023-2024 (en milliards de GNF)

Nomenclature	EXECUTION FINEX 2023			PREVISION 3T2024			EXECUTION FINEX 2024						Ecart en %	
	3T2023						2T2024			3T2024			T2&T3 (2024)	(2023/2022)
	PRETS	DONS	TOTAL	PRETS	DONS	TOTAL	PRETS	DONS	TOTAL	PRETS	DONS	TOTAL		
	a	b	c=(a+b)	d	e	f=(d+e)	g	h	i=(g+h)	j	k	l=(j+k)	m=(l/i-1)	n=(l/c-1)
DEVELOPPEMENT RURAL	405,55	8,00	413,54	121,52	114,36	235,88	12,97	553,94	566,91	109,46	37,93	147,38	-74,00%	-64,40%
Agriculture	405,55	5,56	411,11	121,52	108,06	229,59	12,97	553,94	566,91	109,46	37,93	147,38	%74,0-	%64,1-
Élevage	0	2,44	2,44	0	0	0,00	0	0	0,00	0	0	0,00		-100,00%
Peche	0	0,00	0,00	0	6,3	6,30	0	31,22	31,22	0	0	0,00	%100,0-	
MINES INDUSTRIE-EAU-ENERGIE	87,57	189,63	277,20	233,48	21,54	255,02	391,2	68,98	460,18	45,93	23,07	68,99	%85,0-	%75,1-
Mines -Géologie-Environnement	0	14,24	14,24	17,5	0,75	18,25	0	31,22	31,22	0	7,25	7,25	-76,80%	-49,00%
Industrie-PME-Commerce-Artisanat	22,74	15,48	38,22	32,53	0,5	33,03	7,51	0	7,51	0	0	0,00	%100,0-	%100,0-
Eau Urbaine	0,18	0,00	0,18	0,08	0	0,08	0	0	0,00	0	0	0,00		-100,00%
Energie	64,65	159,91	224,57	183,38	20,29	203,66	326,46	80,05	406,51	45,93	15,81	61,74	%84,8-	%72,5-
INFRASTRUCTURES	494,14	55,41	549,55	412,7	0,48	413,18	964,49	15,91	980,40	238,51	0	238,51	-75,70%	-56,60%
Urbanisme-Habitat	0	0,00	0,00	111,39	0,48	111,87	0	0	0,00	0,46	0	0,46		
Travaux Publics	494,14	55,41	549,55	301,3	0	301,30	1062,12	15,91	1078,03	216,8	0	216,80	-79,90%	-60,50%
Télécom/Postes	0	0,00	0,00	0	0	0,00	0	0	0,00	21,25	0	21,25		
SOCIAL	99,03	105,88	204,91	361,94	56,58	418,52	103,63	36,5	140,13	56,35	2,78	59,13	%57,8-	%71,1-
Santé	54,23	20,18	74,41	120,06	14,58	134,64	95,97	29,96	125,93	56,23	0	56,23	-55,40%	-24,40%
Santé Publiques	23,57	0,30	23,87	0	0	0,00	95,97	29,96	125,93	0	0	0,00	%100,0-	%100,0-
Affaires Sociales	0	85,40	85,40	6,9	17	23,90	95,97	29,96	125,93	0	2,78	2,78	-97,80%	-96,70%
Enseignement Pré-Universitaire	2,35	0,00	2,35	0	0	0,00	12,7	70,09	82,79	0	0	0,00	%100,0-	%100,0-
Enseignement Sup/Recherche Scientifi	18,87	0,00	18,87	0	25	25,00	12,7	70,09	82,79	0	0	0,00	-100,00%	-100,00%

Enseignement Technique/Formation Profession	0	0,00	0,00	125,45	0	125,45	12,7	70,09	82,79	0	0	0,00	%100,0-	
Jeunesse et Sports	0	0,00	0,00	109,54	0	109,54	0	0	0,00	0,12	0	0,12		
ADMINISTRATION/DECENTRALISATION	26,77	75,85	102,62	162,18	57,3	219,48	99,98	210,24	310,22	64,71	129,18	193,89	%37,5-	88,90%
Administration Générale	3,23	36,66	39,89	95,09	57,3	152,39	19,11	174,59	193,70	58,92	104,87	163,79	-15,40%	310,60%
Décentralisation /Sécurité/Défense	23,54	39,19	62,73	67,09	0	67,09	80,87	35,65	116,52	5,8	24,31	30,10	%74,2-	%52,0-
TOTAL HORS TAXES	1113,06	434,76	1547,82	1291,83	250,25	1542,08	1572,27	885,56	2457,83	514,95	192,95	707,91	-71,20%	-54,30%

Source : DNPEC à partir des données de la DNIP

Tableau 24 : Exécution globale/grandes natures et phases de la dépense publique yc BAS

Libellé	LFR (1)	Plan d'eng		Engagement		Prises en Charges Comptables		Paiement		Part
		T1 à T3 (2)	Taux (3=2/1)	T1 à T3 (4)	Taux (5=4/2)	T1 à T3 (6)	Taux (7=6/4)	T1 à T3 (8)	Taux (9=8/6)	
Charges financières de la dette	1 506,14	895,45	59,5%	1 219,33	13617,0%	1 219,33	100,0%	1 219,33	100,0%	8,7%
Dépenses de personnel	9 440,31	6 799,11	72,0%	6 759,22	99,4%	6 381,52	94,4%	4 895,75	76,7%	34,7%
Dépenses de biens et services	4 445,50	2 119,50	47,7%	2 402,28	11334,0%	1 794,96	74,7%	1 370,60	76,4%	9,7%
Dépenses de Transfert	9 526,96	6 792,39	71,3%	4 708,68	69,3%	4 795,15	101,8%	1 986,43	41,4%	14,1%
Dépenses d'Investissement	7 298,67	3 987,19	54,6%	3 473,90	87,1%	3 124,53	89,9%	781,99	25,0%	5,6%
Total hors Finex	32 217,59	20 593,63	63,9%	18 563,41	90,1%	17 315,49	93,3%	10 254,11	59,2%	72,8%
Dépenses d'invest. Finex	6 432,00	4 824,00	75,0%	3 840,92	79,6%	3 840,92	100,0%	3 840,92	100,0%	27,3%
TOTAL yc Finex	38 649,59	25 417,64	65,8%	22 404,33	88,1%	21 156,41	94,4%	14 095,03	66,6%	100,0%

Sources : DNPEC à partir des données de la DGB et de la DNSI